

ALLONS-Y

Journal of Children, Peace and Security

Volume 5 | Mai 2021 | Édition française



Allons-y

Journal of Children, Peace and Security

Volume 5 | Mai 2021

ISSN

ISSN 2371-4387 (version imprimée)

ISSN 2371-4395 (version en ligne)

Rédacteurs Dustin Johnson et Catherine Baillie Abidi

Collaborateurs Catherine Baillie Abidi, Vanessa Brown, Clare Hutchinson, Dustin Johnson, Nidhi Kapur, Anna Naa Adochoo Mensah, et Hannah Thompson

Conception et production Megan Churney

Illustration de la couverture et photo de la couverture arrière Jessica Wiebe

Traduction All Languages Ltd.

Éditions L'institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité

Université Dalhousie

Halifax, Nouvelle-Écosse

La rédaction tient à remercier le Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité de son financement à l'appui de ce numéro, ainsi que les membres du comité de lecture de leur contribution essentielle à ce numéro d>Allons-y.

Les points de vue, opinions et analyses exprimés dans ce volume sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle de l'institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, de l'Université Dalhousie ou des employeurs respectifs des auteurs.

© L'institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, 2021. Distribué sous la licence internationale Creative Commons Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0.



Cette publication peut être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante www.dallaireinstitute.org/publications/

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à dustin@dallaireinstitute.org or catherine@dallaireinstitute.org

À propos des illustrations de la couverture

« Comme j'ai été déployée en Afghanistan en tant que soldat et j'ai vu de près la réalité des enfants qui vivent la guerre, l'Initiative Enfants soldats de la Fondation Roméo Dallaire trouve en moi des échos à plusieurs niveaux. Je crois en l'éducation et au pouvoir de la collaboration. J'admire la démarche de collaboration de l'Initiative Dallaire avec les gouvernements concernés, les intervenants du secteur de la sécurité, les universitaires, le personnel humanitaire et les communautés civiles afin d'améliorer les droits, le bien-être et la sécurité des enfants dans les zones de guerre et de conflit, en particulier le travail direct avec les soldats, la police, le personnel pénitentiaire et les opérateurs de sécurité privés qui est essentiel pour interrompre le recrutement des enfants sur le terrain. »

L'artiste interdisciplinaire Jessica Lynn Wiebe est une ancienne femme soldat d'artillerie des Forces armées canadiennes dont l'œuvre tourne autour de réflexions sur le militarisme, la vie militaire, la mémoire et la commémoration. Sa vision interdisciplinaire étudie les mécanismes de la guerre, notamment les politiques complexes liées à la problématique hommes-femmes, à l'économie, à l'architecture de la guerre et à la condition humaine. En ouvrant la réflexion sur des croyances et des émotions profondément ancrées au sujet des forces militaires et de la guerre et en les remettant en question, son travail génère un dialogue entre les membres du public, le gouvernement et les membres qui servent. M^{me} Wiebe est née et a grandi à Brandon, au Manitoba, et exerce actuellement à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Elle a participé au Programme d'arts des Forces canadiennes (PAFC) 2018-2019 par l'intermédiaire du Musée canadien de la guerre à Ottawa.

*Cette publication a été rendue possible grâce au financement
du gouvernement du Canada*



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

UN ONU

Vancouver
Canada
2017

PEACEKEEPING

Conférence ministérielle

#ConfPaix17

MAINTIEN DE LA PAIX

Réunion des ministres de la Défense

#ConfPaix17



Légende de la photo : Lancement des Principes de Vancouver lors de la Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies à Vancouver, au Canada, le 15 novembre 2017

Photo : L'institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité

TABLE DES MATIÈRES

- 05 À propos du Dallaire Institute
- 07 À propos d'Allons-y: Journal of Children, Peace and Conflict
- 08 Note de la rédaction de Dustin Johnson et Catherine Baillie Abidi
- 10 Préface de Clare Hutchinson
- 14 Le Principe 11 de Vancouver et ses Lignes directrices de mise en œuvre

Commentaire

- 22 *Au-delà de la binarité : Importance de la dimension sexospécifique dans le recrutement et l'utilisation des enfants*, de Nidhi Kapur et Hannah Thompson

Articles de recherche

- 38 *Considérations sexospécifiques pour la promotion des Principes de Vancouver dans les forces armées*, de Vanessa Brown
- 64 *Une approche féministe critique de la mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver*, de Dustin Johnson
- 84 *Intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de paix des Nations Unies et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats*, de Anna Naa Adochoo Mensah



*Participants à l'atelier de 2019 de Vancouver Principes à Kigali.
Photo: L'institut Dallaire*

À PROPOS DU DALLAIRE INSTITUTE

L'Initiative Enfants soldats de la Fondation Roméo Dallaire (Initiative Dallaire) a été créée en 2007 par l'honorable lieutenant-général à la retraite Roméo Dallaire, ancien commandant de la Force de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Notre mission est d'élaborer de nouvelles stratégies et tactiques pour mettre progressivement fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants comme soldats dans le monde entier. Depuis avril 2020, l'Initiative Dallaire est devenue le Dallaire Institute for Children, Peace and Security.

Pour atteindre cet important objectif, le Dallaire Institute mène des activités sur quatre fronts :

- Une recherche interdisciplinaire de niveau mondial visant à bâtir et à partager des connaissances, qui débouchent à leur tour sur de nouvelles solutions;
- Des activités et des plaidoyers de haut niveau visant à créer et à promouvoir la volonté politique de mettre fin à l'utilisation des enfants dans la violence comme élément central de la réalisation de la paix et de la sécurité mondiales;
- L'éducation et la programmation pour soutenir les efforts visant à rendre impensables le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats en incitant les dirigeants, les éducateurs et les responsables politiques à mettre en œuvre de nouvelles approches, à mener des recherches et à diffuser activement leurs connaissances sur l'approche « priorité aux droits des enfants »; et
- Une formation complète et axée sur la prévention à l'intention des intervenants du secteur de la sécurité, au service d'une réforme généralisée de ce secteur, ainsi qu'une collaboration avec la société civile pour créer et mettre en œuvre des outils qui protègent les enfants des dangers liés au recrutement.



*Caption: Lgén Roméo Dallaire, Rwanda, 1994.
Utilisé avec l'autorisation du Bureau national des conférenciers.*

À PROPOS D'ALLONS-Y : JOURNAL OF CHILDREN, PEACE AND SECURITY

En janvier 1994, le général Dallaire, alors commandant de la Force de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), a envoyé un fax au siège des Nations Unies à New York pour avertir de l'imminence d'un génocide. Il a signé le fax avec la phrase « peux ce que veux. Allons-y », en d'autres termes, quand on veut, on peut. À l'époque, il n'y avait pas de volonté au sein de la communauté internationale, ce qui a eu des conséquences fatales pour près d'un million de Rwandais.

Depuis lors, le général Dallaire a travaillé sans relâche pour s'assurer qu'il y ait à la fois une volonté et un moyen d'empêcher les atrocités de masse à l'avenir. Toutefois, pour être efficace, l'action doit être fondée sur la compréhension, ce qui a conduit le général Dallaire à mettre l'accent sur la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants soldats. La création et l'adoption des Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats en 2017 contribuent à orienter et à stimuler l'action de la communauté internationale dans ce sens en veillant à ce que les intervenants du secteur de la sécurité soient formés et prêts à prévenir le recrutement. Pour ce faire, il faut tirer les leçons des expériences et partager les connaissances sur tous les aspects de la formation, de l'éducation, de la recherche et de la prévention dans ce domaine.

Publié depuis 2016, la revue *Allons-y* du Dallaire Institute met désormais l'accent sur le soutien à la mise en œuvre des Principes de Vancouver. Dans ce numéro et les suivants, des commentaires, des articles de recherche et de politique à comité de lecture porteront sur tous les aspects de la mise en œuvre des Principes de Vancouver. Les articles fournissent des conseils, des recommandations stratégiques et de nouvelles connaissances pour soutenir le travail de la communauté internationale visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats.

NOTE DE LA RÉDACTION

Dustin Johnson et Catherine Baillie Abidi, Ph. D.

« Les stratégies nationales et internationales de protection des enfants doivent tendre à permettre aux femmes, aux familles et aux communautés de mieux s'adapter aux causes profondes des conflits et de promouvoir le développement local. »

– Graça Machel¹

Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à des événements, à des réflexions et à de nouvelles recherches à l'occasion du vingtième anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, et du vingt-cinquième anniversaire du Programme d'action de Beijing. Le dialogue critique s'est poursuivi sur les rôles des hommes et des femmes dans le maintien de la paix, et des lacunes subsistent dans notre compréhension collective de la manière dont la dimension sexospécifique influence la pratique du maintien de la paix. Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats, auxquels ont désormais souscrit plus de 100 pays, accordent une attention particulière aux recoupements entre les pratiques et les politiques en matière de sexospécificité et de protection des enfants. Le Principe 11, intitulé Contribution des femmes, consiste à « reconnaître la contribution essentielle des femmes à l'efficacité opérationnelle des opérations de maintien de la paix, ainsi que les rôles distincts et cruciaux que jouent les hommes et les femmes dans la protection de l'enfance et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats ».

Ainsi, pour ce cinquième volume d'*Allons-y*, nous avons appelé la communauté internationale à considérer les interconnexions entre le programme « Femmes, paix et sécurité » et le programme sur les enfants, la paix et la sécurité afin d'étudier l'influence de la dimension sexospécifique sur la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants dans la violence. Les collaborateurs sont des chercheurs et des praticiens possédant une vaste expérience dans les domaines de la protection de l'enfance, de la réforme du secteur de la sécurité et des études

¹ Graça Machel, "Impact of Armed Conflict on Children" (New York: United Nations, 1996), 59, https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/51/306.

féministes. Ensemble, les articles de ce volume établissent la complexité des interfaces entre l'action humanitaire, le développement et la sécurité, et l'importance de comprendre les subtilités de la dimension sexospécifique dans la paix et la sécurité.

Dans la préface, Clare Hutchinson, représentante spéciale du Secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, réfléchit à l'évolution des mécanismes officiels conçus pour traiter les impacts sexués des conflits et à l'importance de renforcer l'engagement significatif des femmes dans la paix et la sécurité. Puis, Nidhi Kapur et Hannah Thompson soutiennent que les questions complexes de la dimension sexospécifique, au-delà d'une perspective binaire, doivent être prises en compte dans la protection de l'enfant, notamment dans le contexte d'environnements fragiles et conflictuels, si l'on veut que la paix soit durable. Vanessa Brown plaide ensuite en faveur de réformes de la formation militaire qui donnent la priorité à la protection des enfants touchés par les conflits et considère qu'une analyse intersectionnelle et sexuée est essentielle pour des opérations militaires efficaces. Finalement, Dustin Johnson analyse le Principe 11 de Vancouver, intitulé Contribution des femmes, en relation avec les questions complexes qui se dégagent d'une approche transformative de la dimension sexospécifique à l'égard de la protection de l'enfance.

Les Principes de Vancouver constituent un mécanisme important pour donner la priorité aux enfants dans le cadre de la paix et de la sécurité. Reconnaître que les conflits et la prévention des conflits sont des questions sociales sexospécifiques qui nécessitent un engagement en faveur d'un dialogue critique, d'une pratique réfléchie et de cadres de protection évolutifs est essentiel à une approche globale de la protection des enfants. Les articles de ce volume attestent particulièrement de l'importance d'appliquer la théorie à la pratique, et illustrent la valeur de l'utilisation d'approches critiques et féministes dans la recherche pour aborder les questions complexes de la dimension sexospécifique, du maintien de la paix et du recrutement d'enfants. Nous espérons donc que ce cinquième volume d'*Allons-y* servira à remettre en question les conceptions et les pratiques afin d'améliorer la protection des enfants, et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants comme soldats.

PREFACE

Vancouver et au-delà : réflexion et révision sur les femmes, la paix et la sécurité

De Clare Hutchinson, représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité

Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, les préoccupations des femmes en matière de paix et de sécurité ont été formellement discutées et reconnues au sein du Conseil de sécurité. La Résolution 1325 reconnaît l'impact disproportionné et particulier des conflits armés sur les femmes et souligne la nécessité d'une pleine participation des femmes en tant qu'agentes actives de la paix et de la sécurité.

S'appuyant sur les résolutions antérieures du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les enfants face aux conflits armés et sur la protection des civils, la Résolution 1325 était révolutionnaire, attirant l'attention du monde entier sur l'impact disproportionné des conflits sur les femmes et les filles.

La RCSNU 1325 est un outil politique et opérationnel qui a modifié la conceptualisation de la sécurité et recadré la question des droits des femmes dans cet espace. Ses trois piliers, à savoir la prévention, la protection et la participation, restent le fondement du programme « Femmes, paix et sécurité » et, à ce titre, exigent que tous les acteurs reconnaissent l'impact différent des conflits armés sur les femmes et les filles, ce à quoi la communauté mondiale peut trouver des remèdes concrets avec et pour les femmes.

Au fur et à mesure que les résolutions des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité ont évoluées¹, ont pris de l'ampleur et se sont multipliées, il est également reconnu que les acteurs dits « marginaux » tels que les femmes ne sont plus à la périphérie. Le programme « Femmes,

1 Il existe actuellement dix résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, à savoir les résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015), 2467 (2019) et 2493 (2019).

paix et sécurité » reconnaît collectivement que les femmes ne sont pas seulement des victimes dans les conflits, souvent soumises à des brutalités odieuses et marginalisées politiquement et économiquement, mais qu'elles représentent aussi jusqu'à 30 % des combattants dans de nombreux conflits et sont parfois activement engagées dans des organisations terroristes. Le rôle des femmes dans les conflits, comme celui des hommes, est complexe et multiple, et il convient d'appliquer une optique sexospécifique à l'ensemble du cycle du conflit, sans préconceptions.

En novembre 2017, le Canada a lancé Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats. Les Principes sont un ensemble de 17 engagements politiques axés sur la protection des enfants dans le cadre du maintien de la paix, mais ils reconnaissent aussi explicitement la contribution des femmes au maintien de la paix et les rôles essentiels qu'elles peuvent jouer dans la protection des enfants.

Au cours des dernières années, l'attention portée à l'absence des femmes dans les opérations de paix est devenue centrale. Les discussions, les initiatives et les activités se sont multipliées pour mettre l'accent sur la parité entre les sexes et l'augmentation du nombre de femmes, tant parmi les soldats de la paix en uniforme que parmi les civils.

Pour les organisations internationales, y compris l'OTAN, cela a conduit à demander qu'une attention accrue soit accordée au recrutement et au maintien en poste des femmes dans les forces nationales, comme base de l'efficacité opérationnelle. L'objectif des Nations Unies pour 2028 est de 15 % de femmes dans les contingents militaires. Actuellement, l'OTAN est en avance sur la moyenne mondiale, puisque les femmes représentent 12 % des forces de l'OTAN. Cependant, il faut en faire plus. La stratégie de l'OTAN a consisté à encourager nos pays à démanteler les obstacles qui s'opposent à la pleine participation des femmes aux forces de l'Alliance et aux forces nationales. Nous continuerons à promouvoir et à encourager le

déploiement de femmes, non pas parce qu'elles sont des femmes qui permettent d'atteindre des objectifs, mais parce qu'elles ont le droit de contribuer au service de leur pays et de l'OTAN.

Nous devrions toutefois être prudents quant à la possibilité de faire reposer l'efficacité du programme sur la seule parité. Si une plus grande diversité et un éventail de compétences élargi peuvent être liés à une amélioration de la prise de décision, de la planification et des résultats, les chiffres ne suffisent pas. Ce n'est qu'en équilibrant les questions de parité et de participation que l'égalité peut être mise en œuvre de manière efficace et réelle.

Les Principes de Vancouver soulignent les « rôles distincts et cruciaux que jouent les hommes et les femmes dans la protection des enfants et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats² ». Cependant, nous devons faire attention à ne pas présumer que les femmes sont naturellement douées pour les tâches de protection des enfants, des présomptions qui sont à la fois inexacts et dangereusement essentialistes. Il convient d'accorder une attention particulière à la dimension sexuée des réponses apportées à la protection de l'enfance. Dans quelle mesure les perspectives sexospécifiques peuvent-elles améliorer le cadre politique sur les enfants et les conflits armés, et la réponse opérationnelle en matière de prévention et de protection ?

Le Principe 11 de Vancouver fournit une base politique importante pour aller de l'avant. Alors que nous traçons la voie vers les vingt prochaines années, nous devons tous continuer à faire notre part pour renforcer à la fois la parité et la participation, afin de garantir une paix durable pour tous.

2 Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats, 2017

CHAPITRE 11 – CONTRIBUTION DES FEMMES

Nous avons décidé de reproduire cette section des directives de mise en œuvre pour les principes de Vancouver,¹ car il s'agit d'un objectif central de tous les articles et donc une référence importante tout en les lisant.

¹ Gouvernement du Canada, “les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats”, Gouvernement du Canada, 2017, <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/igvp-20190614.pdf>.

Le principe

Reconnaître la contribution essentielle des femmes à l'efficacité opérationnelle des opérations de maintien de la paix, ainsi que les rôles distincts et cruciaux que jouent les hommes et les femmes dans la protection de l'enfance et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats.

La RCSNU 2382 (2017) reconnaît plus précisément le **rôle indispensable des femmes** dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.²

La RCSNU 2242 (2015), la Stratégie de l'ONU pour la parité des genres parmi le personnel uniforme et la Stratégie du Secrétaire général de l'ONU pour la parité des genres applicable à l'ensemble du système exigent toutes que l'on **double le nombre de femmes dans les contingents militaires et les effectifs de police des opérations de maintien de la paix** d'ici 2020.³

La RCSNU 1820 encourage les pays fournisseurs de troupes et de policiers (PFT/PFP) à tenir compte des mesures qu'ils pourraient prendre pour améliorer la réactivité des soldats de la paix « afin de protéger les civils, y compris les femmes et les enfants, et de prévenir la violence sexuelle à l'encontre de femmes et de jeunes filles en situation de conflit et après le conflit, y compris, dans la mesure du possible, **le déploiement d'un pourcentage plus élevé de femmes soldats de la paix ou policières.** »⁴

Pourquoi ce principe est-il important?

La résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité reconnaît le rôle important des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, et demande aux ONU et aux États membres d'entreprendre des efforts tangibles pour accroître la participation des femmes dans tous les aspects de la paix et de la sécurité.⁵ Par exemple, les femmes offrent des points de vue importants sur les communautés et les cultures, elles peuvent souvent accéder à des populations et à des lieux fermés aux hommes, et elles peuvent servir de modèles pour habilitier les femmes et les filles de la communauté locale à participer

2 Conseil de sécurité de l'ONU, [Résolution 2382, Opérations de maintien de la paix de l'ONU : Chefs de la police](#), S/RES/2382, 6 novembre 2017, p. 3.

3 Conseil de sécurité de l'ONU, [Résolution 2242, Les femmes, la paix et la sécurité](#), S/RES/2242, 13 octobre 2015, p. 5.

4 Conseil de sécurité de l'ONU, [Résolution 1820, Les femmes, la paix et la sécurité](#), S/RES/1820, 19 juin 2008, p. 3.

5 Consejo de Seguridad de la ONU, [Resolution 1325, Women and peace and security](#), S/RES/1325, 31 octobre 2000.

activement aux efforts en matière de paix et de sécurité.⁶ La participation des femmes peut améliorer les processus de paix et la négociation d'accords de paix en réduisant les tensions, en renforçant la confiance et en faisant progresser la stabilité et la primauté du droit.⁷

Les femmes soldats de la paix peuvent également communiquer et interagir avec les enfants différemment, et elles peuvent offrir des idées précieuses sur la dynamique sexospécifique associée au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats. Le rapport annuel du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés (RSSG-ECA), par exemple, estime que les filles représentent jusqu'à 40 % des enfants recrutés par les forces armées et les groupes armés.⁸ En outre, on utilise des filles dans une grande variété de rôles, y compris des combattantes, des kamikazes ou des esclaves sexuelles.

Les stratégies de protection et de prévention efficaces doivent tenir compte de la dynamique sexospécifique du recrutement et de l'utilisation des enfants – et y remédier.

Dans son rapport de 2017, la Représentante spéciale du RSSG-ECA a signalé plus de 900 cas de viol et d'autres formes de **violence sexuelle** sur des garçons et des filles dans des situations de conflit armé.⁹

Ce principe vise à attirer l'attention sur les contributions essentielles des femmes aux opérations de maintien de la paix, et plus particulièrement sur les rôles distincts des hommes et des femmes dans la protection de l'enfance afin d'empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.

Bien que les éléments de preuve indiquent que l'inclusion des femmes peut améliorer l'efficacité et l'efficience du maintien de la paix, les femmes continuent d'être sous représentées de façon importante et courante dans les opérations.¹⁰ Ce principe est donc étroitement lié à l'objectif plus général consistant à augmenter le nombre de femmes dans les opérations de maintien

6 Marta Ghittoni, Léa Lehouck et Callum Watson, *Elsie Initiative for Women in Peace Operations: Baseline Study*, Genève, Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées, 2018; et Canada, Affaires mondiales Canada, [L'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix](#), modifié le 13 novembre 2018.

7 Council on Foreign Relations, [Increasing Female Participation in Peacekeeping Operations](#), (en anglais seulement), modifié le 26 septembre 2018.

8 Assemblée générale de l'ONU, rapport 34/44, [Rapport annuel de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé](#), A/HRC/34/44 (22 décembre 2016), p. 5.

9 Assemblée générale de l'ONU, rapport 72/865, [Rapport du Secrétaire général, Le sort des enfants en temps de conflit armé](#), A/72/865-S/2018/465, 16 mai 2018, p. 3.

10 Assemblée générale de l'ONU, rapport 34/44, [Rapport annuel de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé](#), A/HRC/34/44 (22 décembre 2016), p. 5.

de la paix, car tous les soldats de la paix ont la responsabilité fondamentale de protéger les enfants.

Comment ce principe peut-il être mis en œuvre?

Recueillir des données ventilées par genre sur les organisations militaires, policières et civiles nationales pertinentes : La sous-représentation persistante des femmes dans les opérations de maintien de la paix est fort probablement attribuable à une variété de structures, de cultures et d'obstacles institutionnels, dont un grand nombre se trouvent au sein des États membres. Tandis que des travaux sont en cours pour cerner pleinement et mieux comprendre les obstacles en jeu, les États membres devraient, à titre de point de départ, recueillir des données ventilées par genre sur leurs organisations militaires, policières et civiles.

Élaborer des stratégies visant à accroître la représentation des femmes dans l'ensemble des organisations militaires, policières et civiles nationales pertinentes, y compris par l'élaboration d'un plan d'action national : Avec ces données de base, des stratégies éclairées peuvent ensuite être élaborées pour augmenter le nombre de femmes dans les organisations militaires, policières et civiles nationales pertinentes, et pour s'assurer que les femmes acquièrent la formation, l'éducation et l'expérience nécessaires pour se qualifier dans le cadre de déploiement pour le maintien de la paix. Cela devrait être une priorité dans les stratégies de recrutement et de maintien de l'effectif, et devrait ensuite imprégner les politiques, la doctrine et la prise de décisions dans l'ensemble de l'organisation. Entre autres, les organisations devraient mettre en œuvre une éducation et une formation à l'échelle de l'institution pour le personnel sur les avantages d'une participation plus importante des femmes, et désigner des champions institutionnels qui peuvent favoriser le soutien à tous les niveaux pour l'intégration accrue des femmes. Les efforts peuvent être consignés dans un plan d'action national qui devrait énoncer les mesures nationales pratiques qui seront prises pour mettre en œuvre la RCSNU 1325.¹¹

Accroître la participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix, y compris à des postes de haut niveau : Veiller à ce que les femmes participent de façon significative aux opérations de maintien de la paix, ce qui signifie travailler à intégrer les femmes dans l'ensemble de l'architecture des opérations de maintien de la paix, y compris dans les postes supérieurs. Cela nécessite l'instauration d'un environnement de mission propice au déploiement sécuritaire et efficace des femmes (y compris en s'attaquant à l'exploitation et aux atteintes sexuelles [EAS] au sein des opérations de maintien de la paix). Il faut également appuyer les femmes tôt et de façon constante tout au long de leur carrière, de manière à ce qu'elles soient bien positionnées, préparées et soutenues afin de tirer profit des possibilités de déploiement.

11 Conseil de sécurité de l'ONU, [Résolution 1325. Les femmes, la paix et la sécurité](#), S/RES/1325, 31 octobre 2000.

Promouvoir la diversité des genres dans le groupe des points de contact en matière de protection de l'enfance (PCPE) dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU : Les États membres doivent éviter les préjugés sexistes lorsqu'il s'agit de désigner le personnel pour les rôles de protection de l'enfance. Les femmes et les hommes apportent des contributions uniques et distinctes à la protection de l'enfance, et par conséquent, les femmes et hommes soldats de la paix devraient tous deux être nommés pour servir de PCPE en uniforme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Déployer des équipes d'engagement mixtes, des unités de police constituées (UPC) intégrant la dimension du genre, ou des « unités d'égalité des genres¹² » pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU : Le codéploiement de personnel féminin et masculin dans les zones d'opérations s'est avéré préférable aux équipes d'engagement et aux UPC composées entièrement de femmes ou d'hommes.¹³ Avec le codéploiement de femmes et d'hommes, les unités militaires et policières ont le potentiel d'être plus flexibles et adaptables devant diverses populations locales, y compris dans le contexte de la protection de l'enfant.

Donner une formation et une instruction précises aux soldats de la paix sur la dimension sexospécifique du recrutement et de l'utilisation des enfants dans les conflits armés : Les États membres doivent s'assurer que leurs modules de formation sur la protection de l'enfant comprennent un enseignement précis sur les dimensions sexospécifiques des enfants dans les conflits armés, et plus particulièrement sur l'enfant soldat. La formation et l'instruction devraient notamment comprendre des renseignements sur les réalités de la violence sexuelle et sexiste sur les enfants dans les conflits armés, et envisager une approche sexospécifique en matière de prévention et de protection.

Appuyer la recherche sur le lien entre le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats : Bien qu'il y ait un corpus croissant de documents sur le rôle précieux des femmes dans le maintien et la consolidation de la paix, et, séparément, sur les enfants dans les conflits armés (et sur les enfants soldats en particulier), les recherches sont très limitées en ce qui concerne la valeur et l'incidence des femmes soldats de la paix en matière de prévention et de prise en charge du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats. Les États membres pourraient envisager de financer ou d'appuyer des recherches et des analyses plus poussées dans ce domaine, y compris en partageant les leçons apprises des opérations à cet égard.

12 Une « unité d'égalité entre les genres » est une unité militaire ou une unité de police constituée (UPC) qui comprend une représentation substantielle de femmes globalement et dans les postes d'autorité, qui a donné une instruction sur l'équité entre les genres à tous les membres de l'unité, et qui dispose d'équipement et d'autres matériels adéquats pour assurer la parité des conditions de déploiement pour les hommes et femmes soldats de la paix.

13 ONU Femmes, [Prête pour un déploiement de maintien de la paix, dans une perspective de genre](#), modifié le 29 mai 2018; et ONU, [Maintien de la paix, Women in Peacekeeping](#) (en anglais seulement), consulté le 21 mars 2019.

Exemples et ressources

« **Trousse d'outils pour l'égalité des genres au sein de la police de l'ONU** » : Cette ressource policière de l'ONU est « une trousse d'instruction de meilleures pratiques pour l'intégration du genre dans les activités de police dans les opérations de maintien de la paix ». ¹⁴ Les trois modules de cette trousse sont axés sur le renforcement des capacités des policiers de l'ONU en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique et de la police du pays hôte en matière de promotion de l'égalité des genres, ainsi que sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste et les enquêtes à son sujet. Cette trousse est disponible sous la forme d'un manuel accompagné d'un recueil d'outils de projet, d'un manuel de l'instructeur pour les cours d'instruction en personne des formateurs et d'un cours d'apprentissage en ligne.

Manuel d'enseignement sur l'égalité des genres dans l'armée : Ce manuel, produit par le groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité sous la direction du Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), vise à améliorer la capacité des experts en matière d'égalité des genres, des instructeurs militaires et des éducateurs à fournir du contenu éducatif dans le cadre de la RCSNU 1325 en fournissant des outils et des stratégies pour intégrer le genre dans l'éducation militaire professionnelle (EMP). ¹⁵ Le manuel peut être utilisé pour développer les compétences en leadership des chefs militaires et des personnes en déploiement dans le cadre des opérations de maintien de la paix, et mettre en évidence le soutien requis des hommes pour accroître la participation des femmes.

Cours à l'intention des officières militaires : Ce cours de deux semaines vise à combler l'écart entre les genres dans le maintien de la paix de l'ONU. Il est organisé par ONU Femmes et ses partenaires, et offre une formation spécialisée aux officières militaires dans le monde entier afin de créer un réseau mondial de femmes soldats de la paix qualifiées.

L'Initiative Elsie pour les femmes dans les opérations de maintien de la paix : L'Initiative Elsie est un projet pilote multilatéral qui consiste à élaborer, à mettre en place et à mettre à l'essai une combinaison d'approches pour aider à surmonter les obstacles à l'augmentation de la participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix.

Fonds de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes en uniforme aux opérations de maintien de la paix : Le Fonds tente d'accélérer le rythme du changement vers la participation

14 ONU, Département des opérations de maintien de la paix, Département de l'appui aux missions et Division des politiques, de l'évaluation et de la formation (DOMP-DAM-DPEF), [United Nations Police Gender Toolkit](#) (en anglais seulement), 11 novembre 2015, consulté le 20 avril 2019.

15 Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix et coll., *Teaching Gender in the Military: A Handbook* (en anglais seulement), Genève, Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées et Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix, 2016.

significative accrue des femmes en uniforme aux opérations de maintien de la paix de l'ONU en offrant une aide et des incitatifs financiers, dans le but d'appuyer le déploiement de femmes en uniforme davantage formées et qualifiées. Avec deux flux de financement (financement flexible de projets et versement de primes pour le déploiement d'unités d'égalité des genres), le Fonds est destiné à être accessible essentiellement pays fournisseurs de troupes et de policiers (PFT/PFP). Cependant, les organisations de l'ONU souhaitant mettre en œuvre et tester des approches novatrices y auront également accès en tant que bénéficiaires secondaires.

Rapport annuel « La situation des filles dans le monde » : Chaque année, Plan International produit un rapport sur le développement des filles dans le monde, avec un thème unique chaque année. En 2008, l'accent a été mis sur l'incidence des conflits armés sur les filles, notamment sur leur recrutement et leur utilisation en tant qu'enfants soldats.¹⁶

Liste de vérification pour la mise en œuvre

Pour mettre en œuvre ce principe, les États membres devraient entreprendre les tâches suivantes :

- Recueillir des données ventilées par genre sur les organisations militaires, policières et civiles nationales pertinentes.
- Élaborer des stratégies visant à accroître la représentation des femmes dans l'ensemble des organisations militaires, policières et civiles nationales pertinentes, y compris par l'élaboration d'un plan d'action national.
- Accroître la participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix, y compris à des postes de haut niveau.
- Promouvoir la diversité des genres dans le groupe des points de contact en matière de protection de l'enfance (PCPE) dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.
- Déployer des équipes d'engagement mixtes, des unités de police constituées (UPC) intégrant la dimension du genre, ou des « unités d'égalité des genres » pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU.
- Donner une formation et une instruction précises aux soldats de la paix sur la dimension sexospécifique du recrutement et de l'utilisation des enfants dans les conflits armés.
- Appuyer la recherche sur le lien entre le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats.

16 Plan International, Rapports et publications, consulté le 20 avril 2019; et van der Gaag, Nikki, Plan International, *In the Shadows of War: Girls in Conflict*, Italie, Plan International, 2008.

A silhouette of a child's head and shoulders is centered in the background, looking out over a landscape. A single strand of barbed wire is stretched horizontally across the middle of the image, passing behind the child's face. The entire scene is set against a light blue, hazy sky. The text is overlaid on the left side of the image in a large, white, sans-serif font.

AU-DELÀ DE LA BINARITÉ : L'IMPORTANCE DE LA DIMENSION SEXOSPÉCIFIQUE DANS LE RECRUTEMENT ET L'UTILISATION DES ENFANTS

Nidhi Kapur^o et Hannah Thompson^o

^o Proteknón Foundation

Les opinions et analyses exprimées dans cet article sont celles des auteurs. La position des auteurs n'est pas nécessairement partagée par la Proteknón Foundation for Innovation and Learning.

Photo: Nishant Vyas

Résumé :

La dimension sexospécifique est importante dans les conflits. Les normes socioculturelles, les attitudes et les attentes liées au sexe dictent les causes, le déroulement et les conséquences de l'enrôlement d'enfants comme soldats. Malgré les engagements internationaux, le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les forces et groupes armés persistent. Le présent document résume les données quantitatives existantes du mécanisme de surveillance et de communication de l'information des Nations Unies, à la lumière d'une analyse qualitative complémentaire provenant d'autres sources, afin de mettre en évidence les façons dont les normes sexospécifiques peuvent (a) conduire au recrutement, (b) déterminer les rôles et les responsabilités, et (c) influencer sur les résultats pour les enfants associés aux forces ou groupes armés. L'article étudie les besoins et les expériences des filles et des garçons et, lorsque les données le permettent, ceux des enfants ayant une orientation sexuelle, une identité et une expression de genre et des caractéristiques sexuelles (désignées en anglais par l'acronyme SOGIESC) différentes. Il formule des recommandations sur les mesures éventuelles qui peuvent nuancer davantage la perspective sexospécifique proposée dans les Principes de Vancouver. Il présente des suggestions sur la manière de garantir que les interventions de prévention et de réponse sont (1) soutenues par des données ventilées de manière cohérente, (2) conscientes des facteurs sexospécifiques à l'origine du recrutement, et (3) adaptées aux besoins distincts des enfants aux SOGIESC diverses.

Mots clés :

Enfants soldats ; enfants face aux conflits armés (CAAC) ; sexospécificité ; non binaire ; orientation sexuelle, identité et expression de genre, et caractéristiques sexuelles (SOGIESC) ; Principes de Vancouver.

Introduction

La dimension sexospécifique est importante dans les conflits. Tous les enfants subissent les conflits armés de plein fouet, mais la manière dont ils sont victimes de violations flagrantes de leurs droits est directement liée aux normes, attitudes et attentes socioculturelles à l'égard du sexe. Les conflits peuvent exacerber les dynamiques sexospécifiques préexistantes, les rendant plus régressives ou restrictives. Pourtant, les conflits peuvent également bouleverser les normes sexospécifiques traditionnelles. Lorsque les sociétés passent en mode de survie, les filles peuvent être contraintes d'adopter des rôles qui seraient autrement jugés socialement inacceptables, tandis que les garçons peuvent assumer des rôles qui étaient auparavant réservés aux hommes adultes. Les façons nombreuses et variées dont les filles et les garçons sont recrutés et utilisés par les protagonistes armés des conflits reflètent souvent ces dynamiques sexospécifiques en évolution. Bien que les rôles puissent se chevaucher, la répartition des tâches entre les garçons et les filles peut refléter les rôles stéréotypés des deux sexes et les notions préconçues de leur force physique relative et de leurs capacités personnelles. Le sexe peut ainsi dicter les causes, le déroulement et les conséquences de l'enrôlement d'enfants comme soldats.

Malgré les multiples cadres législatifs et normatifs qui se renforcent mutuellement et qui visent à protéger les enfants dans les conflits, le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les forces armées et les groupes armés persistent. Dans le monde entier, au moins 61 852 enfants ont été recrutés et utilisés entre 2005 et 2019¹. Analysés sous la perspective sexospécifique, les chiffres disponibles indiquent que, si les filles ont été ciblées dans plusieurs contextes, les garçons semblent l'être de manière disproportionnée dans tous les contextes où le recrutement et l'utilisation d'enfants sont observés². En effet, 91 % des cas vérifiés en 2017 et 2018 qui ont été ventilés par sexe concernaient des garçons³. Les données relatives à l'incidence du recrutement et de l'utilisation des enfants peuvent toutefois dépendre fortement du contexte. Les filles peuvent être recrutées en plus grand nombre dans certains endroits, et leurs rôles peuvent englober des fonctions de soutien, des fonctions sexuelles et des fonctions de combat⁴. De même, les garçons peuvent être soumis à des violences sexuelles au cours de leur recrutement

-
- 1 Basé sur une méta-analyse des rapports annuels du Secrétaire général des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés, cité dans Nidhi Kapur, *Gender, Age And Conflict: Addressing The Different Needs Of Children* (Save the Children, 2020), <https://www.savethechildren.ca/wp-content/uploads/2020/04/SC-Gender-Age-and-Conflict-report-final.pdf>.
 - 2 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.
 - 3 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.
 - 4 Marie de la Soudière, *What the girls say: Improving practices for the demobilization and reintegration of girls associated with armed forces and armed groups in Democratic Republic of Congo* (Child Soldiers International, 2017), https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2017_DRC_Report_-_ENGLISH_-_Online_PDF.pdf.

et de leur utilisation⁵, ou à la suite de leur arrestation et de détention ultérieures en raison de leur association supposée ou réelle avec des protagonistes armés⁶.

Les violations en cours attestent que les cadres actuels ne permettent pas de protéger totalement les enfants contre le risque de devenir des enfants soldats. Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats⁷ constituent donc un point d'entrée important pour introduire une approche plus nuancée de la question de la problématique hommes-femmes.

Le présent document commence par clarifier la signification des termes clés afin d'examiner pleinement les dimensions sexuées du recrutement et de l'utilisation des enfants. Lorsque les données le permettent, il examine les disparités entre les sexes dans :

- (a) Les motifs de recrutement ;
- (b) Les rôles et les responsabilités pendant l'utilisation ; et
- (c) Les conséquences à court et à long terme de l'utilisation d'enfants soldats.

Afin d'aborder la question de l'écart entre les sexes parmi ces facteurs, plusieurs suggestions sont formulées, notamment :

- (1) Les données doivent être ventilées par sexe de manière plus uniforme ;
- (2) Les mesures préventives doivent être plus attentives aux raisons et aux modalités du recrutement d'enfants de sexe différent ; et
- (3) Les interventions de réponse et de réintégration doivent être adaptées au contexte et aux besoins particuliers des enfants de sexe différent.

Approche méthodologique

Le présent article s'appuie sur une méta-analyse des données d'incidence rendues publiques dans les rapports annuels du Secrétaire général des Nations unies sur les enfants et les conflits armés entre 2015 et 2019⁸. Le recrutement et l'utilisation d'enfants sont l'une des six violations

5 Sarah K. Chynoweth SK, Julie Freccero, et Heleen Touquet, "Sexual violence against men and boys in conflict and forced displacement: implications for the health sector," *Reproductive Health Matters* 25, n° 51 (2017): 90-94. doi: 10.1080/09688080.2017.1401895.

6 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2467, S/RES/2467 (2019), [https://undocs.org/en/S/RES/2467\(2019\)](https://undocs.org/en/S/RES/2467(2019)).

7 Gouvernement du Canada, *Vancouver Principles on Peacekeeping and the Prevention of the Recruitment and Use of Child Soldiers* (2017), https://www.international.gc.ca/world-monde/issues-development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principles-vancouver-principes-pledge-engagements.aspx?lang=eng#pdf.

8 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

graves des droits de l'enfant dans les conflits armés qui sont suivies par le mécanisme de surveillance et de communication de l'information (MRM) des Nations Unies depuis 2005⁹. Bien que la capacité des incidents signalés à être représentatifs soit restreinte par les limites du processus de collecte, de documentation et de vérification des données du MRM, ces incidents sont utilisés ici pour mettre en évidence les incohérences systémiques de la ventilation des données dans les registres de violations graves et pour souligner l'importance de la dimension sexospécifique lorsqu'il s'agit de l'enrôlement d'enfants comme soldats.

Le poids des mots : préambule au sujet des termes clés

Tout examen détaillé de l'influence de la dimension sexospécifique sur le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits doit commencer par une clarification de l'utilisation des termes clés. Commençons par une prise de conscience de l'hétérogénéité des « enfants ». Ce sont des nouveau-nés, des nourrissons, des impubères ou des adolescents. Ils peuvent vivre avec un handicap ou une maladie chronique. Ils sont issus de différents milieux sociaux, politiques, religieux et économiques. Ils résident dans un large éventail de structures familiales et sociales. Les caractéristiques individuelles des enfants se recourent et se superposent à des normes socioculturelles globales pour déterminer et influencer les rôles que chaque enfant est censé jouer, les droits dont il peut jouir et les abus qu'il subit en période de conflit.

Dans le présent document, les termes « sexe », « genre », « dimension sexospécifique » ou « sexospécificité » désignent l'ensemble des filles, des garçons et des enfants dont les expressions et les identités de genre ne sont pas conformes. Ils soulignent l'expérience unique des enfants non hétéronormatifs en faisant également référence à « l'orientation sexuelle, l'expression et l'identité de genre, et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) » diverses. Conformément aux principes de Jogjakarta, les termes « sexe », « genre », « dimension sexospécifique » ou « sexospécificité » ne sont ni compris comme une dichotomie homme-femme ni synonymes de « filles ». Les enfants peuvent être des filles, des garçons et des enfants qui n'entrent pas dans la binarité de genre. Ils peuvent s'identifier ou être perçus comme lesbiennes, gays, bis, transgenres, queers ou intersexués (LGBTQI)¹⁰. L'identité de genre est distincte du sexe, qui est généralement attribué à la naissance en fonction des caractéristiques physiques. Les données sur les violations des droits de l'enfant n'étant ventilées que par sexe, si tant est qu'elles le soient, il n'est pas toujours possible de sortir de la binarité de genre dans notre analyse¹¹. Néanmoins, les réflexions sur l'influence éventuelle des SOGIESC sont formulées sur la base

9 Ce processus de suivi a été établi lorsque la Résolution 1612 du Conseil de sécurité des Nations Unies a été adoptée en 2005.

10 International Commission of Jurists (ICJ), *Yogyakarta Principles - Principles on the application of international human rights law in relation to sexual orientation and gender identity* (March 2007), <https://yogyakartaprinciples.org/>.

11 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

des renseignements disponibles, même s'ils sont limités.

Le choix de la terminologie dans les documents juridiques et politiques peut également dissimuler des différences. Les Principes de Paris font intentionnellement référence aux « enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés¹² ». Cette terminologie vise à élargir la conception historique erronée des enfants soldats, en s'éloignant du paradigme des garçons armés pour englober la diversité des fonctions (y compris les positions de combat et non liées au combat) que les garçons et les filles occupent pendant leur association. Les Principes de Vancouver, en revanche, reviennent sur le terme « enfants soldats ». Pour éviter tout réductionnisme potentiel, les Lignes directrices de mise en œuvre qui les accompagnent indiquent explicitement que « ce terme est utilisé de manière générale et s'interprète au sens large, conformément à la définition se trouvant dans les Principes de Paris ». Par conséquent, il « ne désigne pas seulement un enfant qui participe ou a participé directement à des hostilités¹³. » Le présent document utilise le terme « enfants soldats » avec la même réserve.

Recrutement et utilisation d'enfants en fonction du sexe : données et tendances

Données sur le recrutement et l'utilisation des garçons :

Bien que les tendances varient d'un contexte à l'autre et tout au long de l'évolution d'un conflit donné, l'analyse des données du MRM sous l'angle sexospécifique indique que les garçons courent un plus grand risque de recrutement et d'utilisation que les filles. Dans certains cas, la disparité entre les sexes est frappante. En Somalie, un pourcentage stupéfiant de 97 % des enfants recrutés en 2018 étaient des garçons. En 2017, les 727 incidents de recrutement et d'utilisation signalés en Afghanistan concernaient uniquement des garçons¹⁴. Même dans le nord du Nigéria, où le nombre de cas vérifiés se classe au deuxième rang au monde et où Boko Haram est connu pour s'en prendre aux filles, 82 % des incidents concernaient des garçons¹⁵. Dans l'État d'Unité, dans le Soudan du Sud, un exercice de recrutement de masse sur un marché aux bestiaux a permis d'armer 150 garçons, alors qu'aucune fille n'aurait été visée¹⁶.

12 UNICEF, *The Paris Principles: Principles and Guidelines on Children Associated with Armed Forces or Armed Groups*, Nations Unies (2007), https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/ParisPrinciples_EN.pdf.

13 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance for the Vancouver Principles*, (2019), <https://www.canada.ca/en/department-national-defence/corporate/reports-publications/vancouver-principles.html>.

14 Nations Unies, Annual Report of the Secretary-General on Children and Armed Conflict, A/72/865-S/2018/465 (16 mai 2018), <https://undocs.org/s/2018/465>.

15 Nations Unies, Annual Report of the Secretary-General on Children and Armed Conflict, A/73/907-S/2019/509 (20 juin 2019), <https://undocs.org/s/2019/509>.

16 Nations Unies, Report of the Secretary-General on Children and Armed Conflict in South Sudan,

Données sur le recrutement et l'utilisation des filles :

Il existe des écarts par rapport à la norme mondiale, et les filles sont particulièrement ciblées pour le recrutement et l'utilisation dans certains contextes. Un exemple historique marquant est celui de la Colombie. Entre 2011 et 2016, les filles représentaient 30 % des enfants enregistrés et séparés des groupes armés¹⁷. En moyenne, l'âge du recrutement était de huit mois plus jeunes pour les filles que pour les garçons¹⁸. Au Sri Lanka, on pensait qu'un nombre tout aussi important de filles étaient liées aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE)¹⁹. Plus récemment, les Nations Unies aux Philippines ont confirmé que 37 % des cas (pour lesquels le sexe était connu) étaient des filles²⁰. Des filles ont également été trouvées dans les rangs des Forces démocratiques syriennes, dont 51 ont été officiellement libérées au début de l'année 2020²¹. Au Yémen, au moins trois douzaines d'adolescentes ont servi d'espionnes, de médecins et de gardes dans une force entièrement féminine au sein du groupe rebelle des Houthis²².

Données relatives aux enfants de SOGIESC diverses :

Aucun des rapports annuels du Secrétaire général des Nations unies sur les enfants et les conflits armés de 2015 à 2020 ne mentionne le recrutement et l'utilisation d'enfants de SOGIESC diverses. Étant donné le manque de données, il est impossible de déterminer (1) si les enfants qui ne se conforment pas au genre ou ne sont pas hétéronormatifs sont activement recrutés, (2) pourquoi ils peuvent être ciblés, (3) quels seraient les résultats pour eux lorsqu'ils le sont, et (4) comment prévenir au mieux leur enrôlement ainsi que (5) comment soutenir leur libération et leur réintégration en réponse.

Les recherches existantes sur les enfants face aux conflits armés se penchent rarement sur l'expérience des enfants de SOGIESC diverses. Human Rights Watch a constaté que des hommes et des garçons homosexuels et bisexuels ainsi que des femmes transgenres ont été

S/2018/865 (25 septembre 2018), <https://undocs.org/S/2018/865>.

17 Nations Unies, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Colombia (September 2011-June 2016), S/2016/837, (4 octobre 2016), <https://undocs.org/s/2016/837>.

18 Ibid.

19 Human Rights Watch, *Living in Fear: Child Soldiers and the Tamil Tigers in Sri Lanka* (2004), <https://www.hrw.org/reports/2004/srilanka1104/2.htm>.

20 Nations Unies, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in the Philippines, S/2020/777 (4 août 2020), <https://undocs.org/s/2020/777>.

21 Nations Unies, Report of the Special Representative of the Secretary-General for Children and Armed Conflict, A/75/203 (20 juillet 2020), <https://undocs.org/A/75/203>.

22 Conseil des droits de l'homme, *Report of the Group of Eminent International and Regional Experts on Yemen: Situation of human rights in Yemen, including violations and abuses since September 2014*, A/HRC/45/6 (28 septembre 2020), <https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/GEE-Yemen/2020-09-09-report.pdf>.

victimes de violences sexuelles dans les rangs de l'armée syrienne²³. Cela met en évidence la vulnérabilité accrue des enfants de SOGIESC diverses en Syrie et ailleurs, compte tenu notamment de la stigmatisation sociale omniprésente et des diverses formes d'abus auxquelles sont confrontées les personnes LGBTQI dans le monde²⁴. Dans de nombreux contextes, ces personnes peuvent ne pas être reconnues socialement ou légalement, et dans certains pays, elles peuvent même être criminalisées, ce qui aggrave encore leur marginalisation²⁵.

On en sait encore moins sur les enfants de SOGIESC diverses qui sont recrutés et utilisés. Cependant, les épreuves auxquelles sont confrontés leurs homologues adultes ont été documentées dans certains pays touchés par la guerre. Des témoignages de violences sexuelles, y compris de viols dits « correctifs », de torture, de collecte forcée de renseignements, de meurtres, de déplacements forcés et de disparitions, ont été recueillis dans des zones de conflit aussi variées que l'Afghanistan, le Bangladesh, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Irak, la Syrie, l'Ukraine, le Pérou et la Colombie²⁶. Il existe des preuves que des groupes armés se sont également engagés dans des actions anti-LGBTQI²⁷.

Les mêmes normes sexospécifiques discriminatoires qui encouragent les comportements agressifs des garçons et des hommes, et qui sont à l'origine de la violence sexuelle contre les filles et les femmes, dénigrent ceux qui s'identifient, ou sont perçus comme s'identifiant, à des sexospécificités qui s'écartent des conceptions binaires et hétéronormatives du sexe et de la sexualité²⁸. L'absence de preuves empiriques rend difficile de tirer des conclusions sur la vulnérabilité potentielle des enfants de SOGIESC diverses au recrutement et à d'autres abus lorsqu'ils sont associés à des forces ou groupes armés.

Normes sexospécifiques et leur incidence sur les causes, le déroulement et les conséquences de l'enrôlement d'enfants comme soldats

Les expériences que font les enfants des normes sociales en période de conflit sont influencées, entre autres, par une insécurité accrue et des risques de protection corrélés, ainsi que par la pénurie de ressources et les difficultés économiques. Tous les enfants peuvent être

23 Human Rights Watch et Helem, "They Treated Us in Monstrous Ways" *Sexual Violence Against Men, Boys, and Transgender Women in the Syrian Conflict* (2020), https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2020/08/syria0720_web.pdf.

24 UNHCR, *Protecting Persons with Diverse Sexual Orientations and Gender Identities: A Global Report on UNHCR's Efforts to Protect Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Intersex Asylum-Seekers and Refugees*, (2015), <https://www.refworld.org/pdfid/566140454.pdf>.

25 Ibid.

26 Alon Margalit, "Still a blind spot: The protection of LGBT persons during armed conflict and other situations of violence," *International Review of the Red Cross* 100 (2018), 237-265. [doi:10.1017/S1816383119000201](https://doi.org/10.1017/S1816383119000201).

27 Ibid.

28 UNHCR, *Protecting Persons with Diverse Sexual Orientations and Gender Identities*.

instrumentalisés par des protagonistes armés en raison de leur sexe. La répartition des tâches entre garçons et filles reflète souvent les rôles sexospécifiques propres au contexte et les notions préconçues de forces et de capacités relatives²⁹. Si les rôles et les responsabilités divergent souvent, ils peuvent aussi se chevaucher. Ces normes dictent également les préjugés secondaires de grande portée subis par les enfants pendant et après leur libération et leur réintégration.

Les déterminants socio-économiques peuvent pousser les garçons à s'enrôler comme moyen d'autoprotection et de survie. Les attitudes et les attentes des protagonistes armés, des familles ou des communautés peuvent pousser les garçons à s'engager dans les combats pour se faire respecter³⁰. Une fois recrutés, les garçons sont fréquemment utilisés comme combattants armés, ainsi que pour des tâches physiques laborieuses, logistiques et tactiques, comme les porteurs, les patrouilleurs et les espions. Parmi les groupes de miliciens Maï-Maï dans l'est de la République démocratique du Congo, les adolescents (et non les hommes adultes) se voient confier la responsabilité de la protection communautaire³¹. Les garçons peuvent avoir recours à la toxicomanie pour résister aux difficultés rencontrées pendant et entre les batailles. Ils peuvent être contraints de commettre d'autres crimes, notamment de tuer, de mutiler, de piller, de brûler et de violer, parfois même de violer les membres de leur propre famille³².

Malheureusement, ces rôles exposent les garçons à des risques de blessure, de maladie et de mort, ainsi qu'à des arrestations et détentions arbitraires en raison de leur association réelle ou présumée avec des forces ou des groupes armés³³. Bien qu'on en parle moins souvent, les garçons n'échappent pas aux violences sexuelles pendant les combats³⁴. Les garçons courent également un risque accru de torture en détention, y compris la torture de nature sexuelle, en raison du nombre plus élevé de garçons arrêtés³⁵. Les conséquences à long terme de la détention pour les garçons peuvent être la stigmatisation, les problèmes de santé physique

29 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

30 Ibid; Emma de Vise-Lewis, Stefano Schwarz et Bavon Mupenda, *Tug of War: Children in Armed Groups in DRC* (War Child, May 2018), <https://resourcecentre.savethechildren.net/node/13862/pdf/tug-of-war-children-in-armed-groups-in-drc.pdf>.

31 Nidhi Kapur, *The Gendered Dimensions of Armed Conflict on Children in Sub-Saharan Africa*, (Save the Children, 2021), <https://resourcecentre.savethechildren.net/library/gendered-dimensions-armed-conflict-children-sub-saharan-africa>.

32 Kapur, *The Gendered Dimensions of Armed Conflict*.

33 Naciones Unidas, *Global Study on Children Deprived of Liberty* (2019), <https://omnibook.com/Global-Study-2019>.

34 Human Rights Watch y Helem, "They Treated Us in Monstrous Ways"; Chynoweth, Freccero, & Touquet, "Sexual violence against men and boys," 90 - 94.

35 Hannah Thompson, *A Matter of Life and Death* (Child Protection Working Group et ChildFund, 2015), https://resourcecentre.savethechildren.net/node/9462/pdf/a20matter20of20life20or20death_lowres.pdf.

et mentale, le déplacement, la séparation d'avec leur famille et les difficultés de réintégration sociale³⁶.

Tant pour les garçons que pour les filles, il existe des risques de détresse psychosociale et de problèmes de santé mentale à long terme³⁷. Toutefois, les rôles et les responsabilités des filles peuvent différer en raison des normes sexospécifiques prévalentes. Les filles remplissent fréquemment des fonctions de soutien et des fonctions sexuelles ; elles travaillent comme cuisinières, nettoyeuses et esclaves sexuelles. Dans certains cas, les filles peuvent chercher à avoir des relations avec des hommes armés, ou être encouragées par d'autres à le faire, afin de satisfaire leurs propres besoins fondamentaux ou ceux de leur famille³⁸. Les filles ont également été utilisées pour motiver les combattants masculins ; les hommes et les garçons peuvent se voir promettre des « épouses » en récompense de leurs succès sur le champ de bataille³⁹.

Pourtant, les rôles des filles ne sont pas toujours totalement distincts de ceux des garçons. Les filles peuvent également porter des armes en tant qu'espionnes, combattantes de première ligne et auteurs d'attentat-suicide. En Colombie, par exemple, des filles ont été forcées d'avoir des relations sexuelles avec les forces gouvernementales pour obtenir des renseignements⁴⁰. Dans la région du Kasai, en République démocratique du Congo, on pensait que les filles possédaient des pouvoirs magiques qui les rendaient insensibles aux balles. Des fillettes âgées d'à peine quatre ans étaient envoyées sur le champ de bataille, ostensiblement en tant que boucliers humains, vêtues de jupes de paille et d'amulettes magiques, armées d'à peine plus que des bâtons, des balais, des serpillières et des ustensiles de cuisine⁴¹.

Au Nigéria, des filles ont été utilisées comme bombes humaines par Boko Haram. Cette stratégie repose sur l'idée largement répandue que les femmes et les filles ne sont pas

36 Watchlist on Children and Armed Conflict et Human Rights Watch, *Military Detention of Children in Armed Conflict: The Role of Handover Protocols* (2019), <https://watchlist.org/publications/military-detention-of-children-in-armed-conflict>.

37 Theresa S. Betancourt, Katrina Keegan, Jordan Farrar, et Robert T. Brennan, "The intergenerational impact of war on mental health and psychosocial wellbeing: lessons from the longitudinal study of war-affected youth in Sierra Leone," *Conflict and Health*, 14, n° 62, (2020), doi: [10.1186/s13031-020-00308-7](https://doi.org/10.1186/s13031-020-00308-7).

38 Emma de Vise-Lewis, Stefano Schwarz et Bavon Mupenda, *Tug of War: Children in Armed Groups in DRC* (War Child, May 2018), https://resourcecentre.savethechildren.net/node/13862/pdf/tug-of-war-children_in_armed_groups_in_drc.pdf.

39 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

40 Watchlist on Children and Armed Conflict, *Colombia's War on Children*, (2004), <http://watchlist.org/wp-content/uploads/WL-Report-Colombia-2004-en.pdf>.

41 Global Coalition to Protect Education from Attack, "All that I have lost" *Impact of Attacks on Education for Women and Girls in Kasai Central Province, Democratic Republic of Congo* (2019), https://protectingeducation.org/wp-content/uploads/documents/documents_drc_kasai_attacks_on_women_and_girls.pdf.

menaçantes, ou qu'elles sont victimes plutôt que coupables, ce qui permet aux poseuses de bombes de passer inaperçues. Non seulement elles suscitent moins de soupçons, mais les poseuses de bombes sont moins susceptibles d'être soumises à des fouilles invasives⁴². Les données laissent également entendre que les filles sont autorisées à se déplacer plus librement au sein de la communauté, même lorsqu'elles sont associées à un protagoniste armé⁴³.

Les conséquences particulières de l'enrôlement d'enfants comme soldats pour les filles comprennent l'exposition au viol et à la violence sexuelle, les grossesses précoces ou non désirées, ainsi que les complications pendant la grossesse et l'accouchement. Dans certains cas, les filles peuvent choisir de rester avec leur force ou leur groupe armé, plutôt que de passer par les processus de libération et de réintégration⁴⁴. Dans de nombreuses sociétés conservatrices touchées par un conflit, la probabilité d'être un paria social est plus grande pour les filles qui reviennent enceintes ou avec un enfant né hors mariage⁴⁵. Les enfants nés de viols liés à des conflits sont confrontés à des risques uniques. Ils courent un risque accru d'être eux-mêmes recrutés ultérieurement par des forces ou des groupes armés⁴⁶. Les enfants engendrés par les insurgés de Boko Haram peuvent être confrontés à une vie entière de rejet familial et de stigmatisation sociale⁴⁷.

Principes de Vancouver : objectif et potentiel

À l'échelle internationale, des avancées incroyables ont été réalisées dans la lutte mondiale pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles partout, y compris dans les situations de conflit. L'année 2020 a marqué les vingt-cinq ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing⁴⁸, et les vingt ans de la Résolution 1325 des Nations Unies et de la création du programme « Femmes, paix et sécurité »⁴⁹.

42 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

43 de Vise-Lewis, Schwarz et Mupenda, *Tug of War*.

44 International Alert/UNICEF, "Bad Blood" *Perceptions of children born of conflict-related sexual violence and women and girls associated with Boko Haram in northeast Nigeria* (2017), https://www.international-alert.org/sites/default/files/Nigeria_BadBlood_EN_2016.pdf.

45 War Child, *Rethink Child Soldiers: A new approach to the reintegration of all children associated with armed forces and groups* (2019), <https://resourcecentre.savethechildren.net/library/rethink-child-soldiers-new-approach-reintegration-all-children-associated-armed-forces-and>.

46 António Guterres, *Conflict related sexual violence: Report of the United Nations Secretary-General, S/2019/280* (29 mars 2019), <https://www.un.org/sexualviolenceinconflict/wp-content/uploads/2019/04/report/s-2019-280/Annual-report-2018.pdf>

47 International Alert/UNICEF, "Bad Blood".

48 Nations Unies, *Beijing Declaration and Platform for Action* (septembre 1995), https://www.un.org/en/events/pastevents/pdfs/Beijing_Declaration_and_Platform_for_Action.pdf.

49 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 1325, S/RES/1325 (2000), [https://undocs.org/S/RES/1325\(2000\)](https://undocs.org/S/RES/1325(2000)).

On comprend de mieux en mieux comment protéger les enfants dans les situations de conflit. Le rapport novateur de Graça Machel⁵⁰, publié en 1996, a incité l'Assemblée générale des Nations Unies à recommander la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés⁵¹. Il y a quinze ans, le suivi des violations graves commises à l'encontre des enfants⁵² a commencé, consolidant un programme autonome pour les enfants face aux conflits armés (désignés par l'acronyme CAAC en anglais). La communauté internationale a commencé à reconnaître les enfants engagés dans les conflits comme des victimes et non comme des auteurs de crimes⁵³. En 2007, les Principes de Paris, intitulés Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés⁵⁴, ont été élaborés. Ils ont tenté de reconnaître et de corriger l'invisibilité historique des filles dans les efforts antérieurs de libération et de réintégration⁵⁵. Les Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration (désignées par l'acronyme IDDRS en anglais) présentent des approches pratiques pour améliorer la prise en compte de la dimension sexospécifique, notamment des recommandations sur la manière de mieux répertorier les filles et d'avoir un meilleur accès à elles à des fins de documentation, de libération et de réintégration⁵⁶. Les IDDRS ont depuis fait l'objet d'un processus itératif de révisions basées sur les leçons retenues et les pratiques exemplaires sur le terrain⁵⁷.

Lancés en 2017 par le gouvernement du Canada, les Principes de Vancouver vont plus loin, en combinant les objectifs du programme « Femmes, paix et sécurité » et du programme des enfants face aux conflits armés, en définissant des engagements en matière de protection de l'enfance et en favorisant la visibilité des femmes dans le maintien de la paix⁵⁸. Il est important de noter que les Principes de Vancouver reconnaissent la centralité de la protection des enfants et l'influence intersectionnelle de la dimension sexospécifique. Ils notent que les États membres doivent tenir compte (1) « des conséquences différentes que les conflits ont sur les

50 Graça Machel, *Impact of Armed Conflict on Children* (1996), <https://undocs.org/A/51/306>.

51 Assemblée générale des Nations Unies, *Resolution adopted by the general assembly, A/RES/51/77* (20 février 1997), <https://undocs.org/en/A/RES/51/77>.

52 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Resolution 1612, S/RES/1612(2005)*, [https://undocs.org/S/RES/1612\(2005\)](https://undocs.org/S/RES/1612(2005)).

53 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

54 UNICEF, *The Paris Principles*.

55 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

56 Nations Unies, *Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards* (2006), <https://www.unodc.org/>.

57 Nations Unies, *Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards* (2020), <https://www.unodc.org/wp-content/uploads/2020/06/2020-IDDRS-four-products.pdf>.

58 Gouvernement du Canada, *Vancouver Principles*; En octobre 2019, un total de 96 pays avaient souscrit aux Principes de Vancouver. Gouvernement du Canada, *The Vancouver Principles*, (au 1^{er} octobre 2019), https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principles-vancouver-principes.aspx?lang=eng.

filles et les garçons » et (2) de leurs « besoins particuliers, y compris les besoins fondés sur le sexe, l'âge et d'autres facteurs identitaires⁵⁹ ».

Le plein potentiel des Principes de Vancouver par rapport à la problématique hommes-femmes apparaît clairement dans les Lignes directrices de mise en œuvre qui les accompagnent et qui proposent la nécessité de prendre en compte cette problématique dans la planification, la formation, le recrutement, le déploiement et le suivi⁶⁰. Elles font explicitement référence à la contribution unique des femmes dans les opérations de maintien de la paix, citant leur capacité à « souvent accéder à des populations et à des lieux fermés aux hommes (...) » et à « communiquer et interagir avec les enfants différemment⁶¹ ». De surcroît, elles suggèrent que tout le personnel militaire, policier et civil de maintien de la paix reçoive une formation sur les « aspects sexospécifiques des rencontres avec les enfants soldats⁶² ».

La ventilation des données par sexe, en plus de l'âge et du handicap, peut contribuer à rendre visibles des préjugés autrement cachés parmi les acteurs responsables de la protection et du suivi des violations des droits des enfants dans les situations de conflit armé. Les Lignes directrices de mise en œuvre conseillent aux États membres de présenter une « analyse rigoureuse de la dynamique sexospécifique [pour] aider à dissiper certains mythes persistants entourant les enfants soldats, comme la croyance erronée tenace que l'on n'emploie pas de filles dans des rôles de combat, ou que les garçons ne subissent pas de violence sexuelle ou sexospécifique⁶³ ». Elles reconnaissent la nécessité pour les « planificateurs nationaux [d'] avoir une idée plus complète et plus nuancée de la situation (...)»⁶⁴ ». Pourtant, elles ne sortent pas du cadre de la binarité de genre.

Les principaux intervenants, notamment le personnel de maintien de la paix, les protagonistes armés, les États membres et les organismes des Nations Unies, doivent reconnaître et rendre compte de la diversité des enfants qui font l'objet du recrutement et de l'utilisation. Dans les contextes où le fait de discuter de questions liées aux dimensions SOGIESC peut mettre en danger la vie du personnel ou des enfants, la collecte systématique de données peut ne pas être possible. Cependant, le fait de recueillir des preuves anecdotiques et de les utiliser de manière anonyme pour influencer sur les politiques et les pratiques permettra des interventions

59 Gouvernement du Canada, *Vancouver Principles*.

60 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance for the Vancouver Principles* (2019), <https://www.canada.ca/en/department-national-defence/corporate/reports-publications/vancouver-principles.html>.

61 Ibid.

62 Ibid.

63 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance for the Vancouver Principles* (2019), <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/igvp-20190614.pdf>, page 15.

64 Ibid.

plus adaptées aux besoins particuliers des enfants non binaires et non hétéronormatifs. Cela garantirait la mise à l'écart des stéréotypes fondés sur le sexe au profit d'interventions tenant compte de la dimension sexospécifique.

L'homogénéité des effectifs des missions de maintien de la paix dans le monde entier peut créer un champ de vision étroit. Comme l'a reconnu l'avènement du Code Murad, les problèmes auxquels sont confrontées les filles survivantes sont plus difficiles à signaler à des institutions dominées par les hommes ou mal équipées pour traiter de manière appropriée les besoins intersectionnels des enfants⁶⁵. Dans le même ordre d'idées, la diversification du personnel de maintien de la paix en général, parallèlement à des investissements visant la sensibilisation à l'hétérogénéité inhérente des enfants, peut ouvrir la voie à des changements importants dans la culture organisationnelle. Les initiatives d'établissement de normes peuvent ouvrir l'espace nécessaire pour que les garçons survivants de la violence sexuelle, ainsi que les enfants qui ne se conforment pas au genre ou ne sont pas hétéronormatifs, puissent parler de leurs besoins auto-exprimés pendant les processus de documentation et les autres interactions avec le personnel de maintien de la paix.

Non seulement les Principes de Vancouver ont obtenu le soutien d'acteurs clés de la scène politique internationale, mais leur approbation favorise l'adoption et la transposition de ces méthodes de travail dans la doctrine et la formation du personnel militaire et policier au niveau national. Cela a le potentiel de générer un changement normatif dans les pratiques nationales, même lorsque le personnel n'est pas officiellement engagé dans des missions de maintien de la paix à l'étranger⁶⁶. La formation du personnel, à savoir les membres qui occupent des postes de gestion et des postes techniques et administratifs, mais aussi qui remplissent des fonctions militaires au sein des opérations de maintien de la paix, renforcera les mesures de prévention et d'intervention. Une formation générale sur la dimension sexospécifique, la protection, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, et les premiers secours psychologiques permettrait de mieux reconnaître l'hétérogénéité des enfants, chacun ayant des risques et des besoins de protection uniques. Il est également essentiel de sensibiliser l'ensemble du personnel soutenant les efforts de prévention et de réponse aux besoins des enfants touchés par les conflits à l'existence de préjugés inconscients.

65 Institute for International Criminal Investigations, Nadia's Initiative, UK Foreign and Commonwealth Office, *Background paper & draft global code of conduct for documenting & investigating conflict-related sexual violence* ("The Murad Code") (June 2020), <https://static1.squarespace.com/static/5eba1018487928493de323e7/v/5efa1554a8553428c9395936/1593447765159/English+Draft-MuradCode%2BBackgroundPaper+June2020+Website.pdf>.

66 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

Observations finales

En appliquant systématiquement une perspective sexospécifique à tous les aspects du recrutement et de l'utilisation d'enfants, les Principes de Paris représentaient déjà un changement important par rapport aux efforts passés. Toutefois, la manière dont ils ont intégré la dimension sexospécifique a consisté à souligner la spécificité des filles. Il s'agissait d'un réflexe nécessaire, compte tenu de l'ampleur de l'exclusion des filles des précédents programmes de désarmement, démobilisation et réintégration en Sierra Leone et au Liberia⁶⁷. Le corollaire est le risque d'occulter le ciblage disproportionné des garçons dans tous les contextes, les manières propres au contexte dont les filles peuvent être instrumentalisées, et le fait que les enfants de SOGIESC diverses continuent d'être ignorés.

Alors que les Principes de Vancouver commencent à passer de l'adhésion à l'opérationnalisation, il sera important de s'assurer que les besoins particuliers des garçons, y compris leur vulnérabilité accrue à la radicalisation, au recrutement et à la détention, soient pris en compte dans le développement d'interventions de prévention et de réponse adaptées. En outre, les interventions doivent échapper aux stéréotypes et tenir compte des réalités et des besoins croisés de divers enfants ; les filles jouent un rôle de combattantes, les garçons subissent des violences sexuelles. Ce qu'il faut, c'est une approche qui saisisse la véritable signification de l'égalité entre les sexes, c'est-à-dire l'égalité pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes, et les enfants et les adultes de SOGIESC diverses.

La diversité de ce que signifie être un enfant, associée aux normes socioculturelles et religieuses qui s'expriment de manière unique dans chaque contexte, conduit à une gamme très divergente de causes, d'expériences et de résultats pour les enfants associés aux forces et groupes armés. Les approches de la prévention et de la réponse au recrutement et à l'utilisation doivent donc aller au-delà de la conception binaire pour saisir toute la complexité de l'expérience sexospécifique et propre au contexte des enfants soldats. Les mesures visant à protéger les enfants contre le recrutement et l'utilisation doivent être fondées sur une compréhension des besoins distincts et différenciés de tous les enfants. La mise en œuvre devra être participative, inclusive et réfléchie. La nature des activités devra être flexible, afin qu'elles puissent être adaptées au fil du temps en fonction des leçons tirées de la mise en œuvre et de la consultation continue des divers acteurs.

67 Kapur, *Gender, Age And Conflict*.

Nidhi Kapur est une spécialiste de la protection de l'enfance, de la problématique hommes-femmes et de l'inclusion qui compte plus de douze ans d'expérience sur le terrain. Motivée par un intérêt marqué pour les complexités de la programmation de la protection dans les zones de conflit et de post-conflit, M^{me} Kapur a travaillé pour un certain nombre d'organisations internationales, dont la Croix-Rouge britannique, Save the Children et Handicap International. Dans le cadre d'équipes d'intervention d'urgence, elle a été déployée dans divers pays, dont le Liberia, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, ainsi qu'en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. M^{me} Kapur a travaillé sur une multitude de questions avec et au nom des enfants touchés par les conflits armés. Elle a étudié les relations internationales à l'Université de Toronto et a ensuite obtenu une maîtrise à la London School of Economics. Après avoir vécu et travaillé dans le monde entier, elle vit en Afrique de l'Est depuis 2008. M^{me} Kapur est basée à plein temps à Kigali, au Rwanda, où elle poursuit son travail indépendant au niveau national, régional et international.

Hannah Thompson possède plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de la protection de l'enfance, de la violence sexuelle et sexiste et des programmes d'éducation à travers le monde. Elle a vécu ou travaillé en Asie du Sud et du Sud-Est, en Afrique occidentale, orientale, centrale et du Nord, ainsi qu'au Moyen-Orient. M^{me} Thompson a apporté son soutien aux enfants associés aux forces et groupes armés, a dirigé la gestion de cas pour les survivants de la violence sexuelle et sexiste, a travaillé avec les autorités et les communautés pour rétablir et protéger les écoles pendant les conflits et a travaillé avec les réfugiés qui sont ou s'identifient comme lesbiennes, gay, bisexuels, transgenres et intersexués pour comprendre leurs capacités et leurs besoins de soutien. Elle a collaboré à de nombreux rapports phares, publications et ensembles d'orientations sur les questions relatives à la protection des enfants. M^{me} Thompson est titulaire d'une maîtrise en anthropologie et développement, avec spécialisation sur la parenté et la dimension sexospécifique, de la London School of Economics. Elle travaille actuellement à partir de son domicile dans le sud-ouest de la France.



CONSIDÉRATIONS SEXOSPÉCIFIQUES POUR LA PROMOTION DES PRINCIPES DE VANCOUVER DANS LES FORCES ARMÉES

De Vanessa Brown^o

• *Dallaire Centre of Excellence for Peace and Security, Canadian Defence Academy*

Photo: Dallaire Institute

Résumé :

S'inspirant des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et des Principes de Vancouver, le présent document met en évidence les facteurs clés à prendre en compte dans la formation et l'éducation militaires afin de s'assurer que les militaires sont correctement préparés à protéger les enfants touchés par les conflits et de renforcer les capacités militaires à participer à la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats. Éclairé par les théories féministes et l'analyse, cet article soutient que les professionnels militaires sont mieux préparés à protéger les enfants lorsqu'ils ont la possibilité d'étudier les concepts sexospécifiques en relation avec leur propre socialisation dans les forces armées et s'ils disposent de théories et d'outils adéquats pour comprendre les dynamiques sexospécifiques et intersectionnelles des enfants et des conflits armés et y répondre. L'article laisse entendre que, si le contenu qui éclaire les constructions sexospécifiques et leur relation avec la sécurité des enfants est d'une importance cruciale, il est tout aussi vital de déterminer les bonnes approches pédagogiques qui soutiennent la formation et l'éducation efficaces des professionnels militaires.

Mots-clés :

Enfants soldats ; prévention de l'utilisation et du recrutement des enfants soldats ; protection de l'enfance ; dynamique sexospécifique ; perspectives sexospécifiques ; formation et éducation militaires ; Principes de Vancouver ; Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver

Introduction

La prévention de l'utilisation et du recrutement des enfants soldats a une relation critique et durable avec la dynamique sexospécifique dans les sociétés avant, pendant et après les crises et les conflits. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ainsi que la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes, appelées collectivement les résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité, décrivent la dimension sexuée de la violence sexuelle et des conflits et expliquent, en particulier, comment les garçons et les filles peuvent vivre les conflits différemment en raison des normes et des rôles sociétaux liés à la sexospécificité. L'étude universitaire de ces expériences différentielles (et souvent disproportionnées) les relie aux inégalités entre les sexes qui existent depuis longtemps dans les sociétés et sont principalement dues à l'élévation culturelle du statut et du pouvoir des hommes¹. En période de troubles sociétaux, les disparités entre les sexes engendrées par les systèmes patriarcaux peuvent être exacerbées, et les fonctions, les rôles et les situations des filles et des garçons peuvent changer².

Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats ont été lancés par le Canada en 2017. À l'époque, 54 États membres des Nations Unies ont souscrit aux Principes de Vancouver. Depuis lors, ce nombre a augmenté pour atteindre près de 100 États membres. Les Principes comprennent 17 engagements politiques axés sur la protection des enfants dans le cadre du maintien de la paix ainsi que sur la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants soldats³. Des représentants d'Affaires mondiales, du ministère de la Défense nationale et de la délégation canadienne aux Nations Unies ont travaillé en collaboration avec les États membres en question et des organisations de la société civile pour élaborer des Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver⁴. Ces lignes directrices visent à aider les États membres souscrivant aux Principes de Vancouver à les appliquer aux politiques, aux plans et aux

-
- 1 Joshua Goldstein, *War and Gender: How Gender Shapes the War System and Vice Versa*. (Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press, 2001).; Joan Grace. "Sending Mixed Messages: Gender-Based Analysis and the "Status of Women"." *Canadian Public Administration*, 40, no 4 (1997): 582-598; Cynthia Cockburn, 'Snagged on the Contradiction: NATO UNSC Resolution 1325, and Feminist Responses'. Présentation initiale à l'occasion de la Annual Meeting of No to War – No to NATO Dublin. (15-17 avril 2011), manuscrit inédit. <http://www.cynthiacockburn.org/BlogNATO1325.pdf>.; Raewyn Connell, *Masculinities*. (Cambridge, Royaume-Uni: Polity Press, 2005).
 - 2 David Duriesmith, *Masculinity and new war: The gendered dynamics of contemporary armed conflict* (Abingdon, Oxon: Routledge, 2017).
 - 3 Gouvernement du Canada, "Vancouver Principles on Peacekeeping and the Prevention of the Recruitment and Use of Child Soldiers," Gouvernement du Canada, https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/issues_developpement-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principles-vancouver-principes-english.pdf.
 - 4 Alan Okros, "Strengthening the Canadian Armed Forces Capacity to Address Child Soldiers," *Canadian Military Journal*, 20, n° 1 (2019): 65-69.

capacités à l'échelle nationale et à veiller à ce que le personnel policier et militaire contribuant aux missions de l'ONU reçoit des directives claires, des ressources adéquates et une formation et une éducation optimales pour prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants soldats et pour intervenir efficacement auprès des enfants en situation de conflit armé⁵.

Alors que les Principes de Vancouver lient la prévention de l'utilisation et du recrutement des enfants soldats à une compréhension de la dynamique sexospécifique, et que les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver reconnaissent l'importance d'une formation et d'une éducation qui soulignent ce lien, très peu de programmes de formation et d'éducation destinés au personnel militaire mettent explicitement au premier plan l'examen de la dynamique sexospécifique comme partie intégrante des rôles militaires dans la protection des enfants et la prévention de l'utilisation d'enfants soldats. Le présent document de recherche examine les cours de formation et d'éducation qui sont offerts au personnel militaire sur la protection de l'enfance et la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats, en s'appuyant sur un examen des sujets et des programmes d'études accessibles sur les sites Web à code source libre.

Sur la base de cet examen, l'article établit que, si la plupart des cours abordent de manière tangentielle la dynamique sexospécifique, peu d'entre eux mettent l'accent sur la nécessité pour le personnel militaire d'appliquer les perspectives sexospécifiques pour comprendre et analyser pleinement pourquoi, comment et dans quelles conditions les filles et les garçons font l'expérience des conflits et peuvent être différemment contraints ou incités au recrutement et utilisés de façon inégale par les groupes et forces armés. Constatant cette lacune dans le domaine de l'éducation et de la formation militaire, le document étudie les domaines dans lesquels le contenu sexospécifique pourrait être renforcé dans les programmes existants, notamment l'élaboration de programmes sur les définitions de la sexospécificité en relation avec les enfants et les cadres d'analyse actualisés dans ces domaines, comme l'intégration de l'intersectionnalité et des masculinités militarisées. La présente analyse offre deux perspectives clés : premièrement, elle présente un examen de la mise en œuvre des engagements existants à l'intégration des considérations sexospécifiques dans la formation sur les enfants face aux conflits armés ; et deuxièmement, en s'appuyant sur les théories et les analyses féministes, elle formule une série de recommandations visant à élargir les engagements existants afin de mieux prendre en compte l'intersection des différents axes de pouvoir avec la sexospécificité et l'utilisation potentielle du contenu sexospécifique et de la pédagogie pour examiner les dynamiques internes des institutions de maintien de la paix et leur culture.

5 Ibid.

Sexospécificité, protection des enfants et compréhension des cultures militaires

Les ouvrages traitant du maintien de la paix au sens large⁶, ainsi que de la formation des soldats de la paix au sens strict⁷, ont souligné l'importance de prendre en compte et d'inclure les perspectives sexospécifiques dans le travail des soldats de la paix, tant civils que militaires. Ils notent que les inégalités et les vulnérabilités, en particulier dans les contextes de conflit, sont souvent liées à des structures sociales patriarcales⁸ et à des constructions sociales évolutives de la sexospécificité. Ils font également remarquer que les crimes sexistes commis par les soldats de la paix, comme le viol, la violence sexuelle et l'exploitation et les abus sexuels⁹, sont liés au développement de formes hégémoniques et violentes de masculinité militarisée¹⁰. Dean Laplonge explique que, malgré le lien entre la violence sexuelle des soldats de la paix et la construction institutionnelle de la masculinité militarisée, il y a une absence frappante d'occasions d'examiner les pratiques des hommes et la masculinité militarisée dans la formation sur la problématique hommes-femmes pour les Casques bleus de l'ONU¹¹. D'après mon analyse de la formation et de l'éducation offertes aux militaires spécifiquement sur les enfants face aux conflits armés, ces possibilités sont beaucoup plus limitées.

Définition du patriarcat

La plupart des sociétés du monde sont patriarcales. Les *sociétés patriarcales*, celles dans lesquelles l'organisation sociale est fondée sur le contrôle normatif et matériel du pouvoir social, économique et politique par les hommes¹², souscrivent à divers degrés à un système

6 Mazurana, Dyan E., Angela Raven-Roberts, et Jane L. Parpart, *Gender, Conflict, and Peacekeeping*. (Lanham, MD: Rowman & Littlefield, 2005); Kreft, Anne-Kathrin, "The Gender Mainstreaming Gap: Security Council Resolution 1325 and UN Peacekeeping Mandates." *International Peacekeeping*, 24, n° 1 (2017): 132-158.

7 Mackay, Angela. "Training the Uniforms: Gender and Peacekeeping Operations." *Development in Practice* 13, n° 2-3 (2003): 217-223; Carson, Lisa. "Pre-Deployment 'Gender' Training and the Lack Thereof for Australian Peacekeepers." *Australian Journal of International Affairs* 70, n° 3 (2016): 275-292.

8 Kaplan, Laura Duhan. "Woman as Caretaker: An Archetype that Supports Patriarchal Militarism." *Hypatia* 9, n° 2 (1994): 123-133.

9 Oswald, Bruce 'Ossie'. "Sexual Exploitation and Abuse in UN Peace Operations." *Journal of International Peacekeeping* 20, n° 3-4 (2016): 143-170.

10 Higate, Paul. "Peacekeepers, Masculinities, and Sexual Exploitation." *Men and Masculinities* 10, n° 1 (2007): 99-119; Karim, Sabrina and Kyle Beardsley. "Explaining Sexual Exploitation and Abuse in Peacekeeping Missions: The Role of Female Peacekeepers and Gender Equality in Contributing Countries." *Journal of Peace Research* 53, n° 1 (2016): 100-115.

11 Laplonge, Dean. "The Absence of Masculinity in Gender Training for UN Peacekeepers." *Peace Review* 27, n° 1 (2015): 91-99.

12 Goldstein, 2001.

inaire¹³. Dans un système binaire, les parties du corps, la chimie et les pratiques corporelles sont catégorisées de manière hiérarchique et binaire, ce qui permet de classer les individus en deux sexes biologiques distincts et valorisés de façon différente : les hommes et les femmes¹⁴. Alors que le sexe n'a rien de biologiquement essentiel, hormis la matérialité physique des corps, chaque corps est compris (ou socialement construit) dans les sociétés patriarcales à travers une myriade de processus de socialisation à l'une ou l'autre catégorie de cette dualité sexuelle¹⁵. Ainsi, alors que le sexe est généralement acquis naturellement¹⁶, la sexospécificité s'apprend et s'acquiert socialement. Cette distinction, à savoir que le *sexe* est biologique, tandis que la *sexospécificité* est sociale, est à la base de la théorie critique des sexospécificités. La compréhension des divisions du pouvoir entre les sexes, socialement construites dans les sociétés, est un aspect essentiel de la théorie des sexospécificités. La reconnaissance du pouvoir de la sexospécificité est également très bénéfique pour la formation et l'éducation militaires, car les constructions sexospécifiques sont des facteurs déterminants clés qui influent sur les conflits, la sécurité et la paix.

Reconnaissance de la construction sociale

La construction sociale, à savoir le processus par lequel les sociétés parviennent à comprendre le monde, se produit par le développement de « perspectives, définitions, idées et connotations largement communes » [traduction] sur les gens, les choses et les événements, qui deviennent prédominantes au fil du temps¹⁷. Lorsque ces idées et ces perspectives deviennent prééminentes dans la société, elles tendent à être considérées comme des « faits » ou des « réalités » et « deviennent souvent si profondément ancrées dans notre façon de voir le monde que nous passons peu, voire pas du tout, de temps à y réfléchir¹⁸ ». La sexospécificité est une construction sociale comme le sont d'autres systèmes de pouvoir social tels que la race et la classe.

Les idées sur les rôles des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans les sociétés sont directement liées à la construction de la sexospécificité propre à chaque société. Les *rôles sexospécifiques* sont des constructions sociales concernant les différentes fonctions,

13 Margrit Shildrick, *Leaky Bodies and Boundaries: Feminism, Postmodernism, and (bio)Ethics*, (Londres: Routledge, 1997).

14 Simone de Beauvoir, *The Second Sex*. Traducido por Constance Borde y Sheila Malovany-Chevallier, (New York: Vintage Books, 1949).

15 Judith Butler, *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. (New York: Routledge, 1990).

16 De plus en plus, les aspects du sexe peuvent être modifiés, augmentés, supprimés ou acquis grâce aux progrès technologiques et médicaux, et dans certaines interprétations plus radicales, on s'est demandé si le sexe lui-même n'avait pas été, dans une large mesure, construit par la société. Pour en savoir plus sur la construction sociale du sexe, voir : Butler, 1990; Shildrick, 1997.

17 Vanessa Brown et Alan Okros. "Disrupting Social Constructions in the Profession of Arms," dans Krystal Hachey, Tamir Libel, et Waylon Dean Eds. *Rethinking Military Professionalism for the Changing Armed Forces*. (Cham, Suisse: Springer, 2020).

18 Ibid.

responsabilités, capacités et possibilités des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des personnes non binaires. Dans les sociétés où les disparités entre les femmes et les hommes sont plus importantes, les rôles sexospécifiques ont tendance à être plus inégaux, ce qui crée souvent des conditions sociales permettant aux hommes et aux garçons d'avoir un meilleur accès au pouvoir, au statut et aux ressources. Dans les contextes de conflit, ces disparités sexospécifiques sont souvent accentuées¹⁹. Les rôles traditionnels des hommes et des femmes dans les sociétés peuvent également être perturbés pour favoriser les efforts de certaines parties au conflit, ainsi que pour soutenir des programmes politiques, religieux et sociaux en évolution. En outre, les rôles des hommes et des femmes peuvent être construits différemment dans le processus de résolution d'un conflit, des études montrant que l'égalité entre les sexes peut être favorisée ou réduite dans le processus de consolidation de la paix²⁰.

Il est particulièrement important de noter que le métier de soldat est lui-même lié à des constructions sociales sexuées concernant ceux qui méritent le pouvoir et ceux qui se battent. Les combattants, les guerriers, les protecteurs, les protégés, les hommes, les femmes, les masculinités et les féminités sont tous socialement construits de manière à faciliter des visions culturelles de la voie à suivre souhaitée²¹. Dans les sociétés patriarcales, la voie envisagée reproduit souvent une structure sexospécifique dominée par les hommes et contient des hypothèses masculinistes, à savoir que la structure à dominance masculine et les méthodes militaires traditionnelles de résolution des conflits sont inévitables, naturelles et bonnes. Les critiques féministes du programme « Femmes, paix et sécurité » soulignent le silence retentissant des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre les inégalités sociales résultant de l'hégémonie incontestée des hommes, des masculinités et du militarisme²².

Masculinité et forces militaires

En effet, les rôles sexospécifiques dans les sociétés associent souvent les soldats, les forces armées, les groupes armés et les gangs au domaine des hommes et de la masculinité²³. Dans de nombreuses sociétés, l'engagement dans les forces armées et les groupes armés est un moyen essentiel pour les garçons de prouver leur masculinité, comme un droit de passage à l'âge adulte²⁴. Whitworth explique que ces masculinités militarisées peuvent être différenciées des masculinités dans d'autres contextes sociaux en raison des processus et des conditions dans

19 Duriesmith, 2017; Connell, 2005.

20 Ibid.

21 Sandra Whitworth, *Men, Militarism, and UN Peacekeeping: A Gendered Analysis* (Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 2007).

22 Ibid.

23 Goldstein, *War and Gender*.

24 Duriesmith, *Masculinity and new war*; Connell, 2005, 213.

lesquels les gens ordinaires sont transformés et moulés en soldats²⁵. Selon Johnson et Walsh, la « forme de masculinité militarisée qui est souvent dominante au sein des forces armées subsiste pendant les déploiements de maintien de la paix, et a été directement liée à la maltraitance des femmes et des enfants²⁶. » Pourtant, la socialisation à ces masculinités militarisées, et plus largement aux sexospécificités militarisées, n'est pas prise en compte dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité²⁷, et n'est pas examinée dans la formation et l'éducation militaire²⁸. La formation et l'éducation sur la socialisation aux masculinités militarisées pourraient permettre aux militaires de remodeler et de redéfinir les constructions sexospécifiques courantes dans les forces armées en énonçant la sexospécificité militarisée d'une manière qui puisse soutenir l'égalité entre les sexes²⁹ et qui s'accompagne des objectifs féministes initiaux du programme « Femmes, paix et sécurité », à savoir, non pas simplement rendre la guerre plus sûre pour les femmes, mais démanteler le système de guerre dans son ensemble³⁰.

Les rôles sexospécifiques étant des constructions sociales, il n'y a rien d'inné chez les hommes et les garçons qui fasse d'eux des acteurs nés des conflits et de la violence. Les femmes, les filles et les personnes non binaires ont toujours été auteurs de violence, combattantes, soldates et partisans des conflits, et continuent de l'être. Cependant, les normes patriarcales des sociétés tendent à privilégier les hommes en tant que détenteurs du pouvoir, y compris les pouvoirs coercitifs de la violence dans les forces et groupes armés. Ainsi, les récits, les histoires et les expériences des femmes, des filles et des personnes non binaires qui participent aux forces armées et aux groupes armés sont souvent marginalisés ou omis des discours dominants dans le monde entier.

Dans le cadre de l'enseignement du personnel militaire en particulier, une introduction à la conception différente des rôles, des comportements et des pratiques sexospécifiques par leurs forces militaires et autres forces et groupes armés peut aider à souligner comment ils en viennent à comprendre leur fonction de soldat dans leur institution, et comment cette compréhension de la sexospécificité et de la fonction de soldat peut diverger de celle d'autres sociétés et d'autres contextes. En tenant compte de la façon propre à la culture dont leur organisation conçoit la sexospécificité et la fonction de soldat, le personnel militaire peut

25 Whitworth, 2007.

26 Dustin Johnson et Allyssa Walsh, "Gender, Peacekeeping, and Child Soldiers: Training and Research in Implementation of the Vancouver Principles," *Allons-y 4* (2020): 51-60, 54.

27 Kronsell, Annica. *Gender, Sex, and the Postnational Defense: Militarism and Peacekeeping*. New York: Oxford University Press, 2012.

28 Laplonge, 2015.

29 Claire Duncanson, "Hegemonic masculinity and the possibility of change in gender relations." *Men and Masculinities* 18, n° 2 (2015): 231-248.

30 Cockburn, 2011.

prendre de meilleures décisions lorsqu'il est confronté au fait que les filles et les garçons jouent des rôles divers qui ne sont pas nécessairement traditionnels selon leurs propres conceptions de la sexospécificité, comme les filles et les garçons qui jouent des rôles actifs en tant que soldats, porteurs, cuisiniers, espions et esclaves sexuels. En effet, les professionnels militaires pourraient être mieux préparés à protéger les enfants si on leur donnait l'occasion d'examiner leur propre socialisation aux forces militaires.

Socialisation aux forces militaires

La socialisation et la culture militaire construisent souvent une vision particulière du monde pour les professionnels militaires. Cette vision du monde présente généralement des « perceptions masculines du conflit », non seulement au sein des forces militaires, mais aussi dans l'ensemble du secteur de la sécurité³¹. La socialisation à la culture militaire signifie que les citoyens ordinaires passent par le processus d'apprentissage de la conformité aux normes, identités, structures, hiérarchies, philosophies et idéaux militaires, qui sont généralement tous présentés de manière restrictive en termes masculins et masculinistes³². Comprendre les constructions sociales de la sexospécificité propres aux forces militaires et les normes, les comportements et les visions du monde qui se dégagent de certains scénarios de masculinité militarisée peut aider les militaires à mieux comprendre comment les inégalités communes aux femmes, aux membres racialisés et aux membres des communautés LGBTQ sont le produit de systèmes sociaux de pouvoir institutionnalisés et ne sont pas dues aux difficultés innées des individus.

Comme le dit Joan Grace, « les systèmes sociaux de pouvoir et de dépendance [...] sont les produits de la manière particulière dont la société est structurée » par « les attentes, les attitudes et les pratiques sociétales³³ [traduction] ». Ces attentes, attitudes et pratiques sont institutionnalisées au fil du temps, ancrées dans les cultures, structures, systèmes, règlements, processus et pratiques organisationnelles. Ainsi, les forces militaires créent leurs propres inégalités institutionnelles particulières entre les sexes, qui ont un impact profond et matériel sur l'accès des femmes et des autres groupes marginalisés aux possibilités et aux ressources³⁴. Comprendre la construction de la structure sexospécifique dans les forces militaires peut également mettre en lumière la façon dont l'hégémonie sexospécifique se développe de manière similaire ou dissemblable dans d'autres contextes. Une compréhension plus approfondie du

31 Johnson et Walsh 2020, p. 58.

32 Vanessa Brown et Alan Okros. "Dancing around Gender: Changing Identity in Canada's Post-Deschamps Military," dans Breede, H. Christian. *Culture and the Soldier: Identities, Values, and Norms in Military Engagements*. Vancouver; Toronto: UBC Press, 2019: 32-56; Whitworth, 2007; Goldstein, 2001.

33 Grace, 1997, 586.

34 Rachel Woodward et Trish Winter. *Sexing the Soldier: The Politics of Gender and the Contemporary British Army*. Londres ; New York: Routledge, 2007.

développement et du maintien des attentes, des attitudes et des pratiques sexospécifiques dans les forces militaires peut aider les membres à rechercher et à mieux reconnaître les facteurs d'incitation et d'attraction auxquels sont confrontés les enfants et leur relation complexe avec les groupes armés et les conflits armés. En outre, pour comprendre pourquoi les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes non binaires vivent différemment les conflits et les crises, et pour déterminer comment et dans quelles conditions les filles, les garçons et les jeunes non binaires en viennent à être utilisés et recrutés de la manière dont ils le sont par les forces et les groupes armés, les militaires doivent se familiariser avec les perspectives sexospécifiques et les appliquer.

Les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver définissent les perspectives sexospécifiques comme un moyen de reconnaître « que les conflits armés et les catastrophes pour l'humanité touchent les hommes, les femmes, les filles et les garçons de différentes façons³⁵ ». Elles font remarquer que l'application des perspectives sexospécifiques permet de comprendre « la façon dont les activités, les politiques et les programmes ont un effet différent³⁶ ». Pour le personnel militaire, l'application des perspectives sexospécifiques signifie chercher activement et intentionnellement des informations sur les rôles, les attentes et les attitudes des hommes et des femmes dans les sociétés et sur les liens de ces derniers avec les répercussions différenciées des conflits sur les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes non binaires. Pourtant, l'application des perspectives sexospécifiques sans tenir compte des autres systèmes d'organisation sociale qui se recoupent ne présente au personnel militaire qu'une partie du tableau de la protection de l'enfance.

Apprentissage et éducation militaire

Les forces militaires ont déployées des efforts considérables pour former et éduquer leurs membres sur la façon de gagner des guerres contemporaines, de maximiser l'efficacité opérationnelle en terrain incertain et de réagir à des environnements de sécurité géopolitique en évolution rapide³⁷. Comme le suggèrent Persyn et Polson, la complexité de la sécurité mondiale au XXI^e siècle [traduction] « fait évoluer les besoins des apprenants militaires³⁸ ». L'avancement des capacités dans le domaine humain, comme la protection des civils et la compréhension de l'impact disproportionné des conflits sur les groupes d'horizons divers, a accru les exigences en matière de pensée critique, d'empathie et de vision des problèmes

35 Gouvernement du Canada, Implementation Guidance for the Vancouver Principles (Ottawa : ministère de la Défense nationale, 2019), <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/igvp-20190614.pdf>, p. 17.

36 Ibid.

37 Charles Allen, "Redress of Professional Military Education: The Clarion Call." *Joint Forces Quarterly* 59, n° 4 (2010): 94100.

38 John Persyn et Cheryl Polson. "Evolution and Influence of Military Adult Education." *New Directions for Adult and Continuing Education* 136 (2012): 516, 16.

sous plusieurs angles dans le cadre de l'éducation et de la formation militaire professionnelle³⁹. Plusieurs pays, dont les États-Unis, ont même investi dans une formation visant à comprendre et à influencer les cultures locales⁴⁰.

La recherche sur la pédagogie dans le contexte militaire a examiné les meilleurs moyens d'aborder l'apprentissage militaire afin d'harmoniser la pensée et l'identité militaires avec la philosophie, la doctrine et l'idéologie militaires⁴¹, ainsi que de sensibiliser les professionnels militaires à des problèmes qui évoluent rapidement ainsi qu'aux technologies, aux communications et aux communautés et cultures complexes⁴². Certains praticiens et universitaires au sein des établissements d'enseignement militaire ont illustré l'utilité des approches post-positivistes et constructivistes de l'apprentissage, car elles visent à « influencer un changement de pensée chez les [apprenants] et ceux avec qui ils travaillent⁴³[traduction] ». En effet, les approches constructivistes de l'apprentissage dans l'éducation et la formation militaires professionnelles ont également été recommandées pour aligner les militaires sur les valeurs et la culture de leur société d'origine afin de parvenir à la confiance entre civils et militaires et au progrès du féminisme⁴⁴. Qui plus est, Nancy Taber suggère qu'une pédagogie féministe est nécessaire pour que les militaires professionnels comprennent et traitent l'insécurité sous-tendue par les constructions sexospécifiques et le masculinisme⁴⁵. Il existe un large éventail de pédagogies féministes, mais leurs objectifs centraux sont l'émancipation et la libération, en particulier en ce qui concerne « ce qui est enseigné et comment cela est enseigné », ainsi que la mise en place de conditions propices à l'autoréflexion profonde et au discernement pour les éducateurs et les élèves⁴⁶. Les pédagogies féministes font progresser la justice sociale en attirant l'attention sur le sexisme, le racisme, l'hétéronormativité, le classisme et d'autres systèmes d'oppression qui

39 Ibid.

40 Vanessa Brown et Alan Okros. "New Leaders, 'New Wars': A Reflective Approach to Applying Gender and Cultural Perspectives." dans *From "Knowing" to "Doing": International Perspectives on Leading Effectively*, publié par Daniel Watola et Allister MacIntyre : 23590. (Kingston, ON: Presse de l'Académie canadienne de la Défense, 2018).

41 Katherine Brown et Victoria SymeTaylor. "Women Academics and Feminism in Professional Military Education." *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal* 31, n° 5/6 (2012): 45266; Nancy Taber. "The Profession of Arms: Ideological Codes and Dominant Narratives of Gender in the Canadian Military." *Atlantis: A Women's Studies Journal* 34 (2019): 2736; Brown et Okros, 2018.

42 Stewart Hase et Chris Kenyon. "Heutagogy: A child of complexity theory." *Complicity: An International Journal of Complexity and Education*, 4, n° 1 (2007), 111-118.

43 Ibid, 59.

44 Taber, 2009; Aiko Holvikivi. *Fixing Gender: The Paradoxical Politics of Peacekeeper Training*. Thèse de doctorat. London School of Economics and Political Science, 2019.

45 Nancy Taber, "After Deschamps: Men, Masculinities, and the Canadian Armed Forces." *Journal of Military, Veteran and Family Health* 4, n° 1 (2018): 1007, 105.

46 Kristine De Welde, Nicola Foote, Michelle Hayford, y Martha Rosenthal. "Team Teaching "Gender Perspectives": A Reflection on Feminist Pedagogy in the Interdisciplinary Classroom." *Feminist Teacher* 23, n° 2 (2013): 105-125, 106.

se renforcent mutuellement, et en travaillant à leur démantèlement⁴⁷. Ainsi, l'éducation sur les enfants face aux conflits armés pourrait être avantageusement éclairée non seulement par la compréhension des théories et outils de la sexospécificité et de l'intersectionnalité, mais aussi par les applications des pédagogies féministes et des conceptions constructivistes dans la salle de classe militaire.

Intersectionnalité et protection des enfants

Comme nous le décrivons dans l'approche de la pédagogie féministe ci-dessus, il est également essentiel que le personnel militaire reconnaisse que les différences sexuées vécues par les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes non binaires se recoupent avec d'autres facteurs démographiques et expérimentiels comme la race, l'ethnicité, la religion, la tribu, la caste, le revenu, la langue, la situation géographique, l'éducation, et ainsi de suite. Par exemple, il se peut que les filles d'un certain groupe d'âge, d'une ethnie ou d'une tribu particulière, d'une classe socio-économique donnée et d'une région précise connaissent des situations de plus grande vulnérabilité au recrutement et à l'utilisation comme enfants soldats. Les répercussions intersectionnelles des conflits sur les filles et les garçons peuvent être illustrées par de nombreux cas, notamment le conflit armé en Sierra Leone de 1991 à 2002⁴⁸, le recrutement de filles et de garçons d'origine albanaise dans l'Armée de libération du Kosovo pendant l'assaut de la République fédérale de Yougoslavie sur le Kosovo⁴⁹, et les motivations intersectionnelles derrière le recrutement et l'utilisation de milliers d'enfants par l'Armée de libération du Soudan⁵⁰. Le conflit colombien est un autre exemple qui met en évidence comment et dans quelles conditions intersectionnelles le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ont varié dans le temps, en fonction de l'âge, de l'évolution des rôles sexospécifiques dans la société, ainsi que des disparités ethniques et géographiques en matière d'emploi⁵¹. Comme le montre le cas de la Colombie et d'autres pays, les normes sexospécifiques sont rarement établies de manière égale entre les groupes de filles, de garçons et de jeunes non binaires d'horizons divers dans les sociétés touchées par les conflits. Ainsi, en plus de se familiariser avec les perspectives sexospécifiques, il est avantageux pour les militaires professionnels de comprendre l'*intersectionnalité*.

47 Ibid.

48 Valerie Oosterfeld. "The construction of gender in child soldiering in the Special Court for Sierra Leone," dans Drumbl, Mark A. et Jastine C. Barrett. *Research Handbook on Child Soldiers*. (Cheltenham, Gloucestershire: Edward Elgar Publishing Limited, 2019).

49 Dyan Mazurana, Susan McKay, Khristopher Carlson, et Janel Kasper, "Girls in Fighting Forces and Groups: Their Recruitment, Participation, Demobilization, and Reintegration." *Peace and Conflict* 8, n° 2 (2002): 97-123, 105-106.

50 Christine Ryan, *The Children of War: Child Soldiers as Victims and Participants in the Sudan Civil War*. Vol. 37. (Londres ; New York: I.B. Tauris, 2012).

51 Virginia Bouvier "Gender and the Role of Women in Colombia's Peace Processes", document d'information, New York : ONU Femmes, United States Institute of Peace, 2016: 14-16.

L'intersectionnalité fait référence à la construction sociale et à l'évaluation différentielle de catégories ou de « types » de personnes. Il s'agit d'une théorie développée par Kimberlé Crenshaw, spécialiste de la théorie critique de la race et du féminisme, qui vise à mettre en évidence l'émergence de l'inégalité par l'intermédiaire et au sein des types multiples et mutuellement constitutifs caractérisés par la sexospécificité, la race, la classe sociale, le handicap et la sexualité. L'intersectionnalité se veut une théorie descriptive et normative, car elle rend d'abord les inégalités visibles en schématisant les processus sociaux qui les créent, et se concentre ensuite sur le travail nécessaire pour remettre en question et changer ces inégalités par la redistribution de la valeur sociale et des ressources matérielles⁵². En exposant le personnel militaire à l'intersectionnalité au moyen d'applications de la pédagogie féministe et en lui donnant la possibilité de se familiariser avec les cadres et les analyses intersectionnels sur les enfants face aux conflits armés, on peut l'aider à acquérir les compétences de réflexion critique nécessaires à la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants dans les groupes armés et les forces armées.

Conception canadienne de l'intersectionnalité

Le gouvernement canadien a commencé à intégrer une approche intersectionnelle de l'utilisation des perspectives sexospécifiques dans les politiques, plans et actions ministériels en utilisant l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+). L'ACS+ est un outil d'analyse que le gouvernement fédéral du Canada utilise pour faire avancer les principes du programme « Femmes, paix et sécurité » et l'égalité entre les sexes au pays et à l'étranger. Le « plus » dans la désignation indique que l'outil va au-delà des applications courantes des perspectives sexospécifiques en incluant intentionnellement une série d'autres facteurs identitaires et expérientiels qui se recoupent (comme l'âge, l'éducation, la langue, la géographie, la culture et le revenu) dans les analyses et la prise de décision. L'ACS+ est appliquée dans tous les ministères fédéraux du Canada pour évaluer les incidences inégales potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les groupes de femmes, d'hommes, de filles, de garçons et de personnes non binaires d'horizons divers en tenant compte de la sexospécificité et d'autres facteurs identitaires⁵³. Depuis 2016, les Forces armées canadiennes appliquent l'ACS+ pour faire avancer les objectifs du programme « Femmes, paix et sécurité » en reconnaissant les différentes situations et les différents besoins du personnel militaire canadien, des Canadiens au pays et des populations à l'extérieur du Canada dans les contextes opérationnels, et en y répondant⁵⁴.

52 Kimberlé Crenshaw, "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine", *Feminist Theory, and Antiracist Politics*, *Stanford Law Review* 43, n° 6 (1989): 1241-1299.

53 Condition féminine Canada, *Lexicon of Key Terms Related to GBA+ (2018)*, https://cfc-swc.gc.ca/gba-acsc/course-cours/eng/global/glossary_glossaire.html

54 Gouvernement du Canada, *CDS Directive for Integrating UNSCR 1325 and Related Resolutions into*

Le potentiel de transformation de l'ACS+ est critiqué, particulièrement en ce qui concerne la mesure dans laquelle son application peut s'attaquer aux inégalités systémiques, structurelles et institutionnalisées vécues par les femmes⁵⁵, ainsi que par les Canadiens d'horizons divers⁵⁶. Même si l'ACS+ prend ses racines dans la théorie critique de la race et le féminisme, ces perspectives radicales de changement sont souvent contrebalancées et éclipsées par des pressions institutionnelles visant à maintenir le statu quo et à en assurer la reproduction et le maintien organisationnel. Comme l'expliquent Scala et Patterson, « les normes et principes bureaucratiques comme le secret, la neutralité, la hiérarchie et le respect des règles sont souvent en conflit direct avec les appels à la promotion active des intérêts des femmes [traduction] »⁵⁷ ainsi qu'à un changement organisationnel transformateur. Ils notent également que la façon dont les bureaucrates comprennent et appliquent l'ACS+, ainsi que la façon dont la culture institutionnelle favorise ou diminue le potentiel de transformation de l'outil, nécessite une attention et une étude plus approfondies⁵⁸. De surcroît, les critiques à l'égard de l'intégration de l'intersectionnalité, notamment au moyen d'outils descriptifs comme l'ACS+, lui ont enlevé son pouvoir analytique en éloignant l'intersectionnalité de la lutte contre les oppressions historiques et mutuellement constitutives comme le patriarcat et la suprématie blanche. L'ACS+ diffère de la conceptualisation originale de Crenshaw, car elle s'éloigne des objectifs normatifs de la théorie critique de la race et de la théorie féministe.

En effet, dans le contexte des Forces armées canadiennes, les normes et les principes du secret, de la neutralité (notamment en ce qui concerne les idéaux méritocratiques de neutralité sexospécifique et raciale), de la hiérarchie militaire et de la déférence envers la chaîne de commandement sont au cœur du fonctionnement des forces militaires. Mais ces aspects de l'organisation sociale militaire peuvent également réifier les systèmes d'oppression racistes et patriarcaux dans l'armée ; de ce fait, les applications de l'ACS+ qui ne tiennent pas compte des luttes des femmes, du personnel racialisé et des membres des communautés LGBTQ⁵⁹ ne permettent pas de comprendre et de supprimer les obstacles à l'autonomisation des femmes, à l'égalité intersectionnelle et à la justice sociale. Une réflexion critique sur les luttes intersectionnelles dans le contexte de la socialisation militaire peut permettre au personnel militaire

CAF Planning and Operations (Jan 2016), <https://www.canada.ca/en/department-national-defence/services/operations/military-operations/conduct/cds-directive-unscr-1325.html>

55 Grace, 1997.

56 Olena Hankivsky. "The Lexicon of Mainstreaming Equality: Gender Based Analysis (GBA), Gender and Diversity Analysis (GDA) and Intersectionality Based Analysis (IBA)." *Canadian Political Science Review* 6, n° 2/3 (2012): 171 -83.

57 Francesca Scala et Stephanie Paterson. "Gendering Public Policy or Rationalizing Gender? Strategic Interventions and GBA+ Practice in Canada." *Canadian Journal of Political Science* 50, n° 2 (2017): 427-442, 430.

58 Ibid.

59 LGBTQ fait référence aux communautés de personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, trans et queer.

d'examiner les aspects des structures et de la culture militaires qui sont essentiels et ceux pourraient être modifiés dans l'intérêt de tous les membres. Comme je l'ai soutenu ailleurs⁶⁰, si les forces militaires prétendent pratiquer le non-sexisme et l'absence de discrimination raciale (en ne tenant pas compte de la sexospécificité ou de la race dans les processus et pratiques institutionnels qui permettent aux membres de progresser dans leur carrière), comment peuvent-elles s'efforcer de comprendre les aspects sexués et racialisés de la socialisation et de la culture militaires dont on a constaté qu'ils facilitent l'inégalité de traitement pour les femmes⁶¹, les membres des communautés LGBTQ⁶² et les membres racialisés⁶³? Toutefois, les applications de l'ACS+ par le personnel militaire ont commencé à forcer la question en veillant à ce que des données désagrégées soient recueillies et analysées pour comprendre si et comment les processus, systèmes, procédures et plans institutionnels ont une incidence différente sur les femmes, les peuples autochtones, les minorités visibles et les membres des communautés LGBTQ. L'ACS+ a été utilisée par le personnel militaire pour mettre en lumière les inégalités institutionnelles et y remédier.

Comme elle permet de rendre visible les inégalités entre les sexes et les inégalités intersectionnelles, l'ACS+ est un outil précieux qui mérite d'être inclus dans la formation militaire sur la protection des enfants. Les applications de l'ACS+ peuvent aider les militaires à mieux comprendre les dynamiques sexospécifiques et intersectionnelles qui influent sur le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés. Toutefois, le succès des applications de l'ACS+ à la protection de l'enfance par les militaires dépend également de la mesure dans laquelle les militaires ont la possibilité de réfléchir de manière critique aux causes profondes des inégalités et aux façons dont les inégalités sont socialement construites dans les forces militaires et la société.

Tout au long de cette discussion, j'ai intentionnellement utilisé l'italique pour souligner les définitions et les concepts clés qui pourraient être intégrés à la formation et à l'éducation du personnel militaire sur la protection des enfants et la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats. Chacune de ces définitions est importante pour les militaires et les autres membres du secteur de la sécurité, qui peuvent s'en servir dans leur travail de prévention de la violence subie par les enfants dans les conflits et les crises. Cependant, ces concepts ne sont pas de simples théories ou définitions, ce sont les outils essentiels de ce

60 Brown et Okros. 2019.

61 Marie Deschamps, External Review into Sexual Misconduct and Sexual Harassment in the Canadian Armed Forces National Defence and the Canadian Forces (2015).

62 Ibid.

63 Tammy George, "Be all You can be Or Longing to be: Racialized Soldiers, the Canadian Military Experience and the Im/Possibility of Belonging to the Nation." (2016). ProQuest Dissertations Publishing; Sherene Razack. *Dark Threats and White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping and the New Imperialism*. (Toronto: University of Toronto Press, 2004).

travail. Si les concepts et les cadres féministes sont d'une importance cruciale pour que les militaires les comprennent et les appliquent dans leur travail de prévention et de protection, il est également essentiel que ces idées soient présentées au public militaire de manière efficace en utilisant les bonnes approches pédagogiques.

Comme cela a été démontré, l'application de la pédagogie féministe présente des avantages. Cette approche pédagogique vise à créer intentionnellement les conditions sociales dans lesquelles les militaires se sentent plus ouverts et réceptifs aux idées comme l'inégalité entre les sexes et l'inégalité intersectionnelle en créant un espace pour l'autoréflexion critique, le dialogue collaboratif et une invitation à changer leurs philosophies personnelles. Le recours à ces stratégies pédagogiques peut créer un environnement dans lequel les militaires professionnels se sentent habilités à examiner le rôle des forces militaires dans le soutien des transformations et des changements sociaux, comme la facilitation de la prévention et la protection des enfants dans les contextes de conflit. Toutefois, comme le montrent les sections suivantes, il se peut que la mise en œuvre actuelle de la formation et de l'éducation militaires sur les enfants et les conflits armés n'intègre pas adéquatement les approches et les concepts liés à la sexospécificité et à l'intersectionnalité.

Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver et perspectives sexospécifiques

Les Principes de Vancouver encouragent les États membres à donner la priorité à la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats et à prendre des mesures qui garantissent la préparation et les actions appropriées des soldats de la paix. Les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver reconnaissent que l'approbation des Principes de Vancouver doit être suivie de mesures concertées et concrètes en vue d'une mise en œuvre constructive. Elles visent à fournir une base commune permettant de comprendre et d'élaborer les politiques, la doctrine, la formation et l'éducation en matière de protection de l'enfance et de prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats⁶⁴.

En particulier, les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver traitent directement de l'incidence de la dynamique sexospécifique sur les expériences des enfants dans les contextes de crise et de conflit. Le document d'orientation indique qu'en raison des effets de la dynamique sexospécifique sur les enfants, les perspectives sexospécifiques doivent être appliquées aux plans de mission et aux mesures qui abordent et préviennent le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats⁶⁵. Les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver encouragent vivement les États membres à intégrer la dimension sexospécifique à l'éducation et à la formation. Elles font remarquer que les connaissances générales sur la protection de l'enfance devraient être intégrées dans les programmes de

64 Gouvernement du Canada, "The Vancouver Principles."

65 Gouvernement du Canada, Implementation Guidance, 16.

formation professionnelle et que, dans le cadre de la formation en cours de mission, une sensibilisation accrue à la dynamique sexospécifique associée au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats est encouragée. Les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver notent également que les conseillers pour la protection de l'enfance et les coordonnateurs de la protection de l'enfance, ainsi que les hauts responsables des missions, ont besoin d'une formation spécialisée qui leur permette de considérer la protection de l'enfance et les enfants soldats sous l'angle des perspectives sexospécifiques⁶⁶. Elles recommandent également aux États membres d'encourager vivement les Nations Unies à élaborer des modules de formation sur la protection des enfants et les enfants soldats, « y compris en fonction d'une perspective sexospécifique⁶⁷ ».

Les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver attirent l'attention sur un certain nombre de domaines dans lesquels l'incidence de la dynamique sexospécifique devrait être établie et dans lesquels les perspectives sexospécifiques devraient être appliquées pour analyser les activités de la mission, notamment les tâches de protection particulière, la collecte de renseignements, la composition des forces⁶⁸ et le travail du personnel opérationnel⁶⁹. Les applications des perspectives sexospécifiques sont également considérées comme étant d'une importance cruciale pour les analyses sur la prévention des enfants soldats et les évaluations sexospécifiques des facteurs de risque d'alerte rapide⁷⁰. Ces liens établis dans le cadre des Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver peuvent servir à éclairer les domaines prioritaires des programmes d'études liés aux sexospécificités sur la protection des enfants et la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats. En fin de compte, les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver soutiennent que la « formation et l'éducation devraient comprendre des documents précis sur les aspects sexospécifiques des rencontres avec les enfants soldats⁷¹ . »

Les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver demandent aux États membres d'élaborer des normes et des ressources nationales de formation et d'éducation sur la protection des enfants et la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats qui soient conformes aux documents existants des Nations Unies et à ceux d'autres partenaires internationaux et d'organisations de la société civile. La section suivante s'appuie sur mon analyse secondaire du travail en cours au sein du Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité par Marion Laurence et sur l'annexe B des Lignes directrices de mise

66 Ibid, p. 30.

67 Ibid, p. 31.

68 Ibid, p. 15.

69 Ibid, p. 18

70 Ibid, p. 19.

71 Ibid, p. 28.

en œuvre des Principes de Vancouver, qui répertorie la formation et l'éducation offertes au personnel militaire sur la protection des enfants et la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats. Cette analyse étudie les façons et la mesure dans laquelle les programmes de protection de l'enfance offerts au personnel militaire intègrent les perspectives sexospécifiques⁷².

Programmation sur la protection de l'enfance et les enfants soldats ayant des liens avec la dynamique et les perspectives sexospécifiques

Pour effectuer l'analyse présentée dans cette section, je me suis appuyée sur les recherches en cours sur la formation et l'éducation offertes aux militaires professionnels sur les enfants face aux conflits armés, menées par Marion Laurence au Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité⁷³. Quatre méthodes ont permis de recueillir les données sur les programmes liés aux enfants face aux conflits armés dans le cadre de cette recherche. Tout d'abord, Laurence a recensé les cours offerts sur les enfants face aux conflits armés à l'aide des données que j'ai recueillies dans le cadre de la recherche que j'ai menée en 2020 les « programmes liés à la sexospécificité pour les professionnels de la défense et de la sécurité⁷⁴ ». Les cours liés à la sexospécificité qui comprenaient des programmes sur les enfants face aux conflits armés ont été intégrés dans l'analyse de Laurence. Deuxièmement, faisant appel à l'expérience de Laurence sur le terrain, d'autres organisations qui se sont consacrées au travail sur la protection des enfants ont été répertoriées, notamment des organisations internationales (par exemple, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et des groupes de la société civile (par exemple, Save the Children), ainsi que des organisations qui s'intéressent au développement professionnel des professionnels de la sécurité et de la défense (par exemple, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche [UNITAR] et le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix [KAIPTC]). Des données ont ensuite été recueillies sur les sites Web publics de ces organisations concernant les offres de programmes liés aux enfants face aux conflits armés. Troisièmement, Laurence a utilisé une méthode boule de neige, en prenant contact avec des experts en la matière connus pour demander des informations sur tout programme pertinent qu'eux-mêmes ou leur organisation pourraient connaître. Quatrièmement, Laurence a complété ces informations par une recherche en ligne de programmes pertinents à partir des moteurs de recherche Safari et Google entre août 2020 et janvier 2021. Les termes de recherche comprenaient protection de l'enfant ET formation ;

72 Ibid, p. 29.

73 Marion Laurence. *Mapping the Field: Programmes for Defence and Security Professionals Related to Children and Armed Conflict*, Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité, (ébauche, janvier 2021).

74 J'ai appliqué une approche méthodologique similaire à cette recherche. Voir : Vanessa Brown. *Mapping the Field: Gender Related Programmes for Defence and Security Professionals*. Défense nationale, Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité, (Kingston: Académie Canadienne de la Défense, 2020).

enfants face aux conflits armés ET formation ; CAAC ET formation ; protection de l'enfant ET formation militaire ; enfants face aux conflits armés ET formation militaire ; CAAC ET formation militaire.

Dans le cadre de la recherche de Laurence, les cours ont été intégrés s'ils répondaient à l'un ou à plusieurs des critères d'inclusion suivants : (1) ils sont axés sur la protection de l'enfance, au sens large, dans les situations de conflit OU sur des sujets propres aux enfants face aux conflits armés et ils sont ouverts aux professionnels de la défense et de la sécurité ; (2) ils ciblent expressément les professionnels de la défense et de la sécurité et comportent un certain contenu lié aux enfants face aux conflits armés ou à la protection de l'enfance dans les situations de conflit. Laurence a exclu les cours de l'analyse s'ils se trouvaient être des doublons ou d'anciennes versions d'un cours déjà inclus dans l'analyse (par exemple, un cours proposé conjointement par deux organisations et figurant sur deux sites Web différents).

En m'appuyant sur les recherches de Laurence pour répertorier les programmes offerts aux professionnels militaires sur les enfants face aux conflits armés, j'ai mené une analyse secondaire pour examiner si, et dans quelle mesure, ces programmes intégraient un contenu lié aux sexes/spécificités. J'ai utilisé les moteurs de recherche Google et Internet Explorer pour repérer seulement les sites Web externes des cours qui mettent particulièrement l'accent sur les enfants face aux conflits armés. J'ai exclu les cours qui étaient principalement axés sur la sexes/spécificité et qui incluaient un contenu sur les enfants face aux conflits armés. Les termes de recherche que j'ai utilisés dans cette analyse secondaire étaient les suivants : sexes/spécificité ET formation ; perspectives sexes/spécifiques ET formation ; enfants face aux conflits armés ET sexes/spécificité ; protection de l'enfance ET sexes/spécificité ; filles ET garçons ET conflit armé ; enfants face aux conflits armés ET filles ET garçons.

D'après mon analyse secondaire, sur les vingt-neuf programmes répertoriés par Laurence, six programmes avaient intégré un certain degré de formation et d'éducation sur la problématique hommes-femmes, selon la description figurant dans les sites Web destinés au public⁷⁵. Les programmes précis relevés étaient les suivants :

- Modules de formation de base préalable au déploiement des Nations Unies ;
- Modules de formation spécialisée des Nations Unies pour le personnel militaire ;
- E-Learning Course for Security Sector Actors on Child Soldiers (en anglais seulement)

75 L'auteure est consciente que les informations présentées sur les sites Web destinés au public peut différer de ce qui est accessible ou présenté au sein de l'organisation ou pendant le déroulement des cours. L'analyse de sites Web destinés au public seulement est une limite de la présente analyse de recherche. Des études supplémentaires menées par des chercheurs ayant accès aux sites Web destinés aux membres des organisations et au contenu complet des cours seraient utiles pour valider encore les résultats obtenus ici.

de l'UNITAR et du Dallaire Institute for Children, Peace and Security;

- Prevention of the Use of Child Soldiers : A Course for Security Sector Actors (en anglais seulement) du Dallaire Institute for Children, Peace and Security ;
- Human Security Advisor Course (en anglais seulement) du ministère de la Défense du Royaume-Uni ;
- L'éthique dans les opérations de paix de l'Institut de formation aux opérations de paix et du Centre for Military Ethics.

Le degré d'intégration de la sexospécificité, des perspectives sexospécifiques, des rôles sexospécifiques, des inégalités et des différences entre les sexes dans les programmes de ces cours était variable. Les paragraphes suivants résument la manière dont les programmes axés sur les enfants face aux conflits armés répertoriés incluent un contenu lié à la sexospécificité.

Les modules de formation de base préalable au déploiement et les modules de formation spécialisée pour le personnel militaire contiennent un contenu lié à la sexospécificité. Les modules de formation spécialisée présentent au personnel militaire les concepts de la protection de l'enfance et proposent des scénarios et des exemples permettant au personnel militaire d'en discuter et de les appliquer. Ce matériel de formation est accessible sur le Centre de ressources de maintien de la paix des Nations Unies. Le Centre de ressources contient également des modules explicitement liés à la sexospécificité. Les modules de formation spécialisée sont organisés en six modules dispensés en personne ou en ligne. Le premier module, qui porte sur les enfants face aux conflits armés, contient un contenu sur les « questions sexospécifiques dans la protection des enfants⁷⁶ ». Les sujets de discussion incluent : l'utilisation de filles et de garçons dans les forces armées et les groupes armés ; les vulnérabilités différentes au VIH/SIDA et aux maladies sexuellement transmissibles, au viol et à la violence sexuelle dans différents contextes ; les tâches différentes attribuées aux filles et aux garçons en raison des rôles sexospécifiques dans leurs sociétés ; les méthodes de recrutement liées à la sexospécificité pour les filles et les garçons ; les expériences différentes de l'identification en tant qu'enfants soldats ; et les inégalités de l'aide à la réintégration dans la société civile offerte aux filles et aux garçons et à laquelle ils ont accès. Le cours demande également aux participants de réfléchir aux « questions sexospécifiques dans la protection de l'enfance » à l'aide de courtes études de cas de type biographique sur la différence liée à la sexospécificité des expériences des filles et des garçons en tant qu'enfants soldats.

Alors que ce cours établit des liens explicites avec la dynamique sexospécifique dans l'utilisation et le recrutement d'enfants soldats, il omet de réfléchir aux perspectives sexospécifiques et,

76 Département des opérations de paix des Nations Unies, UN Military Specialised Training Materials (STM) on Child Protection, <https://research.un.org/en/peacekeeping-community/training/STM/UNMilitaryonCP>

en particulier, aux différences intersectionnelles qui peuvent placer certains groupes de filles et de garçons dans des situations de vulnérabilité. Le cours ne comprend pas de définition de la sexospécificité ou des rôles sexospécifiques, bien qu'il s'appuie sur ces concepts tout au long du cours. Ainsi, les références à la dynamique sexospécifique et à la manière de l'aborder dans ce cours pourraient bénéficier de l'exposition des participants à ces définitions clés comme point de départ, pour leur permettre d'acquérir une compréhension plus approfondie. En outre, il serait avantageux pour les participants de se familiariser avec les perspectives sexospécifiques et la manière dont le personnel de maintien de la paix peut appliquer ces cadres de pensée et d'analyse à leur propre socialisation aux forces et à la culture militaires, ainsi qu'aux plans et actions aux niveaux tactique et opérationnel. Plus précisément, la prise en compte des masculinités militarisées idéalisées au sein des forces armées pourrait mettre en lumière les processus par lesquels les adultes sont motivés et recrutés dans les forces armées et les groupes armés. Cette compréhension approfondie de la relation entre la sexospécificité et la militarisation pourrait également éclairer davantage les considérations sur les motivations sexuées qui poussent les enfants à se joindre aux forces armées et aux groupes armés, ainsi que sur les motivations sexuées qui poussent les groupes armés et les forces armées à vouloir utiliser des enfants.

Outre les modules de formation spécialisée des Nations Unies, les États membres peuvent également tirer parti d'autres formations et matériel existants proposés par les partenaires internationaux des Nations Unies et les organisations de la société civile. Les cours qui présentent un lien clair et prééminent avec la dynamique sexospécifique sont peu nombreux. L'UNITAR et le Dallaire Institute for Children, Peace and Security proposent un cours intitulé *E-Learning Course for Security Sector Actors on Child Soldiers* (en anglais seulement)⁷⁷. La publication de 2014 qui décrit le cours et ses modules ne fait aucune mention de la dynamique sexospécifique qui a un impact sur l'utilisation, le recrutement et le recrutement renouvelé des enfants soldats⁷⁸. Cependant, Johnson et Walsh font remarquer qu'à la lumière des Principes de Vancouver, « les efforts consacrés par l'Initiative Dallaire » pour augmenter « le contenu, dans la formation des soldats de la paix, sur la façon dont le recrutement et l'utilisation des enfants soldats sont sexués sont d'un intérêt primordial⁷⁹ [traduction] ». Le Dallaire Institute for Children, Peace and Security a élaboré le cours *Prevention of the Use of Child Soldiers* : A

77 Initiative Enfants soldats de la Fondation Roméo Dallaire et Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), *Child Soldiers: A E-Learning Course for Security Sector Actors*, <https://www.dallaireinstitute.org/publications/child-soldiers-a-e-learning-course-for-security-sector-actors/>

78 Initiative Enfants soldats de la Fondation Roméo Dallaire et UNITAR. *Child Soldiers: A E-Learning Course for Security Sector Actors*, *Child Soldiers and Security Forces: A Joint Project between the United Nations Institute for Training and Research and the Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative* (2014), www.childsoldiers.org/publications

79 Dustin Johnson et Allyssa Walsh, "Gender, Peacekeeping, and Child Soldiers: Training and Research in Implementation of the Vancouver Principles," *Allons-y 4* (2020): 51-60, 52.

Course for Security Sector Actors (en anglais seulement). Ce cours comprend un module sur les filles enfants soldats et la violence sexuelle et sexiste⁸⁰. Il sera important de suivre l'évolution des efforts ainsi que le travail du Dallaire Institute for Children, Peace and Security pour faire progresser les considérations sexospécifiques dans l'éducation et la formation des soldats de la paix sur la protection des enfants.

En plus de ces cours, le ministère de la Défense du Royaume-Uni propose un cours de conseiller en sécurité humaine aux militaires internationaux. Le cours a pour objectif général d'améliorer la compréhension des questions relatives à la sécurité humaine, y compris la traite des êtres humains, les enfants face aux conflits armés, ainsi que les femmes, la paix et la sécurité. Parmi les sujets abordés, les participants apprennent à « donner des conseils sur la protection des enfants et la dynamique sexospécifique⁸¹ [traduction] ». Il est important de noter que le cours couvre de manière globale les concepts qu'il est pertinent pour le personnel militaire de connaître en ce qui concerne l'utilisation et le recrutement d'enfants soldats, par exemple : la dynamique de la culture et de la sexospécificité ; la dynamique sexospécifique dans la paix et les conflits ; comment appliquer l'intégration des sexospécificités ; et comment intégrer la perspective sexospécifique dans les rapports⁸². Ces concepts sont parfois présentés séparément de la protection des enfants, mais toujours non loin de ce contexte. De ce fait, leur présentation côte à côte pourrait fournir aux participants suffisamment de connaissances pour établir des liens importants entre la dynamique sexospécifique et son influence sur l'utilisation et le recrutement d'enfants soldats. À l'instar du cours sur la sécurité humaine du ministère de la Défense du Royaume-Uni, l'Institut de formation aux opérations de paix et le Centre for Military Ethics proposent un cours intitulé L'éthique dans les opérations de paix. Ce cours comporte des modules distincts sur la sensibilisation culturelle, le genre et les opérations de paix, l'exploitation et les atteintes sexuelles (EAS), et la protection de l'enfance⁸³.

L'enseignement des concepts clés de la sexospécificité parallèlement à la formation sur la protection de l'enfance pourrait contribuer à renforcer la compréhension et la capacité du personnel militaire à prévenir et à aborder l'utilisation et le recrutement d'enfants soldats en utilisant des applications des perspectives sexospécifiques, mais des connaissances plus approfondies et pratiques sur les applications des perspectives sexospécifiques à la protection de l'enfance doivent être explicites. La promotion des recommandations des Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver qui encouragent les États membres à intégrer les perspectives sexospécifiques dans l'éducation et la formation pourrait se traduire par la

80 Laurence, 2021.

81 United Kingdom Ministry of Defence, Human Security Advisor (HSA) Course, (United Kingdom: Ministry of Defence), <https://www.da.mod.uk/course/HSA>

82 Ibid.

83 Peace Operations Training Institute, "Ethics in Peace Operations," Harvey J. Langholtz rédacteur., (2019), <https://www.peaceopstraining.org/courses/ethics-in-peace-operations-english-2019/>

promotion des suggestions présentées dans les sections d'introduction du présent document, visant à développer davantage les connaissances sur la sexospécificité et la protection des enfants chez le personnel militaire, de manière à passer d'un point d'enseignement accessoire à un point central.

En outre, les programmes étudiés ici, notamment le cours pour les conseillers en sécurité humaine du Royaume-Uni, pourraient inclure avantageusement un contenu sur les difficultés que le personnel militaire peut rencontrer dans l'application des perspectives sexospécifiques aux contextes des enfants face aux conflits armés en raison des visions du monde patriarcales et des normes construites au sein de leurs propres organisations qui peuvent colorer leurs analyses sexuées. Comme le laissent entendre Woodward et Winter, l'armée britannique est une organisation masculine où l'on constate des inégalités entre les sexes inscrits dans ses politiques du personnel et des problèmes culturels liés à la sexospécificité, comme le harcèlement sexuel et l'inconduite sexuelle⁸⁴. Woodward et Winter, entre autres, établissent un lien entre les inégalités institutionnelles entre les sexes dans les forces armées britanniques, canadiennes, australiennes et américaines et la construction d'idées nuisibles sur la masculinité et la féminité militaires⁸⁵.

Il convient également de noter que l'inégalité entre les sexes se manifeste visiblement par le faible nombre de femmes dans les forces armées des États membres des Nations Unies, y compris le Canada⁸⁶. Les femmes continuent de représenter un nombre encore plus faible de soldats de la paix⁸⁷. Pourtant, il est largement reconnu que les femmes soldats de la paix ont un effet bénéfique sur les opérations de paix et sont des partenaires à part entière dans la prévention de l'utilisation et du recrutement d'enfants soldats⁸⁸. Les États membres doivent veiller à ce que les femmes bénéficient de l'égalité de l'accès et des possibilités de participer à la formation et à l'éducation sur la protection de l'enfance. Comme c'est le cas pour les hommes, le fait d'avoir des femmes formées et éduquées garanti non seulement qu'elles sont bien

84 Woodward et Winter, 2007.

85 Ibid.; Andrea Elner. "The Ethics of Inclusion: Gender Equality, Equal Opportunity, and Sexual Assault in the Australian, British, Canadian and U.S. Armed Forces", dans *Routledge Handbook of Military Ethics*, publié par George Lucas, (Taylor & Francis Group, 2015); Whitworth, 2007.

86 Nations Unies. Deployment of Female Personnel Boosts Effectiveness, Says Secretary-General, as Security Council Holds Open Debate on Women in Peacekeeping, Réunion n° 8508 du Conseil de sécurité (2019), <https://www.un.org/press/en/2019/sc13773.doc.htm>

87 Gouvernement du Canada, (2017). Elsie Initiative for Women in Peace Operations, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/elsie_initiative-initiative_elsie.aspx?lang=eng

88 Ibid.; Julia Bleckner, "From Rhetoric to Reality: A Pragmatic Analysis of the Integration of Women into UN Peacekeeping Operations.," *Journal of International Peacekeeping*, 17, n° 3-4 (2013): 337-60; Sabrina Karim et Kyle Beardsley, "Explaining Sexual Exploitation and Abuse in Peacekeeping Missions: The Role of Female Peacekeepers and Gender Equality in Contributing Countries," *Journal of Peace Research* 53, n° 1 (janvier 2016): 100-115, <https://doi.org/10.1177/0022343315615506>

soutenues et préparées, mais aussi qu'elles sont incluses en tant que participantes apportant leur contribution sur un pied d'égalité. L'accroissement du soutien et de la préparation des femmes en les faisant participer à ces programmes se doit d'être l'objectif, car leur préparation pourrait augmenter la probabilité de leur déploiement par la suite comme soldats de la paix. Une plus grande représentation des femmes dans ces programmes faciliterait le respect des engagements pris dans le cadre des Principes de Vancouver et l'atteinte des objectifs souhaités d'équipes mixtes efficaces, mieux à même de reconnaître et de comprendre la dynamique sexospécifique des conflits pour les enfants et d'y réagir. Ainsi, il ne suffit pas d'inclure des définitions et des concepts de la sexospécificité dans la formation et l'éducation militaires sur les enfants face aux conflits armés ; ces programmes doivent également s'efforcer d'employer les bonnes stratégies pédagogiques et de témoigner de l'égalité entre les sexes en créant des possibilités équitables de participation.

Conclusion

L'article laisse entendre que, si le contenu qui éclaire les constructions sexospécifiques et leur relation avec la sécurité des enfants est d'une importance cruciale, il est tout aussi vital de déterminer les bonnes approches pédagogiques qui assurent une formation et une éducation efficaces des professionnels militaires. En s'appuyant sur les principes fondamentaux de l'égalité entre les sexes énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et repris dans les Principes de Vancouver et les Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver, il semble qu'il existe des lacunes à combler dans les programmes d'enseignement liés à la sexospécificité au sein de la formation et de l'éducation militaire. En comblant ces lacunes par l'application d'une pédagogie féministe et en exposant le personnel militaire à la théorie et aux cadres des sexospécificités et de l'intersectionnalité, on pourrait faire en sorte que les militaires soient mieux préparés à protéger les enfants touchés par les conflits et à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.

Un examen de la formation et de l'éducation offertes au personnel militaire sur les enfants face aux conflits armés révèle des possibilités d'intégrer l'apprentissage lié à la sexospécificité, à l'intersectionnalité, à la culture militaire et à la socialisation militaire. La connaissance ou l'ignorance des liens entre la sexospécificité et d'autres systèmes de pouvoir qui se recoupent d'une part, et la protection de l'enfance d'autre part, ont des conséquences importantes sur la sécurité. Au mieux, l'ignorance de ces liens peut conduire le personnel militaire à concevoir des solutions inefficaces, inappropriées et inéquitables pour des enfants qui sont touchés de manière différente et inégale. Au pire, cette ignorance met le personnel militaire sur une voie qui peut permettre aux forces armées et aux groupes armés de continuer à commettre des atrocités contre des groupes démographiques entiers d'enfants dont la souffrance peut être éclipsée par l'application d'approches universelles à des problèmes nécessitant des solutions sur mesure. Cependant, la connaissance des liens entre la sexospécificité et la protection des

enfants, ainsi que la capacité d'appliquer des perspectives sexospécifiques et intersectionnelles aux insécurités auxquelles sont confrontés les filles, les garçons et les jeunes non binaires, peut permettre au personnel militaire de contribuer plus efficacement à la protection de tous les enfants et à la prévention des préjudices à leur égard.

Vanessa Brown est professeure adjointe au Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité au sein de l'Académie canadienne de la Défense. Elle facilite l'apprentissage de niveau supérieur dans les programmes de formation des officiers supérieurs offerts par le Collège des Forces canadiennes. Mme Brown est chargée de cours dans les grands domaines de la sociologie militaire, de la sexospécificité et de la sécurité, du leadership militaire, des opérations et de la politique. Ses recherches de troisième cycle et ses travaux écrits portent sur le changement de culture, la sexospécificité, l'intersectionnalité et l'(in)sécurité dans le domaine de l'éducation militaire professionnelle et la dynamique sociale institutionnelle des Forces armées canadiennes.

UNE APPROCHE FÉMINISTE CRITIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE 11 DE VANCOUVER

De Dustin Johnson^① ^②

① *Dallaire Institute for Children, Peace and Security, Dalhousie University;*

② *School of Global Studies, University of Gothenburg.*

Photo: UN Photo/Martine Perret

Résumé

Dans cet article, je vise à fournir une analyse critique de la manière dont le Principe 11 de Vancouver sur la contribution des femmes à la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats aborde la sexospécificité et la participation des femmes au maintien de la paix. La recherche féministe critique sur la sexospécificité et la guerre, le programme « Femmes, paix et sécurité » et les relations internationales ont examinés et critiqués les façons importantes dont la sexospécificité sous-tend et informe les questions de paix et de sécurité internationales et aide à leur donner un sens. Je m'appuie sur ces ouvrages variés pour discuter de la façon dont le Principe 11 de Vancouver aborde la sexospécificité et le maintien de la paix d'une manière qui est parfois problématique et parfois nuancée et progressiste, pour fournir des recommandations concrètes sur la façon dont les perspectives féministes critiques peuvent améliorer la mise en œuvre des Principes de Vancouver. L'importance de comprendre la dynamique sexospécifique pour le maintien de la paix en général, et pour la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants comme soldats en particulier, nécessite des approches plus nuancées de l'analyse de la sexospécificité et de la participation des femmes. La mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver peut soutenir ces deux domaines.

Mots clés

Sexospécificité, maintien de la paix, enfants soldats, protection des enfants, Principes de Vancouver

Introduction

Le Principe 11 de Vancouver¹ se trouve à la confluence des programmes internationaux sur le maintien de la paix, les femmes, la paix et la sécurité, et les enfants et les conflits armés. Dans cet article, je m'appuie sur les ouvrages critiques sur ces sujets pour analyser comment le Principe 11 de Vancouver aborde la sexospécificité et la participation des femmes au maintien de la paix en ce qui concerne la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants. En particulier depuis le rapport Machel² sur l'impact des conflits armés sur les enfants en 1996, et le lancement du programme « Femmes, paix et sécurité » à la suite de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité en 2000, un nombre croissant de publications ont examiné les origines, la constitution et les effets de ces programmes selon un ensemble diversifié de perspectives théoriques et méthodologiques. En particulier, la documentation féministe critique a parallèlement contribué à la formation du programme « Femmes, paix et sécurité » et critiqué la manière dont ce programme a abordé la sexospécificité. L'un des principaux domaines d'intérêt est la sexospécificité et le maintien de la paix, en particulier la participation des femmes au maintien de la paix et le fondement sexué (et militarisé, racialisé, etc.) du maintien de la paix.

En m'appuyant sur ces ouvrages et en analysant le Principe 11 de Vancouver et ses Lignes directrices de mise en œuvre³, je soutiens que la justification de l'importance des femmes pour la protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies repose sur des discours communs aux Nations Unies et aux États membres, fondés sur des essentialisations et des stéréotypes sexués problématiques concernant les femmes dans le maintien de la paix. Les justifications qui reflètent mieux le droit des femmes de servir et l'importance d'un équilibre entre les sexes dans le maintien de la paix, et qui sont davantage fondées sur la documentation, sont préférables pour faire progresser la participation des femmes au maintien de la paix d'une manière plus transformatrice. La section des Lignes directrices de mise en œuvre qui traite de la mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver fournit une série de recommandations plus nuancées qui abordent l'inclusion des femmes dans le maintien de la paix d'une manière plus progressive. Cependant, je soutiens que cela laisse encore au moins deux lacunes importantes : tout d'abord, la manière dont les Lignes directrices de mise en œuvre ont été rédigées crée une tension entre les lignes directrices et le

-
- 1 Affaires mondiales Canada, "The Vancouver Principles on Peacekeeping and the Prevention of the Recruitment and Use of Child Soldiers," Affaires mondiales Canada, February 21, 2017, 4, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/humans-droits_homme/principles-vancouver-principes-pledge-engageons.aspx?lang=eng.
 - 2 Graça Machel, "Impact of Armed Conflict on Children" (New York : Nations Unies, 1996), https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/51/306.
 - 3 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance for the Vancouver Principles* (Ottawa : Ministère de la Défense nationale, 2019), 55–59, <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/igvp-20190614.pdf>.

principe et la justification de la manière dont la sexospécificité est comprise. Deuxièmement, l'accent mis exclusivement sur la sexospécificité ne tient pas compte de la manière dont la sexospécificité se construit concomitamment et de manière intersectionnelle avec la race, la classe et d'autres aspects de l'identité. Sur la base de cette analyse, je propose quelques recommandations concrètes sur la manière dont le Principe 11 de Vancouver peut être mis en œuvre de manière plus progressive et plus sensible aux questions sexospécifiques.

En effectuant cette analyse, l'article apporte deux contributions principales : premièrement, il appuie la mise en œuvre des Principes de Vancouver en les introduisant dans le dialogue avec des approches universitaires critiques qui, trop souvent, n'influencent pas l'élaboration des politiques et la pratique. Deuxièmement, il contribue à la documentation en l'appliquant à un instrument récent de la paix et de la sécurité internationales qui commence tout juste à recevoir l'attention des universitaires. Dans la suite de l'article, j'aborde certains domaines clés de la recherche féministe critique sur la sexospécificité et la paix et la sécurité internationales afin de situer mon analyse du Principe 11 de Vancouver. Je discute ensuite de la manière dont le Principe 11 de Vancouver et les Lignes directrices de mise en œuvre abordent la question de la sexospécificité, et je conclus par les répercussions stratégiques.

Engagement féministe en faveur de la paix et de la sécurité internationales

L'un des principaux objectifs de la recherche féministe sur les relations internationales consiste à mettre en lumière la manière dont les identités, les significations et les structures de pouvoir sexuées jouent un rôle clé dans l'activation, la perpétuation et l'organisation des conflits armés et du système international dans son ensemble⁴. La division sexuée du travail dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales apparaît clairement dans la composition essentiellement masculine des politiciens, des diplomates et des soldats qui prennent part aux conflits armés⁵. Bien qu'en déclin dans certains États, la culture et la formation militaires continuent de s'appuyer sur un lien fort entre la virilité et le métier de soldat, d'une manière qui exclut et, dans de nombreux cas, dénigre les femmes ou les attributs considérés comme féminins⁶. La protection ou les services de sécurité sont considérés comme

4 Cynthia Cockburn, "Gender Relations as Causal in Militarization and War: A Feminist Standpoint," dans *Making Gender, Making War: Violence, Military and Peacekeeping Practices*, rédacteurs. Annica Kronsell et Erika Svedberg (New York : Routledge, 2013), 19–34; Nadine Puechguirbal, "Discourses on Gender, Patriarchy and Resolution 1325: A Textual Analysis of UN Documents," *International Peacekeeping* 17, no 2 (avril 2010) : 179, <https://doi.org/10.1080/13533311003625068> citant Cynthia Enloe (2005).

5 Jeff Hearn, "Men/Masculinities: War/Militarism—Searching (for) the Obvious Connections?," dans *Making Gender, Making War: Violence, Military and Peacekeeping Practices*, rédacteurs. Annica Kronsell et Erika Svedberg (New York: Routledge, 2013), 35–38.

6 Judith Hicks Stiehm, "The Protected, the Protector, the Defender," *Women's Studies International Forum* 5, n° 3–4 (janvier 1982): 367–76, [https://doi.org/10.1016/0277-5395\(82\)90048-6](https://doi.org/10.1016/0277-5395(82)90048-6); Nancy Taber, "The Profession of Arms: Ideological Codes and Dominant Narratives of Gender in the Canadian

un concept masculin⁷, y compris dans le cadre du maintien de la paix des Nations Unies⁸, et les institutions de sécurité comme les forces militaires ont tendance à être des organisations masculines et patriarcales⁹. L'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2000 a marqué une étape clé dans la reconnaissance de cette dynamique de guerre sexospécifique, s'appuyant sur une longue lutte de base menée par un mouvement féministe international diversifié¹⁰.

Les universitaires et les activistes ont consacré une attention considérable à la mise en œuvre du programme « Femmes, paix et sécurité » au cours des deux décennies qui ont suivi la Résolution 1325, à la fois pour soutenir et élargir le programme et pour critiquer ses lacunes. En particulier, ils ont relevé plusieurs problèmes liés au programme « Femmes, paix et sécurité » qui ont un rapport direct avec ma discussion sur le Principe 11 de Vancouver. Tout d'abord, l'accent a été mis sur le pilier de la protection du programme « Femmes, paix et sécurité », en particulier contre la violence sexuelle et sexiste, tout en négligeant la participation des femmes aux questions de paix et de sécurité internationales¹¹. Cela tend à renforcer l'idée que les femmes sont avant tout des victimes des conflits armés, plutôt que des acteurs politiques dotés d'un pouvoir d'action. Deuxièmement, la compréhension de la sexospécificité et de l'intégration de la dimension sexospécifique souvent utilisée dans la mise en œuvre du programme « Femmes, paix et sécurité » a été critiquée pour avoir supprimé le contenu politique de ces idées afin de les rendre acceptables pour les personnes au pouvoir, sans remettre sérieusement en question la mesure dans laquelle la subordination des femmes sous-tend le système international moderne par l'intermédiaire du militarisme, du capitalisme et du racisme. Elle a également eu tendance à s'appuyer sur des essentialisations et des stéréotypes sexués selon lesquels les femmes seraient intrinsèquement pacifiques. C'est ignorer la construction sociale de la sexospécificité, le fait que les hommes ont aussi des identités sexuelles, et la diversité des expériences, des identités et des motivations des femmes¹². Troisièmement, la mise en œuvre

Military," *Atlantis* 34, n° 1 (2009) : 27–36; Sandra Whitworth, *Men, Militarism, and UN Peacekeeping: A Gendered Analysis* (Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 2007).

- 7 Iris Marion Young, "The Logic of Masculinist Protection: Reflections on the Current Security State," *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 29, n° 1 (septembre 2003) : 1–25, <https://doi.org/10.1086/375708>.
- 8 Kathleen M Jennings, "Conditional Protection? Sex, Gender, and Discourse in UN Peacekeeping," *International Studies Quarterly* 63, n° 1 (1^{er} mars 2019) : 30–42, <https://doi.org/10.1093/isq/sqy048>.
- 9 Annica Kronsell, "Methods for Studying Silences: Gender Analysis in Institutions of Hegemonic Masculinity," dans *Feminist Methodologies for International Relations*, ed. Brooke A. Ackerly, Maria Stern, et Jacqui True, 1^{re} éd.. (Cambridge: Cambridge University Press, 2006), 108–28.
- 10 Soumita Basu, Paul Kirby, et Laura J Shepherd, "Women, Peace and Security: A Critical Cartography," dans *New Directions in Women, Peace, and Security*, rédacteurs. Soumita Basu, Paul Kirby, et Laura J Shepherd (Bristol: Bristol University Press, 2020), 1–25.
- 11 Basu, Kirby, et Shepherd.
- 12 Maria Martin de Almagro, "Producing Participants: Gender, Race, Class, and Women, Peace, and

du programme « Femmes, paix et sécurité », notamment par l'intermédiaire des plans d'action nationaux, n'a généralement pas réussi à venir en prise avec la construction concomitante de la sexospécificité avec la race, la classe et d'autres aspects de l'identité ; de ce fait, ces pratiques reproduisent une hiérarchie globale Nord/Sud aux racines coloniales¹³.

La participation des femmes au maintien de la paix des Nations Unies a fait l'objet de la plus grande attention, tant sur le plan des programmes que sur le plan rhétorique et universitaire, dans le cadre du pilier de la participation du programme « Femmes, paix et sécurité ». Les trois questions pertinentes relatives au programme « Femmes, paix et sécurité » discutées dans le paragraphe précédent jouent également un rôle important dans la recherche et la critique du maintien de la paix des Nations Unies. Les Nations Unies et les États membres déploient des efforts considérables pour augmenter le nombre de femmes en uniforme dans les missions de maintien de la paix, notamment grâce à la Stratégie pour la parité des sexes en uniforme¹⁴ et à l'Initiative Elsie du Canada¹⁵. En raison, notamment, de la nature masculine des forces militaires et des missions de maintien de la paix, il est généralement nécessaire de justifier le déploiement des femmes en tant que soldats de la paix, alors qu'il n'est pas nécessaire de justifier le déploiement des hommes¹⁶. Si l'importance de l'équité entre les sexes et du droit égal des femmes à participer à la paix et à la sécurité internationales est souvent soulignée, c'est généralement en combinaison avec un accent mis sur la « valeur ajoutée » que les femmes apportent au maintien de la paix en raison de leur sexe¹⁷. Ces justifications tendent

Security," *Journal of Interdisciplinary International Relations* 32, n° 4 (octobre 2018) : 396; Whitworth, *Men, Militarism, and UN Peacekeeping*; Hannah Wright, "Masculinities Perspectives: Advancing a Radical Women, Peace and Security Agenda?," *International Feminist Journal of Politics*, 11 novembre 2019, 2, <https://doi.org/10.1080/14616742.2019.1667849>.

- 13 Martin de Almagro, "Producing Participants: Gender, Race, Class, and Women, Peace, and Security."
- 14 Département des opérations de paix, "Uniformed Gender Parity Strategy 2018-2028" (New York : Nations Unies, 2018), <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/uniformed-gender-parity-2018-2028.pdf>.
- 15 Affaires mondiales Canada, "Elsie Initiative for Women in Peace Operations," Affaires mondiales Canada, February 21, 2017, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/elsie_initiative-initiative_elsie.aspx?lang=eng.
- 16 Nina Wilén, "What's the 'Added Value' of Male Peacekeepers? (Or – Why We Should Stop Instrumentalising Female Peacekeepers' Participation)" (Bruxelles : Egmont : Royal Institute for International Relations, 13 février 2020), <http://www.egmontinstitute.be/whats-the-added-value-of-male-peacekeepers/>.
- 17 Gretchen Baldwin et Sarah Taylor, "Uniformed Women in Peace Operations: Challenging Assumptions and Transforming Approaches" (Nueva York: International Peace Institute, 2020); Sandra Biskupski-Mujanovic, "Smart Peacekeeping: Deploying Canadian Women for a Better Peace?," *International Journal: Canada's Journal of Global Policy Analysis* 74, n° 3 (septembre 2019) : 405-21, <https://doi.org/10.1177/0020702019874791>; Wilén, "What's the 'Added Value' of Male Peacekeepers?"

à se fonder sur une combinaison de stéréotypes sexistes et d'essentialisations problématiques qui considèrent les femmes soldats de la paix comme intrinsèquement plus pacifiques, plus empathiques et plus faciles d'approche pour les civils, en particulier les femmes et les enfants. S'il s'agit de compétences et d'attitudes importantes que les soldats de la paix doivent mettre en pratique dans leur travail, elles doivent être favorisées par la formation et la culture professionnelle, et encouragées tant chez les hommes que chez les femmes.

Les preuves de ces affirmations ont tendance à être anecdotiques et ne reposent pas sur des recherches systématiques. Dans les recherches existantes, il est difficile de démêler les interactions entre le sexe d'un soldat de la paix, sa formation et son expérience, et le rôle qu'il joue dans la mission. Ces facteurs sont ensuite également influencés par son sexe¹⁸. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de réelles différences entre les sexes dans la façon dont les soldats de la paix s'acquittent de leurs fonctions et dans la façon dont les autres interagissent avec eux, mais les politiques et les justifications doivent être fondées sur des recherches nuancées et contextualisées plutôt que sur des essentialisations et des stéréotypes.

La hiérarchisation de ces compétences dans le maintien de la paix par un discours de « valeur ajoutée » basé sur le sexe plutôt que par un discours sur les droits des femmes et une formation adéquate, est inquiétante pour plusieurs raisons. Nina Wilén affirme que, dans la pratique, l'accent mis sur la « valeur ajoutée » fait peser une charge supplémentaire sur les femmes soldats de la paix, qui doivent aller au-delà de la contribution de leurs collègues masculins à la mission¹⁹. Comme l'écrivent Elin Bjarnegård et Erik Melander, [traduction] « lorsque l'égalité entre les sexes et les droits des femmes sont instrumentalisés, ils ne sont plus considérés comme des fins en soi. Au lieu de cela, ils sont utilisés comme un moyen de mettre en œuvre efficacement d'autres politiques et d'atteindre d'autres objectifs plus souhaitables²⁰. » Une telle instrumentalisation mine l'importance des droits des femmes en tant que composante centrale du programme « Femmes, paix et sécurité ». L'essentialisation de la contribution des femmes au maintien de la paix comme reposant principalement sur leur sexe ignore la complexité et la diversité de l'identité personnelle, y compris la construction de la sexospécificité, et l'importance des compétences et de l'expérience professionnelles pour les femmes soldats de

18 Marta Ghittoni, Léa Lehouck, and Callum Watson, "Elsie Initiative for Women in Peace Operations: Baseline Study" (Genève : DCAF, 2018), https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/Elsie_GenderReport_2018_Final.pdf; Kari M Osland, Jenny Nortvedt, et Maria Gilen Roysamb, "Female Peacekeepers and Operational Effectiveness," document de recherche (Oslo : Norwegian Institute of International Affairs, 2020), 3.

19 Nina Wilén, "Female Peacekeepers' Added Burden," *International Affairs*, 26 septembre 2020, iiaa132, <https://doi.org/10.1093/ia/iiaa132>.

20 Elin Bjarnegård et Erik Melander, "Women's Participation and Peace? The Decline of Armed Conflict in East Asia," dans *Gender, Peace and Security: Implementing UN Security Council Resolution 1325*, rédacteurs. Louise Olsson et Theodora-Ismene Gizelis (Londres | New York : Routledge, 2015), 19.

la paix²¹. Bien que la participation des femmes au maintien de la paix contribue à remettre en question la construction des hommes en tant que protecteurs et des femmes en tant que victimes qui sous-tend une grande partie de la rhétorique sur les conflits armés, « il existe un risque d'essentialisation des capacités et des compétences des femmes, ces dernières étant considérées comme des prestataires de sécurité différents, avec des compétences de prise en charge et de soins, en raison du rôle de leur sexe²² [traduction] ». Enfin, le fait de fonder la participation des femmes au maintien de la paix sur des stéréotypes sexospécifiques ne tient pas compte de la diversité des femmes, « car les hypothèses formulées sur la nature essentielle des femmes et leur aptitude à s'occuper des enfants et à prendre soin d'eux pourraient ne pas être reproduites et appropriées dans les forces de sécurité féminines²³ [traduction] ».

L'accent mis sur la protection plutôt que sur la participation à la mise en œuvre du programme « Femmes, paix et sécurité » s'observe également de plusieurs manières dans le maintien de la paix des Nations Unies. Premièrement, l'accent mis sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste dans les conflits, bien qu'il s'agisse d'une question essentielle, tend à être confondu de manière problématique avec la participation des femmes au maintien de la paix. Principalement, la présence de femmes soldats de la paix est considérée comme un moyen de dissuader l'exploitation et les abus sexuels commis par leurs collègues masculins. Cela fait peser sur les femmes soldats de la paix plutôt que sur les hommes le fardeau du contrôle du comportement des hommes, et essentialise ces derniers dans le maintien de la paix comme incapables de contrôler leur propre comportement²⁴. Cette justification du déploiement des femmes dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devrait donc être abandonnée au profit d'une discussion des causes profondes qui expliquent pourquoi certains hommes soldats de la paix commettent des violences sexuelles.

Ce point de vue tend également à minimiser ou à ignorer la menace de harcèlement sexuel ou de violence à laquelle les femmes soldats de la paix sont elles-mêmes confrontées de la part de leurs collègues. Au lieu de cela, les femmes soldats de la paix sont souvent considérées *comme ayant besoin d'être protégées* de l'environnement de la mission, même si elles sont

21 Martin de Almagro, "Producing Participants: Gender, Race, Class, and Women, Peace, and Security"; Elina Penttinen, "Nordic Women and International Crisis Management: A Politics of Hope?," dans *Making Gender, Making War: Violence, Military and Peacekeeping Practices*, rédacteurs. Annica Kronsell et Erika Svedberg (New York : Routledge, 2013), 153–65.

22 Martin de Almagro, "Producing Participants: Gender, Race, Class, and Women, Peace, and Security," 405–6.

23 Martin de Almagro, 406.

24 Baldwin et Taylor, "Uniformed Women in Peace Operations"; Laura Hebert, "Analyzing UN and NATO Responses to Sexual Misconduct in Peacekeeping Operations," dans *Making Gender, Making War: Violence, Military and Peacekeeping Practices*, rédacteurs. Annica Kronsell et Erika Svedberg (New York : Routledge, 2013), 116; Penttinen, "Nordic Women and International Crisis Management: A Politics of Hope?"

des professionnelles de la sécurité expérimentées, et sont moins fréquemment déployées dans des missions perçues comme plus risquées, où leur présence pourrait faire une plus grande différence²⁵. Toutefois, les femmes soldats de la paix ont signalé qu'elles sont davantage exposées au harcèlement ou à la violence de la part de leurs collègues que de l'environnement de la mission²⁶. Enfin, si les femmes soldats de la paix jouent un rôle important dans le travail auprès des survivants de violences sexuelles sur les lieux de mission, on considère trop souvent que c'est en raison de leur seul sexe, plutôt que de leur sexe combiné à leur formation et à leur expérience professionnelle. Les femmes risquent ainsi d'être déployées sans avoir reçu la formation adéquate pour un travail aussi délicat, ou de n'être affectées qu'à des tâches de ce type, ou par exemple à la protection des enfants, qui sont considérées comme adaptées à leur sexe²⁷.

Enfin, le programme « Femmes, paix et sécurité » et l'attention portée aux femmes dans le maintien de la paix considèrent largement la sexospécificité comme une catégorie autonome de l'identité, plutôt qu'une catégorie qui recoupe d'autres aspects de l'identité comme la race et la classe et qui est construite en concomitance avec eux. Les soldats de la paix proviennent d'un large éventail de pays du Nord et du Sud, sont déployés dans des pays situés en grande partie dans le Sud et opèrent dans un système encore fortement influencé par les héritages du colonialisme et des hiérarchies raciales. Par conséquent, une analyse intersectionnelle²⁸ qui considère l'identité sexuée comme indissociable de la race, de la classe sociale, et ainsi de suite, est essentielle pour comprendre la dynamique sexuée du maintien de la paix²⁹. Par exemple, les personnes vivant sur les sites des missions de maintien de la paix perçoivent la

-
- 25 Baldwin et Taylor, "Uniformed Women in Peace Operations"; Sabrina Karim et Kyle Beardsley, "Ladies Last: Peacekeeping and Gendered Protection," dans *Gender, Peace and Security: Implementing UN Security Council Resolution 1325*, rédacteurs. Louise Olsson et Theodora-Ismene Gizelis (Londres | New York : Routledge, 2015), 62–95.
- 26 Lotte Vermeij, "Woman First, Soldier Second: Taboos and Stigmas Facing Military Women in UN Peace Operations" (New York : International Peace Institute, octobre 2020), <https://www.ipinst.org/2020/10/taboo-and-stigmas-facing-military-women-in-un-peace-operations>.
- 27 Baldwin et Taylor, "Uniformed Women in Peace Operations"; Georgina Holmes, "Female Military Peacekeepers Left Feeling Overwhelmed after Inadequate Training," *The Conversation*, 29 mai 2020, <http://theconversation.com/female-military-peacekeepers-left-feeling-overwhelmed-after-inadequate-training-114887>.
- 28 Kimberle Crenshaw, "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics," *University of Chicago Legal Forum* 1989, n° 1 (1989), <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>; Kimberle Crenshaw, "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color," *Stanford Law Review* 43, n° 6 (juillet 1991) : 1241, <https://doi.org/10.2307/1229039>.
- 29 Marsha Henry, "Peacexploitation? Interrogating Labor Hierarchies and Global Sisterhood Among Indian and Uruguayan Female Peacekeepers," *Globalizations* 9, n° 1 (février 2012): 15–33, <https://doi.org/10.1080/14747731.2012.627716>; Marsha Henry, "Problematising Military Masculinity, Intersectionality and Male Vulnerability in Feminist Critical Military Studies," *Critical Military Studies* 3, n° 2 (4 mai 2017) : 182–99, <https://doi.org/10.1080/23337486.2017.1325140>.

sécurité assurée par les soldats de la paix de manière différente selon le sexe et la nationalité³⁰. L'hypothèse selon laquelle les femmes soldats de la paix entretiendront de meilleures relations et dialogueront davantage avec les femmes locales ne tient pas compte de l'importance de la race, de la nationalité et de la classe sociale dans ces relations, ni du degré de contact que les soldats de la paix sont autorisés à avoir avec les civils³¹. L'engagement de la communauté internationale envers les femmes dans la consolidation de la paix au moyen du programme « Femmes, paix et sécurité », notamment dans les institutions de maintien de la paix et de sécurité, n'est pas égalitaire, mais influencé par les hiérarchies raciales et sexuelles qui incluent ou excluent certains groupes de femmes de la participation demandée par la Résolution 1325³².

Il convient de noter qu'à quelques exceptions près, une grande partie de ces ouvrages s'appuie principalement sur les données des soldats de la paix des pays du Nord, ou sur l'analyse de la manière dont les documents relatifs au maintien de la paix comprennent et construisent la sexospécificité. Par conséquent, dans la documentation universitaire, il n'y a toujours pas d'analyse suffisante au niveau de la pratique du maintien de la paix qui permettrait d'avoir une vision plus nuancée. Cependant, mon analyse porte plus particulièrement sur la manière dont la sexospécificité est comprise dans le Principe 11 de Vancouver et ses lignes directrices de mise en œuvre, plutôt que sur la manière dont les soldats de la paix le mettent réellement en pratique.

Malgré ces nombreux défis, lacunes et échecs, il est important de s'appuyer sur cette documentation pour s'engager de manière productive dans la pratique du maintien de la paix et la transformer. Le maintien de la paix est efficace pour mettre fin aux conflits armés et réduire la violence, et il est nécessaire de bonifier la recherche pour soutenir l'amélioration des pratiques de maintien de la paix³³. Même les chercheurs les plus critiques qui étudient le maintien de la paix affirment qu'il peut apporter des avantages considérables aux personnes qu'il est censé protéger, et que la transformation de la dynamique sexospécifique présente dans le maintien de la paix est un élément clé pour améliorer sa mise en œuvre³⁴. Il est tout

30 Gurchathen Sanghera, Marsha Henry, et Paul Higate, "Peacekeepers as New Men? Security and Masculinity in the United Nations Mission in Liberia," document de travail (Bristol: University of Bristol, 2008), <http://www.bris.ac.uk/media-library/sites/spais/migrated/documents/sanghere0208.pdf>.

31 Henry, "Peaceexploitation?"; Kathleen M. Jennings, "Service, Sex, and Security: Gendered Peacekeeping Economies in Liberia and the Democratic Republic of the Congo," *Security Dialogue* 45, n° 4 (août 2014) : 313–30, <https://doi.org/10.1177/0967010614537330>.

32 Martin de Almagro, "Producing Participants: Gender, Race, Class, and Women, Peace, and Security."

33 Barbara F. Walter, Lise Morje Howard, et V. Page Fortna, "The Extraordinary Relationship between Peacekeeping and Peace," *British Journal of Political Science*, 24 novembre 2020, 1–18, <https://doi.org/10.1017/S000712342000023X>.

34 Cynthia Cockburn et Meliha Hubic, "Gender and the Peacekeeping Military: A View from Bosnian

aussi important d'augmenter de manière substantielle la proportion de femmes parmi les soldats de la paix en uniforme, et cela doit se faire sur la base plus solide de leurs droits, de la manière dont la parité entre les sexes peut contribuer à l'efficacité du maintien de la paix, et des preuves empiriques de la dynamique sexospécifique dans le maintien de la paix. La protection de l'enfance, en particulier la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants comme soldats, est une composante particulièrement importante, mais peu étudiée du maintien de la paix des Nations Unies, où il est essentiel de comprendre la dynamique sexospécifique³⁵. Par conséquent, dans la section suivante, je m'appuie sur la discussion ci-dessus pour examiner, critiquer et soutenir la mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver sur la contribution des femmes.

Pièges et promesses du Principe 11 de Vancouver

Le Principe de Vancouver 11 consiste à « reconnaître la contribution essentielle des femmes à l'efficacité opérationnelle des opérations de maintien de la paix, ainsi que les rôles distincts et cruciaux que jouent les hommes et les femmes dans la protection de l'enfance et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats³⁶ ». Des détails supplémentaires sont fournis dans les Lignes directrices de mise en œuvre de 2019, qui comportent deux sections pour chaque principe : une section de justification de l'importance du principe, et une section sur la façon dont il peut être mis en œuvre. En outre, chaque principe comporte un encadré indiquant les liens avec les principales résolutions du Conseil de sécurité. Plusieurs questions sont soulevées dans la formulation du principe lui-même et dans la section de justification.

En s'appuyant sur la discussion précédente, le problème principal de la formulation du Principe 11 de Vancouver lui-même, et de la section de justification dans les Lignes directrices de mise en œuvre, est qu'elle reproduit principalement un discours qui suppose que les femmes apportent une contribution distincte au maintien de la paix grâce à certaines compétences et perspectives dues à leur sexe, sans prêter attention à la façon dont la nature intersectionnelle de l'identité, et la formation et l'expérience professionnelles, entraînent cette contribution. Le principe fait référence aux « rôles distincts et cruciaux que jouent les hommes et les femmes³⁷ », tandis que les Lignes directrices de mise en œuvre font référence aux « rôles

Women's Organizations," dans *The Postwar Moment: Militarities, Masculinities and International Peacekeeping, Bosnia and the Netherlands*, rédacteurs. Cynthia Cockburn et Dubravka Žarkov (Londres : Lawrence & Wishart, 2002), 103–21; Claire Duncanson, *Forces for Good? Military Masculinities and Peacebuilding in Afghanistan and Iraq*, Rethinking Peace and Conflict Studies (Houndmills, UK: Palgrave Macmillan, 2013); Whitworth, *Men, Militarism, and UN Peacekeeping*.

35 Dustin Johnson et Allyssa Walsh, "Gender, Peacekeeping, and Child Soldiers: Training and Research in Implementation of the Vancouver Principles," *Allons-y: Journal of Children, Peace and Security* 4 (2020): 51–60.

36 Affaires mondiales Canada, "The Vancouver Principles," 4.

37 Affaires mondiales Canada, 4.

distincts des *hommes et des femmes*³⁸ » (souligné dans l'original) dans la protection des enfants dans le cadre du maintien de la paix. Bien qu'elles ne précisent pas explicitement quels rôles dans la protection de l'enfance sont distincts entre les hommes et les femmes, les Lignes directrices de mise en œuvre indiquent que les femmes « offrent des points de vue importants sur les communautés et les cultures, elles peuvent souvent accéder à des populations et à des lieux fermés aux hommes, et elles peuvent servir de modèles pour habiliter les femmes et les filles de la communauté locale³⁹ ». Cette phrase est étayée par une citation de l'étude de référence de l'Initiative Elsie⁴⁰, qui comprend une brève analyse documentaire sur l'état actuel des connaissances sur les femmes dans les opérations de paix. Ce rapport note que les données probantes présentées sont largement anecdotiques, bien qu'elles s'appuient également sur le travail plus systématique de Karim et Beardsley⁴¹.

Les Lignes directrices de mise en œuvre indiquent que « femmes soldats de la paix peuvent également communiquer et interagir avec les enfants différemment, et elles peuvent offrir des idées précieuses sur la dynamique sexospécifique associée au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats⁴² ». Cette affirmation n'est pas étayée par une citation, et l'on ne sait donc pas si elle a été rédigée sur la base de recherches existantes ou de suppositions sexuelles.

Les affirmations selon lesquelles les femmes peuvent offrir des perspectives importantes sur les communautés, les cultures et la dynamique sexospécifique du recrutement impliquent une universalité de l'expérience des femmes qui a longtemps été critiquée, notamment par les féministes postcoloniales. Elle sous-entend également une suffisance de l'expérience vécue pour une pratique efficace du maintien de la paix, négligeant la formation, l'expérience professionnelle et l'éducation sur les particularités du contexte de la mission. Bien que l'expérience vécue des femmes soit une base essentielle pour comprendre la dynamique sexospécifique et renforcer la solidarité avec les autres femmes, il existe généralement des différences significatives de classe, de race, d'éthnicité, de nationalité et d'autres aspects de l'identité entre les soldats de la paix et la communauté hôte. Ces différences remettent en question la mesure dans laquelle l'expérience sexuée à elle seule permet aux femmes soldats de la paix d'acquérir les compétences et les perspectives décrites dans le Principe 11 de Vancouver. Par exemple, les recherches menées par Marsha Henry auprès de femmes indiennes et uruguayennes chargées du maintien de la paix ont montré que l'identité commune de femme ne permettait pas de surmonter totalement les différences de classe, de race et d'identité militaire pour établir des

38 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance*, 56..

39 Gouvernement du Canada, 55.

40 Ghittoni, Lehouck, et Watson, "Elsie Initiative for Women in Peace Operations: Baseline Study."

41 Sabrina Karim et Kyle Beardsley, *Equal Opportunity Peacekeeping: Women, Peace, and Security in Post-Conflict States*, Oxford Studies in Gender and International Relations (Oxford: Oxford University Press, 2017).

42 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance*, 56.

liens ou faire preuve d'empathie à l'égard des femmes locales⁴³. Georgina Holmes a découvert que les femmes rwandaises chargées du maintien de la paix étaient déployées pour faire face aux violences sexuelles et sexistes sans avoir reçu de formation adéquate, partant du principe que leur sexe les rendait suffisamment aptes à jouer un rôle aussi délicat⁴⁴.

Bien qu'il existe assurément de réelles différences dans la manière dont les hommes et les femmes assurent la protection des enfants et interagissent avec les personnes vivant dans l'État hôte d'une mission de maintien de la paix et sont reçus par elles, en partie à cause de leur sexe, ces différences doivent être comprises de manière empirique pour servir de base à une meilleure politique. Le contexte des pays contributeurs en soldats et en policiers, le contexte de la mission et la formation et l'expérience professionnelle doivent être mieux compris grâce à de futures recherches sur la protection des enfants. Cela permettra non seulement de garantir que davantage de femmes sont déployées dans les opérations de maintien de la paix, mais aussi qu'elles reçoivent la formation et le soutien nécessaires pour exceller dans leur rôle.

Un deuxième problème qui pose dans la section de justification des Lignes directrices de mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver, auquel le programme « Femmes, paix et sécurité » est également confronté de manière plus générale, est la manière de comprendre la construction de la sexospécificité et le rôle des hommes et de la masculinité. Les spécialistes du féminisme soulignent que l'identité de genre se construit de manière relationnelle et qu'il peut être problématique de se concentrer sur les femmes en ignorant le rôle que les hommes et la masculinité jouent dans la dynamique sexuée du pouvoir. Parallèlement, l'inégalité entre les sexes exige que l'on se porte une attention particulière aux femmes, et l'inclusion des hommes dans le tableau peut diluer cette attention de manière problématique⁴⁵. Il est important d'en tenir compte en ce qui concerne le Principe 11 de Vancouver, puisque le principe lui-même et la section de justification parlent tous deux des hommes, bien que le principe porte sur la contribution des femmes. Cependant, au-delà de la mention des rôles distincts des femmes et des hommes dans la protection de l'enfance, le Principe 11 de Vancouver ne parle pas des hommes. Bien que nous devions être prudents quant à la façon de mettre l'accent sur les hommes et la masculinité dans les éléments de la paix et de la sécurité internationales axés sur les femmes⁴⁶, il est important de noter que la manière dont le Principe 11 de Vancouver aborde brièvement les hommes contribue au discours de l'essentialisme sexospécifique. L'accent mis sur l'apport de certaines compétences par les femmes en raison de leur sexe, des compétences traditionnellement considérées comme féminines, néglige simultanément le fait que les hommes peuvent également posséder ces compétences et qu'ils peuvent les déployer dans le cadre du maintien de la paix.

43 Henry, "Peacexploitation?"

44 Holmes, "Female Military Peacekeepers Left Feeling Overwhelmed after Inadequate Training."

45 Wright, "'Masculinities Perspectives.'"

46 Wright.

Par exemple, l'étude de référence Elsie fait remarquer que les hommes déployés dans des équipes d'engagement mixtes en Afghanistan se sentent plus à l'aise pour exprimer de l'empathie⁴⁷, et un entretien mené par Sara Singleton et Anne Holohan au Liban révèle que l'accent mis sur l'interaction des femmes avec les civils, y compris les enfants, peut inciter les hommes, qui sont autrement à l'aise pour le faire, à se retenir⁴⁸. De telles conclusions nécessitent une recherche plus systématique, ce qui améliorerait également cette section des Lignes directrices de mise en œuvre. Étant donné que l'objectif des Principes de Vancouver est axé sur l'amélioration de la protection de l'enfance afin de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants, il pourrait être utile d'axer les Lignes directrices de mise en œuvre sur une approche plus nuancée de la question de la sexospécificité, dans laquelle les femmes apportent une contribution importante, plutôt que de continuer à se concentrer uniquement sur les femmes.

En comparaison avec la section de justification, la section de mise en œuvre propose une série de suggestions beaucoup plus progressives et nuancées concernant les sexospécificités. Elle détaille sept domaines de mise en œuvre pour le Principe 11 de Vancouver :

1. Recueillir des données ventilées par sexe sur les organisations en rapport avec le maintien de la paix comme première étape vers le démantèlement des obstacles à la participation des femmes ;
2. Efforcer d'accroître la représentation des femmes dans les organisations qui contribuent au maintien de la paix, y compris par l'élaboration d'un plan d'action national au titre de la Résolution 1325 ;
3. Accroître la participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix, y compris à des postes de haut niveau, en favorisant un environnement de travail sûr et en veillant à ce que les femmes disposent du soutien professionnel et des compétences dont elles ont besoin pour se déployer ;
4. Viser l'équilibre entre les sexes parmi les coordonnateurs chargés des questions de protection de l'enfance dans les missions ;
5. Déployer des unités mixtes dans les missions de maintien de la paix, notamment des équipes d'engagement, des unités de police constituées et des « unités d'égalité entre les genres »⁴⁹ ;

47 Ghittoni, Lehouck, et Watson, "Elsie Initiative for Women in Peace Operations: Baseline Study."

48 Sara Singleton et Anne Holohan, "The Case for 'Trust Awareness' as a Key Soft-Skill for Peacekeepers," *Journal of International Peacekeeping* 21, n° 3-4 (28 de avril de 2017): 224-45, <https://doi.org/10.1163/18754112-02103003>.

49 « Une « unité d'égalité entre les genres » est une unité militaire ou une unité de police constituée (UPC) qui comprend une représentation substantielle de femmes globalement et dans les postes d'autorité, qui a donné une instruction sur l'équité entre les genres à tous les membres de l'unité, et qui dispose d'équipements et d'autres matériels adéquats pour assurer la parité des conditions

6. Former et sensibiliser les soldats de la paix aux dimensions sexospécifiques de la question des enfants dans les conflits armés, aux approches de la protection tenant compte de la dimension sexospécifique et à la violence sexuelle et sexiste à l'encontre des enfants ; et
7. Appuyer la recherche sur le lien entre les femmes dans le maintien de la paix et la protection des enfants⁵⁰

Chacune de ces démarches de mise en œuvre fait état d'une approche qui tient bien plus compte des sexospécificités concernant les femmes dans le maintien de la paix et la protection de l'enfance que celle de la section de justification. Les trois premières se concentrent sur les obstacles qui empêchent les femmes de devenir des soldats de la paix et d'être déployées sur des lieux de mission où elles peuvent mettre leurs compétences à profit, ce qui est l'un des principaux objectifs de l'Initiative Elsie et de toute une série de recherches⁵¹.

Le quatrième et le cinquième point présentent le plus d'intérêt pour cette discussion, car ils mettent l'accent sur l'importance d'un équilibre entre les sexes dans les missions de maintien de la paix, plutôt que de se concentrer uniquement sur ce que les femmes apportent au maintien de la paix. Bien qu'une partie de la description de la quatrième suggestion reste problématique, car elle reprend la terminologie des « contributions uniques et distinctes »⁵² des hommes et des femmes dans la protection de l'enfance sans préciser ce que sont ces contributions ou donner de preuves de leur caractère unique et distinct, ce quatrième point révèle une idée qui est à la fois théoriquement fondée et de plus en plus soutenue dans la documentation, à savoir que les équipes mixtes dans le maintien de la paix sont plus efficaces. Une telle vision se prête davantage à une approche relationnelle de la sexospécificité qui inclut les hommes, les femmes, la masculinité et la féminité et leur construction, et s'inscrit mieux dans une perspective fondée sur les droits concernant le droit égal des femmes à servir aux côtés des hommes dans le maintien de la paix. Elle laisse également ouverte la possibilité pour les hommes d'apporter des contributions bénéfiques au maintien de la paix en partie en raison de leur sexe, ce qui permet d'équilibrer l'accent important mis sur les préjudices causés par les

de déploiement pour les hommes et femmes soldats de la paix » Gouvernement du Canada, *Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver* (Ottawa: ministre de la Défense nationale, 2019), 57, <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/ldpv-20190614.pdf>.

50 Gouvernement du Canada, 56–58.

51 P. ex., Baldwin et Taylor, “Uniformed Women in Peace Operations”; Ghittoni, Lehouck, et Watson, “Elsie Initiative for Women in Peace Operations: Baseline Study”; Louise Olsson, Anita Schjølset, et Frida Möller, “Women’s Participation in International Operations and Missions,” dans *Gender, Peace and Security: Implementing UN Security Council Resolution 1325*, rédacteurs. Louise Olsson et Theodora-Ismene Gizelis (Londres | New York : Routledge, 2015), 37–61.

52 Gouvernement du Canada, *Implementation Guidance*, 57.

masculinités militarisées dans le maintien de la paix⁵³. Enfin, les sixième et septième points se concentrent sur l'importance d'éduquer et de former les soldats de la paix aux perspectives sexospécifiques, quel que soit leur sexe, et d'améliorer la base empirique de la pratique du maintien de la paix. L'attention portée par le sixième point à la formation sur la dynamique sexuée du recrutement dans le lieu de la mission est particulièrement importante, car elle remet en question l'implication de la section justification selon laquelle une telle conception se dégage principalement de l'expérience sexuée.

Deux problèmes ressortent des sections de justification et de mise en œuvre. Premièrement, ces différences évidentes dans la façon dont les deux sections (et le principe lui-même) abordent la sexospécificité sont en tension l'une avec l'autre. Ce problème peut être résolu en grande partie dans les futures éditions des Lignes directrices de mise en œuvre en mettant à jour la section de justification pour refléter une conception plus nuancée de la sexospécificité, en adoptant une perspective relationnelle de sa construction, et en incluant les dernières recherches sur la sexospécificité et le maintien de la paix qui continuent à voir le jour.

Deuxièmement, les Lignes directrices de mise en œuvre ne s'engagent pas dans une perspective intersectionnelle, dont la documentation critique sur le maintien de la paix a démontré le caractère essentiel pour comprendre l'importance de la sexospécificité dans le maintien de la paix. Une telle perspective met particulièrement en lumière les problèmes liés à l'universalité de l'expérience des femmes, implicites dans l'essentialisme de la sexospécificité que l'on retrouve dans la section de justification des Lignes directrices de mise en œuvre. Le mouvement Black Lives Matter contribue à attirer une attention plus critique sur la race et l'intersectionnalité dans le secteur de la sécurité. Dans le cadre de la mise en œuvre des Principes de Vancouver, les praticiens et les responsables politiques du secteur de la sécurité devraient s'inspirer de ces perspectives et critiquer les hypothèses sous-jacentes de leur travail. Les Lignes directrices de mise en œuvre pourraient être mises à jour pour noter l'importance d'une analyse intersectionnelle et suggérer de l'inclure dans la ventilation des données, dans la lutte contre les obstacles à la participation des femmes au maintien de la paix et dans la recherche. En outre, une perspective intersectionnelle est importante dans le domaine de la protection de l'enfance, car elle permet également de s'interroger sur la manière dont l'âge compte dans l'identité.

Enfin, les universitaires, les praticiens et les responsables politiques devront se pencher sur la question de savoir comment dépasser l'approche binaire des sexospécificités qui domine encore les discussions les plus critiques sur la paix et la sécurité internationales. Les activistes

53 P. ex., Paul Higate, "Peacekeepers, Masculinities, and Sexual Exploitation," *Men and Masculinities* 10, n° 1 (juillet 2007) : 99–119, <https://doi.org/10.1177/1097184X06291896>; Sherene Razack, *Dark Threats and White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping, and the New Imperialism* (Toronto: University of Toronto Press, 2004); Whitworth, *Men, Militarism, and UN Peacekeeping*.

et les universitaires ont depuis longtemps établi la construction, les limites et la nature excluante de la binarité de genre, et nous devrions commencer à réfléchir à ses implications dans le maintien de la paix.

Répercussions stratégiques

M'appuyant sur la discussion précédente de la documentation et du Principe 11 de Vancouver, je conclus avec quelques répercussions stratégiques qui peuvent compléter et approfondir les Lignes directrices de mise en œuvre et fournir des idées aux responsables politiques et aux praticiens chargés de la mise en œuvre des Principes de Vancouver. Ces recommandations visent à être pragmatiques en répondant aux critiques de la littérature féministe sur le programme « Femmes, paix et sécurité » et le maintien de la paix, car il est important de reconnaître à la fois l'importance de ces critiques pour améliorer la pratique, et la difficulté d'apporter des changements radicaux dans des institutions masculines et conservatrices. Il est vital d'améliorer la protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il est également important de veiller à ce que la mise en œuvre des Principes de Vancouver se fasse d'une manière qui ne renforce pas certains des problèmes liés à l'attention portée précédemment aux femmes dans le maintien de la paix.

- Les connaissances théoriques et l'expérience de vie nécessaires à l'adoption d'une approche féministe des Principes de Vancouver sont nombreuses, non seulement dans le milieu universitaire, mais aussi parmi les activistes, la société civile, les groupes de réflexion, les responsables politiques et les membres du secteur de la sécurité. Toutes ces sources doivent être exploitées, tout en veillant à ce qu'il y ait un espace pour la critique et un dialogue honnête, en particulier pour ceux qui, dans le monde universitaire et la société civile, ont des préoccupations légitimes quant à la cooptation de leur travail.
- Malgré les nombreux problèmes posés par les essentialisations et les stéréotypes sexistes concernant les femmes soldats de la paix, l'utilisation stratégique de l'essentialisme peut être productive et est souvent inévitable dans les institutions hautement masculines afin de faire progresser la participation des femmes⁵⁴.
- Dans de nombreuses institutions chargées de la mise en œuvre des Principes de Vancouver, un certain recours à l'essentialisme est donc probablement nécessaire, avec l'objectif de le dépasser. Par exemple, il peut être inévitable de s'appuyer sur certaines essentialisations sexuées pour convaincre les responsables politiques clés de l'importance de soutenir l'augmentation du nombre de femmes dans le maintien de la

54 Anne Marie Goetz, "Foreword: Toward Strategic Instrumentalism," dans *New Directions in Women, Peace, and Security*, rédacteurs. Soumita Basu, Paul Kirby, et Laura J Shepherd (Bristol: Bristol University Press, 2020), xxv.

paix. Il est important de veiller à ce que ces approches n'aggravent pas par inadvertance le fardeau supplémentaire des femmes soldats de la paix ou ne négligent pas leur formation. Cependant, il semble probable que l'essentialisation selon laquelle les femmes sont mieux adaptées aux tâches de protection de l'enfance soit déjà courante et que, pour la mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver, des approches plus nuancées axées sur un équilibre entre les sexes dans le personnel de protection de l'enfance soient plus appropriées.

- En outre, il est important d'orienter les conversations vers le droit égal des femmes à servir, la réalisation de la parité hommes-femmes dans les missions et la manière dont cela rehausse la légitimité de la mission. L'amélioration de l'efficacité de la mission doit être considérée comme un résultat important de cette démarche, plutôt que comme sa raison d'être.
- En particulier, le droit égal de servir doit inclure une base égale pour recevoir la formation et l'éducation nécessaires pour être un gardien de la paix efficace, indépendamment du sexe. Cela est particulièrement important dans des domaines plus spécialisés comme la protection de l'enfance, et tous les soldats de la paix déployés dans des rôles où la protection de l'enfance est une composante importante devraient recevoir une formation de qualité dans ce domaine.
- L'analyse sexospécifique doit prendre en compte les hommes et les masculinités, notamment pour dépasser l'essentialisme sexué dans le maintien de la paix et pour changer la base sexuée du secteur de la sécurité. Une telle approche relationnelle des sexospécificités doit être soigneusement équilibrée avec le maintien d'un accent important mis sur les femmes.
- Il convient de rechercher des alliés et des champions internes qui peuvent appuyer les efforts visant à inclure les femmes dans le maintien de la paix, remettre en question la culture masculine du secteur de la sécurité et apporter leur soutien, notamment avec les hommes qui partagent ces perspectives sur la sexospécificité et le maintien de la paix.
- Il convient de rechercher des synergies entre les Principes de Vancouver et les politiques et priorités nationales existantes. Par exemple, la mise en œuvre du Principe 11 de Vancouver est susceptible d'entraîner un renforcement mutuel avec les plans d'action nationaux existants développés dans le cadre du programme « Femmes, paix et sécurité ».

Conclusion

L'une des idées maîtresses de la recherche féministe sur le maintien de la paix est qu'un grand nombre de ses échecs en matière de protection et des préjudices commis par les soldats de la paix sont enracinés dans les formes de masculinité militarisées qui dominent les cultures organisationnelles militaires et policières. Pour que le maintien de la paix réalise pleinement son potentiel, il faut remettre en question et transformer cette nature sexuée des institutions du secteur de la sécurité, plutôt que d'abandonner complètement le maintien de la paix. Bien qu'elle ne soit pas la seule composante de la solution, la réalisation de la parité entre les sexes dans les forces militaires et policières est un élément important de la transformation de la culture masculine du secteur de la sécurité et du maintien de la paix. Étant donné qu'il est urgent de mieux protéger les enfants pendant les conflits armés et, en particulier, d'empêcher leur recrutement, le Principe 11 de Vancouver peut servir de levier important pour s'attaquer aux obstacles à la participation significative des femmes au maintien de la paix et offrir une ouverture pour transformer la base sexuée du secteur de la sécurité en appréciant le rôle des femmes et des hommes dans la protection des enfants. Parallèlement, il est urgent de préserver les progrès réalisés jusqu'à présent contre le retour mondial du balancier contre les droits des femmes et les approches plus critiques de la sexospécificité, tout en continuant à aller de l'avant ; il est donc essentiel que le secteur de la sécurité reconnaisse l'importance de la critique féministe. Les idées féministes sur la sexospécificité et la paix et la sécurité internationales peuvent servir de base importante pour réaliser ces avancées. Elles doivent être prises en compte par les praticiens et les responsables politiques chargés des Principes de Vancouver afin que ces derniers soient mis en œuvre d'une manière plus sensible aux sexospécificités et plus transformatrice, qui améliore la protection des enfants et soutient la participation significative des femmes au maintien de la paix.

Dustin Johnson est directeur d'études au Dallaire Institute for Children, Peace and Security, où il étudie actuellement les pratiques liées aux sexospécificités et à la protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il poursuit parallèlement ce projet de recherche en tant que doctorant en recherche sur la paix et le développement à l'École d'études mondiales de l'université de Göteborg en Suède. Il travaille au Dallaire Institute depuis mars 2016, date à laquelle il a obtenu sa maîtrise, et est titulaire d'une maîtrise et d'un baccalauréat de l'Université Dalhousie.

La recherche pour cet article a été soutenue par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (subvention Savoir numéro 435-2019-1124).

INTÉGRATION DE LA DIMENSION SEXOSPÉCIFIQUE DANS LES OPÉRATIONS DE PAIX DES NATIONS UNIES ET LA PRÉVENTION DU RECRUTEMENT ET DE L'UTILISATION D'ENFANTS SOLDATS

De Anna Naa Adochoo Mensah^o

● Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix

Photo: UN Photo/Stuart Price

Résumé

Vingt ans après l'adoption de l'historique Résolution 1325, il est important d'évaluer la mise en œuvre de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et ses effets sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats. Comment la Résolution 1325 a-t-elle influencé le rôle des hommes et des femmes dans la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ? Quelles sont les difficultés à surmonter et la voie à suivre ? Le présent article examine l'effet de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats.

Mots-clés

Intégration de la dimension sexospécifique, maintien de la paix, enfants soldats.

Introduction

La prolifération des conflits armés dans le monde a entraîné une augmentation du nombre d'enfants impliqués dans les brutalités de la guerre¹. Le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats par des groupes armés, volontairement ou par la force, sont enregistrés dans de nombreux pays. Les environnements post-conflit se caractérisent par des difficultés financières extrêmes et par le manque d'emplois et d'autres possibilités de survie. Cela expose les jeunes garçons et filles à être recrutés par des groupes armés en tant qu'enfants soldats. Le rôle des enfants dans les groupes armés peut inclure la pleine participation aux combats, l'espionnage, l'esclavage sexuel ou le rôle d'épouses de guerre, les rôles de cuisiniers, messagers, gardes du corps, boucliers humains, auteurs d'attentat-suicide², ou d'autres rôles qui peuvent être basés sur les circonstances pendant la période de conflit. Les enfants sont utilisés comme boucliers humains et militants par les forces gouvernementales et les forces d'opposition, sont torturés pour obtenir des renseignements sur leurs parents et leurs frères et sœurs, et les écoles sont transformées en « bases militaires, bases temporaires, centres de détention, postes de tireur d'élite et centres de torture et d'interrogation d'adultes et d'enfants³ [traduction] ». La participation des enfants aux conflits armés les prive tout simplement de leur enfance et laisse un impact durable sur leur vie.

La IV^e Convention de Genève de 1949 et son protocole I additionnel adopté en 1977 constituent le premier instrument international axé sur la protection des enfants dans les conflits armés. L'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989 a jeté davantage de lumière sur la question des enfants soldats, après quoi plusieurs conventions et documents juridiques ont été adoptés pour interdire et criminaliser l'enrôlement et le recrutement d'enfants dans des groupes armés⁴.

Les opérations de maintien de la paix contribuent à renforcer les bases de la reconstruction des États après un conflit. Elles cherchent à stabiliser les tensions politiques et socioculturelles qui subsistent après les conflits armés afin d'empêcher la réapparition d'autres conflits. La nature

1 Graham, George, Mariam Kirolos, Gunvor Knag Fylkesnes, Keyan Salarkia, et Nikki Wong. "Stop the War on Children: Protecting Children in 21st Century Conflict." Londres : Save the Children, 2019, 9. <https://www.savethechildren.ca/wp-content/uploads/2019/02/REPORT-Stop-the-War-on-Children.pdf>.

2 UNICEF. "The Paris Principles: Principles and Guidelines on Children Associated with Armed Forces or Armed Groups." New York : Nations Unies, février 2007. https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/ParisPrinciples_EN.pdf.

3 Jacob, Cecilia. "'Children and Armed Conflict' and the Field of Security Studies." *Critical Studies on Security* 3, no 1 (2 janvier 2015) : 14–28. <https://doi.org/10.1080/21624887.2015.1014675>.

4 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, "The Six Grave Violations Against Children During Armed Conflict: The Legal Foundation", *Children and justice, working paper No 1* (2009) : 11, https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/WorkingPaper-1_SixGraveViolationsLegalFoundation.pdf

volatile des environnements post-conflit exige une approche sensible et stratégique pour maintenir et faire durer la paix. Les opérations de maintien de la paix comportent une série d'activités qui visent à reconstruire l'environnement socio-économique et politique des États en situation de post-conflit. Ces opérations servent également de fondement à la surveillance et au signalement des violations et des irrégularités qui doivent être contrôlées.

L'adoption de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) 1325 et du programme « Femmes, paix et sécurité » révèle que ces instruments sont destinés à être des cadres stratégiques pour mener des négociations de paix, des missions de maintien de la paix et des interventions de résolution des conflits plus efficaces et durables par la communauté internationale⁵. Ils englobent une série de questions complexes, notamment la réforme judiciaire et juridique, la réforme du secteur de la sécurité, les négociations de paix formelles et informelles, le maintien de la paix, la participation politique et la protection contre la violence sexuelle dans les conflits armés⁶. Ils répondaient également aux préjugés et à la représentation limitée des femmes dans les processus de paix mondiaux.

L'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix n'améliore pas seulement les services et les résultats de la mission, mais influence également le statut politique et socio-économique de l'État hôte et de sa population⁷. L'effet de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix sur la réduction de la violence sexuelle et sexiste et de l'exploitation et des abus sexuels a été établi par de nombreuses études⁸, mais il existe peu de preuves empiriques de l'incidence de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Comment la Résolution 1325 a-t-elle influé sur le rôle des hommes et des femmes dans les opérations de maintien de la paix ? Comment l'inclusion des femmes dans le maintien de la paix contribue-t-elle à la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ? Quelles sont les difficultés à surmonter et la voie à suivre ?

5 Françoise Nduwimana, "United Nations Security Council Resolution 1325 (2000) on Women, Peace and Security Understanding the Implications, Fulfilling the Obligations", ONU Femmes, 9 septembre 2005, https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background_Paper_Africa.pdf

6 Robert Egnell y Mayesha Alam, *Women and Gender perspectives in the Military: An International Comparison*, 1st ed. Washington: Georgetown University Press, 2019, 10.

7 *Women in Peacekeeping: The Power to Empower*. New York : Nations Unies, 2009. <https://www.youtube.com/watch?v=AuFQj9xBYc>.

8 Vasu Gounden, "Gender mainstreaming in peacekeeping", *ACCORD: Conflict Trends* 2 (2013): 20. <https://media.africaportal.org/documents/ACCORD-Conflict-Trends-2013-2.pdf> ; Kreft, Anne-Kathrin. "The Gender Mainstreaming Gap: Security Council Resolution 1325 and UN Peacekeeping Mandates." *International Peacekeeping* 24, n° 1 (janvier 2017) : 132-58. <https://doi.org/10.1080/13533312.2016.1195267>.

Le présent document vise à contribuer au plaidoyer en faveur de l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les opérations de maintien de la paix en soulignant leur rôle dans la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, un rôle qui a été amoindri pendant de nombreuses années.

Intégration de la dimension sexospécifique : analyse et cadre

L'intégration de la dimension sexospécifique dans le maintien de la paix est une démarche d'élaboration des politiques qui prend en compte les intérêts et les préoccupations des femmes et des hommes. Bien que l'intégration de la dimension sexospécifique soit considérée comme un outil permettant d'atteindre l'égalité entre les sexes, elle joue un rôle important pour répondre aux situations des hommes et des femmes dans des contextes culturels, religieux et ethniques différents. L'intégration de la dimension sexospécifique permet donc aux hommes et aux femmes de jouer leurs rôles individuels et particuliers dans le contexte des valeurs culturelles, religieuses et ethniques de l'environnement du maintien de la paix. Elle envisage de mettre l'accent sur la création d'un environnement de travail dans lequel les femmes soldats de la paix seront intégrées⁹. L'intégration de la dimension sexospécifique doit également chercher à répondre aux besoins particuliers des hommes et des femmes, ce qui inclut la distribution d'uniformes et de gilets pare-balles dans les bonnes tailles¹⁰.

Certains auteurs comme Dorota Gierycz¹¹ font appel à des explications biologiques pour affirmer que les femmes sont plus pacifiques que les hommes par nature et que, par conséquent, des relations plus égalitaires entre les sexes entraîneront un degré de paix plus élevé. En outre, Heland et Kristensen¹² affirment que la contribution des femmes aux opérations de maintien de la paix peut être analysée au niveau interne, où les femmes peuvent influencer positivement les relations sociales au sein de l'opération, et au niveau externe, en ce qui concerne leur contact avec la population locale. La reconnaissance progressive du rôle des femmes dans le processus de maintien de la paix doit être affirmée par une révision des politiques afin de garantir une stratégie tenant compte des sexospécificités à tous les niveaux du maintien de la

9 Wilén, Nina. "What's the 'Added Value' of Male Peacekeepers? (Or – Why We Should Stop Instrumentalising Female Peacekeepers' Participation)." Bruxelles : Egmont : Royal Institute for International Relations, 13 février 2020. <http://www.egmontinstitute.be/whats-the-added-value-of-male-peacekeepers/>.

10 Wilén, "What's the added value of male peacekeepers?"

11 Gierycz, Dorota. "Women, Peace and the United Nations: Beyond Beijing." dans *Gender, Peace and Conflict*, publié par Inger Skjelsbæk et Dan Smith, 14–31. Londres : SAGE Publications Ltd, 2001. <https://doi.org/10.4135/9781446220290.n2>.

12 Anita Helland et Anita Kristensen, *Women in peace operations, Women and armed conflicts- A study for the Norwegian Ministry of Foreign Affairs*, Oslo : Norwegian Institute of International Affairs, 1999, p83.

paix. Ce cadre de révision des politiques doit être appuyé par l'adoption de structures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Le Conseil de l'Europe considère l'intégration de la dimension sexospécifique comme un cycle en plusieurs étapes, qui comprend la définition, la planification, la mise en œuvre et la vérification (suivi et évaluation)¹³. Ce cycle nécessite une évaluation et une mise à jour constantes des politiques afin de répondre à l'évolution des difficultés et des besoins des hommes et des femmes. Pour réaliser des analyses de l'intégration de la dimension sexospécifique, il faut donc obtenir les données et les informations nécessaires pour intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques et les programmes de maintien de la paix¹⁴. Cela précèdera un processus efficace d'intégration de la dimension sexospécifique en relevant les différences et les rôles particuliers des hommes et des femmes dans une position donnée et une société donnée.

Rhétorique et réalités de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

L'évolution des efforts visant à inclure les femmes dans les processus de consolidation de la paix a été remarquable depuis l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies¹⁵. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en 2000, souligne le changement d'orientation des femmes, qui passent du statut de victimes des conflits à celui de participantes à la consolidation de la paix. Cette résolution met l'accent sur la protection, l'inclusion et la représentation des femmes dans les processus décisionnels à tous les niveaux des institutions nationales et internationales. Elle souligne les rôles indiscutables des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits, ainsi que dans les efforts mondiaux pour une paix durable. Cette résolution expose la contribution des hommes et des femmes au processus de consolidation de la paix, au lieu d'un discours unilatéral axé sur les hommes.

Intentionnellement ou non, les femmes qui occupent des postes de direction dans les missions sur le terrain sont considérées comme des modèles pour les femmes dans les opérations de paix, tant dans le cadre de la mission que dans le pays hôte. De nombreuses femmes cadres dans les missions sur le terrain embauchent d'autres femmes, en les recrutant délibérément, en soutenant celles qui occupent des postes subalternes et en montrant leur volonté d'encadrer

13 European Institute for Gender Equality. "What Is Gender Mainstreaming." Gender mainstreaming, n.d. <https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/what-is-gender-mainstreaming>.

14 *DPKO/DFS Guidelines: Integrating a Gender Perspective into the Work of the United Nations Military in Peacekeeping Operations*. New York : Nations Unies, 2010, https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/dpko_dfs_gender_military_perspective.pdf

15 Nations Unies. "Resolution 1325 (2000)." New York : Conseil de sécurité des Nations Unies, 2000. [http://undocs.org/en/S/RES/1325\(2000\)](http://undocs.org/en/S/RES/1325(2000))

leur carrière¹⁶. En outre, lorsque les femmes sont visibles au sein de la mission, en particulier aux postes de direction, elles donnent un exemple pour la participation des femmes dans le pays hôte après la guerre, dans des rôles politiques, économiques et même militaires¹⁷.

Après l'adoption de la RCSNU 1325, des changements remarquables sont intervenus dans le contexte de l'égalité entre les sexes, tant dans les mandats des opérations de maintien de la paix des Nations Unies que dans la mise en œuvre de ces mandats. Des recherches antérieures ont montré que le contenu lié à la dimension sexospécifique dans les mandats de maintien de la paix des Nations Unies a augmenté après l'adoption de la RCSNU 1325, bien que sa mise en œuvre semble sélective¹⁸. Ces changements influencent les dimensions sexospécifiques dans les mandats des missions, le personnel et les processus politiques. Des améliorations progressives ont été apportées par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DPO) concernant l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de soutien à la paix. Les considérations sexospécifiques influent désormais sur le processus de déploiement pour les missions, les formations préalables au déploiement et en cours de mission, ainsi que l'adoption des politiques des missions. Par exemple : « Auparavant, si un État membre choisissait d'effectuer une rotation des membres après six mois, le coût engagé devait être pris en charge par l'État membre, car la politique des Nations Unies prévoit une rotation tous les douze mois aux frais de l'Organisation. Toutefois, selon une politique récemment introduite, les femmes soldats de la paix ayant des enfants de moins de sept ans peuvent être déployées pour une période de six mois au lieu des douze mois habituels et être rapatriées aux frais des Nations Unies¹⁹ [traduction]. » Malgré les changements pratiques qui ont été apportés aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies après l'adoption de la Résolution 1325, l'impact global de la résolution a été considéré comme modeste et non systématique par des auteurs comme Bell et O'Rourke²⁰.

Les femmes représentaient environ 1 % du personnel total déployé dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies avant l'adoption de cette Résolution 1325 qui a fait date. Ce chiffre est passé à 3 % du personnel militaire et à 10 % du personnel policier en 2014²¹.

16 Pampell Conaway et Jolynn Shoemaker, "Women in United Nations Peace Operations: Increasing the Leadership Opportunities," *Women In International Security*, juillet 2008. <https://www.resdal.org/ultimos-documentos/women-peaceoperations.pdf>

17 Conaway et Shoemaker, "Women in UN peace operations".

18 Kreft, "The gender mainstreaming gap."

19 Bintou Keita, "Women in peacekeeping: an operational imperative," *Maintien de la paix des Nations Unies*, octobre 14, 2018, <https://medium.com/@UNPeacekeeping/women-in-peacekeeping-an-operational-imperative-24d4e9a86250>

20 Bell, Christine, y Catherine O'Rourke. "Peace Agreements or Pieces of Paper? The Impact of UNSC Resolution 1325 on Peace Processes and Their Agreements." *International and Comparative Law Quarterly* 59, n° 4 (octobre 2010): 941–80. <https://doi.org/10.1017/S002058931000062X>.

21 Keita, "Women in peacekeeping."

En 2020, sur environ 95 000 soldats de la paix, les femmes constituent 4,8 % des contingents militaires et 10,9 % des unités de police constituées dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies²². Les femmes occupent désormais des postes de direction au sein des Nations Unies, et les opérations de maintien de la paix de l'ONU déploient désormais des femmes en tant qu'observatrices militaires, soldates et officiers d'état-major qui participent aux patrouilles, à la planification des opérations, au déminage, à l'assistance médicale et à la protection des civils en général. Dans la police des Nations Unies, les femmes servent en tant qu'officiers individuels et membres d'unités de police constituées qui contribuent à promouvoir l'état de droit, l'administration de la justice et le renforcement des institutions gouvernementales dans les théâtres de maintien de la paix²³. L'émergence d'unités de police entièrement féminines a également été consignée²⁴.

L'année 2014 a marqué la nomination de la première femme à servir en tant que commandant de la force dans une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Le major général Lund, de Norvège, a été nommée commandant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre le 12 mai 2014. Ce genre d'exemples montre qu'une attention accrue est désormais accordée à la violence sexuelle et sexiste et à la sensibilisation au rôle des femmes dans la reconstruction des pays en situation de post-conflit²⁵.

Malgré ces améliorations remarquables dans la quête de l'égalité entre les sexes dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies, certaines lacunes et difficultés ralentissent les efforts visant à combler les inégalités entre les sexes existantes. Le nombre limité de femmes dans les pays contributeurs en soldats ou en policiers est un défi fondamental à l'augmentation de la représentation des femmes pour le déploiement de missions par les Nations Unies. La mise en œuvre des politiques l'ONU dans les États membres dépend largement de la capacité et de la volonté des États individuels²⁶. Il existe de nombreuses divergences entre les engagements politiques des États et la mise en œuvre des politiques d'intégration de la dimension sexospécifique. Il s'agit notamment du manque de volonté politique dans certains

22 Nations Unies. "Women in Peacekeeping." *Maintien de la paix des Nations Unies*, n.d. <https://peacekeeping.un.org/en/women-peacekeeping>.

23 Division de la police des Nations Unies, Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité et Département des opérations de maintien de la paix. "On Duty for Peace: 2008-2012." New York : Nations Unies, 2013. https://police.un.org/sites/default/files/12_53015_unpol_booklet.pdf.

24 Pruitt, Lesley J. "All-Female Police Contingents: Feminism and the Discourse of Armed Protection." *International Peacekeeping* 20, n° 1 (février 2013): 67-79. <https://doi.org/10.1080/13533312.2012.761836>.

25 Keita, "Women in peacekeeping."

26 Renata Giannini et Lotte Vermeij, "Women, Peace and Security Gender Challenges within UN Peacekeeping Missions," note d'orientation, Oslo : Norwegian Institute of International Affairs, mai 2014, <https://www.files.ethz.ch/isn/183155/PB-5-Vermeij-Giannini.pdf>

États, de l'absence de mécanismes précis de responsabilisation et d'une attitude générale stéréotypée à l'égard de l'inclusion des femmes²⁷. Les normes patriarcales font également obstacle à l'émancipation des femmes dans de nombreux pays. Les filles ont un accès limité à l'éducation et aux possibilités d'emploi, ce qui réduit le nombre de candidates qualifiées à se présenter pour assurer la représentation.

Les conditions de vie défavorables dans les missions constituent des obstacles pour les femmes déployées dans le cadre du maintien de la paix²⁸. L'urgence du processus de déploiement nécessite généralement la mise en place d'installations de fortune qui peuvent ne pas répondre aux besoins physiologiques des femmes. De tels arrangements peuvent accroître la vulnérabilité des femmes soldats de la paix et les exposer à contracter des infections au détriment de leur santé. Cela est confirmé par Tidbedd-Lundholm²⁹, qui affirme que les femmes sont moins susceptibles d'être déployées dans les premières phases des missions, parce que les nouvelles missions sont associées à des niveaux élevés d'incertitude opérationnelle, qui est en fin de compte un type de risque³⁰.

L'aptitude physique et certains autres tests d'exigence minimale pour le déploiement continueront à entraver la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix. Ces exigences comprennent l'expérience en aptitudes à la conduite dans le processus de recrutement pour les missions de maintien de la paix. En raison des normes patriarcales qui empêchent les femmes de posséder un véhicule dans de nombreux contextes, les femmes peuvent être confrontées à des obstacles supplémentaires lorsqu'elles tentent de passer les tests de conduite, et sont donc écartées de la phase de recrutement³¹. Certaines de ces limitations justifient l'augmentation de la participation des femmes civiles au maintien de la paix des Nations Unies par rapport au personnel féminin en uniforme. Les efforts d'intégration de la dimension sexospécifique doivent miser sur les capacités particulières des hommes et des femmes afin de jouer un rôle efficace dans la protection des enfants contre le recrutement et l'utilisation par des groupes armés.

27 Rounaq Jahan, *Strengthening national mechanisms for gender equality and the empowerment of women: A Global Synthesis Study*, New York : Nations Unies, 2010, https://www.un.org/womenwatch/daw/TechnicalCooperation/GLOBAL_SYNTHESIS_REPORT_Dec%202010.pdf

28 Vermeij, Lotte. "Woman First, Soldier Second: Taboos and Stigmas Facing Military Women in UN Peace Operations." New York : International Peace Institute, octobre 2020. <https://www.ipinst.org/2020/10/taboo-and-stigmas-facing-military-women-in-un-peace-operations>.

29 Tidblad-Lundholm, Kajsa. "When Are Women Deployed? Operational Uncertainty and Deployment of Female Personnel to UN Peacekeeping." *International Peacekeeping* 27, n° 4 (2020): 673–702. <https://doi.org/10.1080/13533312.2020.1760717>.

30 Vermeij, "Woman First, Soldier Second."

31 UNDP, Standard Operating Procedure (Revised) Assessment for Mission Service of Individual Police Officers, New York : Nations Unies, 2019, 19, https://police.un.org/sites/default/files/sop_2019.pdf

Rôle du maintien de la paix dans la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits armés

Les opérations de maintien de la paix contribuent à assécher le bassin de recrutement des organisations armées. Elles servent de fondement au traitement professionnel des enfants soldats à libérer et à réinsérer dans leurs communautés. Elles contribuent également à la promotion des droits de l'enfant. Le Conseil de sécurité a demandé que les missions des Nations Unies jouent un rôle croissant dans certains aspects de la protection de l'enfance, notamment dans la surveillance et la communication de l'information et dans le dialogue avec les parties au conflit pour qu'elles s'engagent à protéger les enfants³². Le Département des opérations de maintien de la paix s'engage à protéger les enfants touchés par les conflits armés. Le Département donne la priorité aux efforts visant à intégrer les questions relatives aux enfants dans les conflits armés dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Au sein des opérations de maintien de la paix, l'ensemble du personnel reçoit une formation sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance afin de le sensibiliser aux problèmes qui touchent les enfants en situation de conflit. Grâce à cette formation, ils deviennent tous des défenseurs crédibles des enfants³³.

Le plan d'action du Secrétaire général pour la mise en œuvre du mécanisme de surveillance, de communication de l'information et de respect des dispositions de la Résolution 1612 (2005)³⁴ du Conseil de sécurité stipule que, lorsqu'il y a une mission de maintien de la paix, l'équipe spéciale chargée du mécanisme de surveillance et de communication de l'information (MRM) est coordonnée et coprésidée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et un représentant de l'UNICEF, le premier servant d'intermédiaire pour la communication de l'information au Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG).

Les missions de maintien de la paix apportent également une contribution significative à la collecte et à la vérification des informations sur les violations³⁵. Ces tâches sont assurées par les conseillers pour la protection de l'enfance dans les missions, en collaboration avec les autres éléments de la mission, notamment les droits de l'homme, la police des Nations Unies et les

32 UNICEF, *Guidelines for Monitoring and Reporting Mechanism on Grave violations against children in situations of armed conflicts*, New York : Nations Unies, 2014, https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2016/04/MRM_Guidelines_-_5_June_20141.pdf

33 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et Département des opérations de maintien de la paix. "Child Protection in United Nations Peacekeeping." New York : Nations Unies, printemps 2011. https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/peacekeeping/en/child_protection%20in%20un_peacekeeping2011.pdf.

34 UNICEF, *Guidelines for Monitoring and Reporting Mechanism*

35 Département des opérations de maintien de la paix, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et UNICEF. "Leader, Roles and Responsibilities." MRM Guidelines, 2014. https://www.mrmtools.org/mrm/mrmtk_1113.htm.

observateurs militaires, afin de garantir la contribution effective de la mission à la mise en œuvre du mécanisme. Les conseillers pour la protection de l'enfance effectuent un suivi et une communication systématiques et plaident pour la prévention des violations graves contre les enfants³⁶. Ils font également office de secrétariat pour la préparation des rapports particuliers demandés par le Conseil de sécurité dans le cadre du mécanisme établi par la Résolution 1612 du Conseil de sécurité. Au sein de la mission, les conseillers pour la protection de l'enfance servent de représentants au niveau technique des RSSG et sont les principaux interlocuteurs des partenaires de la protection de l'enfance. Ils négocient des accords pour la libération des enfants, organisent des formations sur la protection des enfants, assurent la coordination avec l'UNICEF et d'autres intervenants concernés et défendent également les besoins de protection des enfants³⁷.

Le délégué (militaire) à la protection de l'enfance conseille également le commandant du bataillon sur toutes les questions liées à la protection des enfants, assure la liaison entre les intervenants de la protection de l'enfance et le bataillon, établit un système d'alerte pour transmettre les informations reçues sur l'une des six violations graves par la voie hiérarchique et également à l'unité ou à la section de protection de l'enfance, et assure la coordination avec le coordonnateur chargé des questions de protection de l'enfance au quartier général de la force ou de la mission pour la prévention de toutes les formes d'exploitation des enfants, y compris le travail des enfants et l'exploitation sexuelle³⁸.

Un autre rôle important des missions de maintien de la paix qui contribue à la protection des enfants est le désarmement, la démobilisation, la réadaptation et la réinsertion. Ces processus sont essentiels pour que les pays touchés par un conflit puissent surmonter les conséquences de la guerre et faciliter [traduction] « l'aide humanitaire, la restauration de l'autorité civile et la promotion de la croissance économique et du développement³⁹ ».

36 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, et coll., "Child protection."

37 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, et coll., "Child protection," 17-18.

38 Département des opérations de maintien de la paix. "UN Military Specialised Training Materials on Child Protection Module 4: Roles and Responsibilities of Peacekeeping Mission Components and External Partners." New York : Nations Unies, 2018. <https://resourcecentre.savethechildren.net/node/10878/pdf/Module-4-Presentation.pdf>.

39 United Nations Mission In Liberia, Office of the Gender Advisor, "Gender Mainstreaming In Peacekeeping Operations Liberia 2003 – 2009: Best Practices Report," United Nations Mission in Liberia (UNMIL), septembre 2010, https://www.peacewomen.org/sites/default/files/wps-pk_gender-mainstreamingpkoliberiabestpracticesreport_unmil_sept2010_0.pdf

Rôle des femmes dans le maintien de la paix des Nations Unies sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats

L'importance de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix a été largement reconnue par la RCSNU 1325 et d'autres résolutions ultérieures. L'intégration de la dimension sexospécifique permet de faire prendre conscience des rôles distincts des hommes et des femmes dans les opérations de maintien de la paix. Bien que les hommes et les femmes puissent jouer les mêmes rôles dans le maintien de la paix pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, certains rôles sont particulièrement mieux attribués à la nature des femmes⁴⁰. Cela inclut le rôle des femmes soldats de la paix dans la collecte de renseignements et la sensibilisation des communautés contre l'enrôlement des enfants dans les groupes armés⁴¹.

Les femmes soldats de la paix sont faciles d'accès pour les membres de la communauté et jouent un rôle important dans la collecte d'informations pour les indicateurs d'alerte rapide sur le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats⁴². L'accès qu'ont les femmes aux communautés leur permet également de sensibiliser les femmes au rôle qu'elles doivent jouer pour empêcher le recrutement et l'utilisation de leurs enfants comme soldats. Le major-général Lund, première femme nommée au poste de commandant de la force d'une mission des Nations Unies, a souligné qu'il s'agissait là d'un avantage important pour les femmes soldats de la paix : [traduction] « En tant que femme, depuis mon récent déploiement en Afghanistan, j'ai eu accès à 100 % de la population, et pas seulement à 50 %⁴³. » L'accès à la population locale devient particulièrement pertinent si l'on considère la nature actuelle des conflits dans lesquels se trouvent les soldats de la paix de l'ONU⁴⁴.

L'accès à la population locale est vital pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par des groupes armés. Cela permet à la mission d'assurer une collecte exhaustive de renseignements. Selon le major général Lund, « des renseignements précis sont essentiels aux opérations de maintien de la paix. Les chefs de mission et les commandants de la force doivent être en mesure de recenser les menaces et d'identifier les groupes armés et leurs chefs en vue d'une planification efficace. Ils doivent analyser leurs types, motivations, comportements

40 Bradley, Harriet. *Gender*. deuxième édition. Key Concepts Series. Cambridge, Royaume-Uni : Polity, 2013, 254.

41 Alexandra Ivanovic, "Why the United Nations needs more female peacekeepers," Université des Nations Unies, 2014, <https://ourworld.unu.edu/en/why-the-united-nations-needs-more-female-peacekeepers>

42 Yolande Bouka et Romi Sigsworth, "Women in the military in Africa: Kenya case study," *Institute for Security Studies Issue Brief*, 7 (2016): 2, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/ear7.pdf>

43 Ivanovic, "Why the United Nations."

44 Ibid.

et objectifs, et comprendre le contexte dans lequel ces groupes armés évoluent et opèrent⁴⁵ [traduction]. »

Dans une interview, le général de brigade Zewdu Kiros Gebrekidan, qui était le commandant adjoint de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (UNISFA) en 2016, a indiqué ce qui suit :

Les femmes dans le maintien de la paix sont très importantes, car dans les missions sur le terrain et les zones de conflit, les personnes les plus vulnérables sont les femmes et les enfants. Les femmes soldats sont proches des femmes et des enfants, et dans de nombreuses missions, elles protègent ces groupes, parce qu'elles comprennent facilement les problèmes des femmes victimes, et aussi les difficultés des enfants. Après avoir compris facilement leurs problèmes, elles communiquent avec les femmes et les aident. Dans certaines régions, notamment les régions islamiques, ou dans les communautés islamiques, les femmes ne peuvent pas communiquer directement avec les hommes. Elles communiquent et interagissent avec des femmes soldats avec lesquelles elles entretiennent une relation étroite, et peuvent ainsi parler de leurs problèmes. Les femmes soldats en mission ont donc un grand rôle à jouer : aider les victimes, en particulier les femmes et les enfants⁴⁶ [traduction].

Alexandra Ivanovic soutient que les femmes soldats ne sont pas confrontées aux mêmes restrictions culturelles que leurs homologues masculins et qu'elles sont en mesure d'obtenir des informations auprès des femmes et des enfants dans le cadre de leurs opérations, grâce à une étude menée au Cambodge, au Kosovo, au Timor-Leste, en Afghanistan, au Liberia et en RDC⁴⁷.

Un autre rôle particulier des femmes dans le maintien de la paix pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats consiste à protéger les enfants dans les camps de réfugiés et les centres d'accueil pour personnes déplacées. Ce sont des endroits où les enfants sont susceptibles d'être recrutés par des groupes armés⁴⁸. La protection des enfants dans ces camps et centres d'accueil grâce à des mécanismes de surveillance et de communication de l'information permet non seulement de prévenir les abus à l'encontre des enfants vulnérables, mais aussi de les

45 Ibid.

46 ONU Info, "INTERVIEW: Female peacekeepers connect better with women and children – UNISFA Deputy Force Commander," Peace and Security, 31 octobre 2016, <https://news.un.org/en/story/2016/10/544212-interview-female-peacekeepers-connect-better-women-and-children-unisfa-deputy#.WCHwFmsrKM9>

47 Ivanovic, "Why the United Nations."

48 Lischer, Sarah Kenyon. "War, Displacement, and the Recruitment of Child Soldiers." Pittsburgh: Ford Institute for Human Security, 2006. https://www.files.ethz.ch/isn/28058/2006_4_War_Displacement.pdf.

protéger contre le recrutement dans les groupes armés. Comme le raconte Jacqueline O'Neill, lorsque des chercheurs en Sierra Leone ont demandé à d'anciens combattants majoritairement masculins de désigner les personnes qui ont joué un rôle important dans leur réintégration, 55 % ont nommé des femmes dans la collectivité. Seuls 20 % ont cité les chefs communautaires ou traditionnels, tandis que 32 % ont mentionné les travailleurs humanitaires internationaux⁴⁹. Les personnes interrogées ont ensuite déclaré que [traduction] « les femmes de la collectivité, y compris certaines femmes qui travaillent dans le cadre d'organisations de la société civile, ont fourni des conseils, partagé leurs maigres ressources et, ce qui est peut-être le plus important, ont facilité leur formation professionnelle et leur éducation en donnant des soins aux enfants, des vêtements et de la nourriture⁵⁰ ».

La voie à suivre : mise en place de systèmes d'alerte rapide au moyen de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix

L'intégration de la dimension sexospécifique joue un rôle essentiel dans le succès des opérations de soutien de la paix. Les rôles distincts des hommes et des femmes dans la reconstruction des États post-conflits doivent être privilégiés pour garantir une paix durable. La nature sensible des environnements post-conflits et le risque de récurrence des conflits exigent une opération de maintien de la paix stratégique et inclusive pour protéger les victimes vulnérables de la guerre. L'accent mis sur l'intégration de la dimension sexospécifique améliorera la protection des enfants et facilitera la détection des indicateurs d'alerte rapide du recrutement et de l'utilisation d'enfants par des groupes armés, ainsi que la prévention de la reprise du conflit. L'intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les phases du maintien de la paix est essentielle pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats.

La protection des femmes et des enfants dans les conflits armés sous-entend également la poursuite des auteurs de violences à l'encontre des femmes et des enfants. Ce processus est essentiel pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, car il permet de dévoiler les personnes impliquées dans la violation des droits de l'enfant, les organisations ou les indépendants impliqués, et les stratégies et les processus liés à leurs activités. L'intégration de la dimension sexospécifique dans les systèmes et processus judiciaires, juridiques et correctionnels améliorera la collecte de preuves et les efforts visant à persuader les enfants à témoigner contre des membres de forces armées ou de groupes accusés d'enrôler et d'utiliser des enfants soldats. Le rôle des femmes dans les mécanismes judiciaires et non judiciaires

49 Jacqueline O'Neill, "Engaging women in Disarmament, Demobilisation, and Reintegration (DDR): Insights for Columbia," Inclusive Security, 31 mars 2015, <https://www.inclusivesecurity.org/publication/engaging-women-in-disarmament-demobilization-and-reintegration-ddr-insights-for-columbia/>

50 Ibid.

permettra de gérer les attentes des enfants tout au long de leur témoignage⁵¹. Cela contribuera à mettre fin à l'impunité et aura un effet dissuasif sur le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.

L'intégration d'une perspective sexospécifique dans le processus de négociation pour la libération des enfants des groupes armés et dans toutes les phases du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion permettra également d'émettre des signaux qui pourront être mis à profit pour empêcher le recrutement et l'utilisation d'autres enfants comme soldats. Les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion sont des étapes importantes dans la réinsertion sociale des anciens enfants soldats. La réussite ou l'échec de ce processus peut contribuer à la prévention ou à la réapparition des conflits⁵². Les besoins des garçons et des filles doivent être pris en compte tout au long du processus afin de garantir que les anciens enfants soldats n'envisagent pas de réintégrer les groupes armés. L'intégration de la dimension sexospécifique permettra donc aux hommes et aux femmes de jouer leurs rôles particuliers pour gérer l'anxiété et les besoins physiques et psychologiques de tous les anciens enfants soldats en vue de leur réinsertion sociale dans leurs communautés.

Il est vital d'assurer la sécurité dans les camps et les centres d'accueil pour enfants déplacés, et le rôle des femmes dans la prise en charge des besoins des filles et des garçons dans ces lieux peut réduire leur vulnérabilité au recrutement ou à l'enrôlement volontaire dans des groupes armés.

Il convient de mettre l'accent sur la formation d'un plus grand nombre de femmes afin de faciliter le déploiement de femmes soldats de la paix. Des formations particulières sur la protection de l'enfance et les indicateurs d'alerte rapide doivent être intégrées dans tous les cours préalables au déploiement et en cours de mission.

Enfin, chaque État doit repenser les politiques qui limitent l'accès des filles à l'éducation et le recrutement des femmes dans certaines catégories de travail comme l'armée. La mise en œuvre de la RCSNU 1325 et les plaidoyers en faveur d'une meilleure inclusion et participation des femmes seront sans effet si les femmes restent non qualifiées et limitées dans leur capacité à participer.

51 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. "Children and Justice During and in the Aftermath of Armed Conflict." New York: Nations Unies, septembre 2011. https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/WorkingPaper-3_Children-and-Justice.pdf.

52 Nations Unies. "Preventative Role of DDR/CVR." New York : Nations Unies, n.d. https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/pb_review_thematic_paper_orolsi_ddrs_-_preventative_role_of_ddr_and_cvr-final.pdf.

Conclusion

Les opérations de paix constituent un terrain fertile pour déclencher des mécanismes d'alerte rapide contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats dans les conflits armés. L'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de paix facilite et améliore les mécanismes de détection des indicateurs de recrutement et d'utilisation d'enfants dans les armées régulières ou irrégulières. Après deux décennies, la RCSNU 1325 reste une arme de paix importante pour promouvoir l'inclusion, la protection et la participation des femmes dans les processus de paix. Les femmes, qui sont confrontées à des vulnérabilités uniques dans les conflits armés, ont un rôle particulier à jouer dans la protection des enfants et dans la rupture du cycle de recrutement et d'utilisation des enfants soldats.

Une meilleure représentation des femmes ne peut être atteinte que si l'on s'attaque aux difficultés et aux obstacles qui privent les femmes d'éducation, de reconnaissance et d'acceptation dans les sphères socio-économiques et politiques. La mise en œuvre de la RCSNU 1325 au cours des vingt dernières années a révélé que les inégalités entre les sexes dans les processus de paix ne peuvent être surmontées que si des efforts délibérés sont déployés par les États individuels et la communauté internationale. Mettre fin au cercle vicieux du recrutement et de l'utilisation d'enfants par des groupes armés nécessite une approche globale qui doit tenir compte de la dimension sexospécifique dans toutes ses phases.

M^{me} Anna Naa Adochoo Mensah, Ph. D., est associée de recherche à la Faculté des affaires académiques et de la recherche du Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KA IPTC). Elle est chargée de cours en droit international humanitaire, et ses recherches portent notamment sur les sujets suivants : résolution des conflits en Afrique, protection des femmes et des enfants dans les conflits armés, violence sexuelle et sexiste dans les conflits armés, exploitation et abus sexuels sur les théâtres de maintien de la paix.

L'institut Dallaire pour les enfants,
la paix et la sécurité

Université Dalhousie
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Canada B3H 4R2

Email: info@dallaireinstitute.org
Numéro de téléphone: 1 902 494 6637
www.dallaireinstitute.org

Numéro d'enregistrement
d'organisme de bienfaisance:
BN88680 6561 RR0001

